République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Université de Saad Dahleb de Blida -1-

Institut d'Architecture et d'Urbanisme

Mémoire de fin d'étude

Architecture en Zones Urbaines Littorales

(AZUL)

Thème :

Les nouvelles tendances d'hébergements touristiques

(Rapport explicatif du projet en annexe)

Réalisé par :

TAIEB-ERRAHMANI Imène.

CHIEKH MASSOUD Riad.

Equipe pédagogique :

Mr AHMED CHAOUCH Nabil.

Mr TABTI Mohamed.

Année universitaire 2018/2019

Remerciement

Avant tout développement de ce mémoire de fin d'étude, on le commence tout d'abord par des remerciements.

On remercie en premier lieu Dieu le tout puissant de nous avoir accordé la chance ainsi que le courage pour mener à bien ce modeste travail.

On tient à remercier les différents membres de jurys, ça nous rend très sensibles à l'intérêt que vous avez accordé à ce travail en acceptent de le juger ; on vous prie, chers maitres de bien vouloir trouver ici l'expression de notre grand respect, notre reconnaissance et nos vifs remerciements.

Ainsi, on adresse nos sincères remerciements à ceux qui nous ont beaucoup appris au cours de ces deux années de master, Mr AHMED CHAOUCH Nabil et Mr TABTI Mohamed pour leurs disponibilité, leurs savoir-faire et leurs soutient qui nous a jamais fait défaut, ceux qui ont eu la gentillesse de faire de ces années un moment très profitable.

On adresse nos remerciements les plus chaleureux à toutes les personnes qui nous ont aidés de près ou de loin par le fruit de leurs connaissances pendant toute la durée de notre parcours éducatif.

Mercie beaucoup…

Imène & Riadh

Dédicaces

Dans la vie ils nous ont toujours dis que pour réussir faut d'abord souffrir ; étant jeune et petit la signification de cette phrase semblais tout simplement bizarre, aussi il nous a été dit que le trajet est beaucoup plus important que la destination en elle-même. Ce ci, était encore plus étrange pour un petit gamin ; mais au final, l'université, l'architecture, les ateliers, les projets, les recherches, les chantiers…et j'en passe, ou autrement dit, ces cinq années d'études ont pu vraiment expliquer le message envoyer par les deux phrases précédente. En effet, le chemin n'a pas été facile, et pour arriver aujourd'hui à ce jour et écrire mon propre dédicace afin de marquer la fin de mon parcours éducatif, a demandé des défis, du courage, de la volonté, de se relevé après chaque problèmes et surtout sa demander beaucoup de patience.

Et pour cela je tiens à dédier ce travail en premier lieu à moi-même, de ne pas avoir abandonné et de tenir le coup jusqu'aujourd'hui.

A chaque membre de ma petite famille, à mes parents, à mes sœurs sans oublier l'adorable petit Aymen ; pour leurs soutient matériel et moral.

Ainsi que je dédier mon travail à tous mes amis qui ont partagé avec moi les moments les plus beaux durant mon cursus universitaire. Et à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Sans oublier mon binôme Riadh.

Imène

Dédicace

Du profond de mon cœur, je dédie ce travail à tous ceux qui me sont chers :

A celle qui a souffert sans me laisser souffrir, qui a toujours répandue présente qui n'a jamais dit non à mes exigences et qui n'a épargnée aucun effort pour me faciliter la tâche mon adorable mère SAMIA.

A mon cher père MOHAMED, pour tout son amour et son aide. Je ne pourrai oublier sa contribution dans la réalisation de mes premières maquettes, et les nuits blanches que nous avant fait ensemble.

A ma chère sœur LYNDA MERIEM ; qui n'a jamais cessé de me conseiller ; encourager et soutenue tout au long de mes études.

Son oublier celle que je considère comme une deuxième mère tente HADJIRA. Et bien sûr je ne pourrai oublier la personne qui nous a inculquées les bass de l'architecture, à la fois enseignantes et tente NADJET.

A mon binôme, Melle I. TAIEB ERRAHMENI, pour sa volonté et son engagement tout au long de ce travail.

Riad

Table des matières :

Remerciement ..... **I**

Dédicaces ..... **II**

Résumé : **1**

Summary: **2**

Structure du mémoire : **3**

Chapitre I : Introduction générale : **4**

1- L'architecture et le master en architecture… 4

2- Le littoral… 5

3- Présentation de l'option AZUL : 5

Chapitre II : Etat de connaissance **6**

Section 01 : Thématique générale : **6**

Introduction de la section 01 : 6

1- Présentation de la ville littorale : **7**

1.1 - Les types des villes littorales : 7

1.2- Les risques majeurs : 9

2- Présentation de la ville littorale sur le plan Urbanistique et Architectural : **15**

2.1- Sur le plan urbanistique : 15

2.2- Sur le plan architectural : 24

3- Présentation de la ville littorale algérienne : **30**

3.1- Problématique de la ville littorale algérienne : 30

3.2- Réglementation d'urbanisme du littoral algérien : 31

3.3- Les instruments d'urbanisme lié à la protection et à la valorisation du littoral algérien : 33

3.4- synthèse : 34

Conclusion de la section 01 : **34**

Section 02 : Thématique spécifique : **35**

Introduction de la section 02 : 35

1- Généralité sur le Tourisme 36

1.1- Définition du tourisme : 36

1.2- Types de tourisme : 36

1.3- Les différentes formes du tourisme : 37

2- Bref aperçue sur l'évolution du tourisme Méditerranée : 38

3- La politique du tourisme en Algérie 38

4- L'hébergement touristique : 39

Cas général : 39

4.1- L'hébergement touristique et l'habitat en milieu littoral : 39

4.1.1- Présentation de l'habitat en général 39

4.1.2- Présentation de l'habitat en milieu littoral : 39

4.1.3- L'évolution de l'habitat littoral à travers l'histoire : 40

5- Types d'hébergement touristique : 40

6- La vision du touriste sur les hébergements touristiques : 42

7- Les formes d'hébergements touristiques actuels : les nouvelles tendances d'hébergement touristique : 42

8- Qu'est qu'un appart-hôtel ? : 43

8.1- Les concepts des apparts hôtels : 43

8.2- Les avantages d'un appart-hôtel : 43

8.3- Etudes d'exemples d'appart-hôtel : 44

9- Les Appart-hôtels en Algérie : 49

Conclusion de la section 02 : 52

Conclusion générale : 54

Bibliographie : IV

Table des figures: VIII

Liste des tableaux : XI

Annexe :

1- Présentation de la ville de Tigzirt sur le plan Géographique : 55

1.1- situation de la ville de Tigzirt : 55

1.2- Accessibilité : 56

1.3- Topographie : 56

1.4- Délimitation du périmètre urbain : 58

2- Présentation de la ville de Tigzirt sur le plan urbanistique et architectural à travers l'histoire : 58

2.1-Epoque berbère (VI siècle av J.C) : 59

2.2-Epoque phénicienne (VI av J.C au II siècle ap. J.C) : 59

2.3- Epoque Romaine (II au siècle V ap. J.C) : 60

2.4- Epoque vandale 430 -534 : 60

2.5- Epoque byzantine (V siècle ap J.C à 888) : 61

2.6- Epoque française (1888 à 1962) : 61

2.7- L'Algérie indépendante : 62

2.8- Synthèse : 65

3- Le constat général de la ville de Tigzirt : 65

3.1- Les potentialités de la ville de Tigzirt : 65

3.2- Les Problématiques de la ville de Tigzirt : 66

4- Schéma de principes de la ville de Tigzirt : 67

5- Le plan d'actions de la ville de Tigzirt : 68

6- L'aire d'intervention : 68

6.1- Délimitation et choix de l'aire d'intervention : 68

6.2- Les orientations du PDAU de la ville de Tigzirt pour notre aire d'intervention : 71

6.3- Lecture critique du PDAU : 71

6.4- Constat spécifique de l'aire d'intervention : 72

6.7- Schéma de principe de l'aire d'intervention : 73

6.5- Le plan d'action de l'aire d'intervention : 74

7- Le plan d'aménagement : 75

7.1- Les étapes d'élaboration du plan d'aménagement : 75

7.2- Schéma de structure : 76

7.3- Le plan d'aménagement : 77

8- Thématique relative au projet : 78

8.1- Présentation du village Kabyle : 78

8.2- L'organisation du village Kabyle : 78

8.3- Les éléments structurant le village kabyle : 79

8.4- Présentation de la maison Kabyle : 80

8.5- La répartition des espaces intérieurs : 80

8.7- L'évolution de la maison Kabyle : 82

8.8- Conclusion : 83

10- Le projet architectural : Les Apparts-Hôtel : 84

10.1- Présentation du site d'intervention : 84

10.2- L'idée du projet : IV

10.3- La programmation : VII

10.4- Traitement de façades : VIII

10.5- La structure : VIII

Résumé :

Le tourisme a investi les différents espaces du monde. Si nous considérons les catégories admises (littoral, montagnard, rural et urbaine), le tourisme est partout. Cependant les littoraux accueillent le plus grand nombre des touristes et portent les lieux touristiques les plus imposants.

De ce fait, aujourd'hui le littoral est le lieu de concentration de multiples activités notamment le tourisme balnéaire. Ce dernier nécessite un aménagent et des infrastructures spécifiques afin d'assurer son développement, citant par exemple :

- Les équipements de loisirs et d'attractions, comme les parcs aquatiques, les aquariums, les musées…etc.

- Les équipements d'hébergements touristiques qui représentent une nécessité et un besoin indispensable à la survie du tourisme balnéaire, comme les hôtels, les bungalows…etc.

Le touriste, et durant ses déplacements, a toujours besoin à un moment ou un autre d'un lieu où s'établir afin de se reposé. Et en suivant cette logique, le nombre de voyageurs dans le monde n'arrête pas de s'accroître pour dépasser le chiffre de centaines de millions, de ce fait celui des hébergements touristiques a suivi la même courbe ascendante pour s'adapter à la fois aux paramètres de la quantité, mais aussi à ceux de la qualité et de la diversification dans le milieu d'hébergement.

Partant, et dans le but de diversifier l'offre touristique, et d'investir dans le secteur des résidences touristiques, tout en exploitant les richesses du milieu balnéaire dont dispose le milieu littoral, de nouvelle tendances d'hébergements touristiques, ont vu le jour citant à titre d'exemple « Les appart-hôtels » qui ont été accueillis avec bras ouvert par les touristes de faite que ce types d'hébergement réponds a de nombreux critères tel que '' être chez soi avec un service hôteliers ''

Mots clés :

Littoral, tourisme balnéaire, hébergements touristiques, résidences touristiques, appart-hôtels.

Summary:

Tourism has invested in different spaces of the world. If we consider the categories existing (coastal, mountain, rural and urban), tourism is everywhere. However, the coastlines are home to the largest number of tourists and bear the largest tourist attractions.

As a result, today the coastline is the hub of many activities, including seaside tourism. The latter requires an infrastructure and specific infrastructure to ensure its development, mentioning for example:

- Recreational facilities and attractions, such as water parks, aquariums, museums ... etc.
- Tourist accommodation facilities that are a necessity and an essential need for the survival of seaside tourism, such as hotels, bungalows ... etc.

The tourist, during his travels, always needs at one time or another a place to settle in order to rest. Moreover, following this logic, the number of travelers in the world does not stop to increase to exceed the number of hundreds of millions, so that the tourist accommodation has followed the same ascending curve to adapt to both the parameters of quantity, but also those of quality and diversification in the hosting environment.

Therefore, and with the aim of diversifying the tourist offer, and investing in the tourist residences sector, while exploiting the wealth of the seaside environment available to the littoral environment, new trends of tourist accommodation have emerged. Such as "The apart-hotels" that have been welcomed with open arms by the tourists made that this type of accommodation meets many criteria such as " to be at home with a hotel service "

Keywords:

Coastline, seaside tourism, tourist accommodation, tourist residences, appart-hotels.

Structure du mémoire :

Notre mémoire de master est composé de deux principales parties, le mémoire de recherche et le rapport explicatif du projet joint en annexe (projet de fin d'étude = PFE). Le mémoire de recherche lui-même est composé de deux chapitres.

Chapitre I est un chapitre introductif qui contient une introduction générale qui comprend la présentation de l'option AZUL, les objectifs de l'atelier ainsi que les actions à entreprendre dans cette option.

Chapitre II est un chapitre d'état de connaissance qui est structurée en deux sections.

- La première section, s'agit d'une thématique générale ou on va tout d'abord donner une image claire sur les villes littorales et leurs particularités sur le plan urbanistique et architectural, on présentera également le cas de la ville littoral algérienne, ses particularités ainsi que les lois relatives à la protection et la mise en valeur du littoral algérien.

- La deuxième section, s'agit d'une thématique spécifique qui vise à mettre l'accent sur les différents types du tourisme, l'évolution de ce dernier, ainsi que sur les nouvelles tendances d'hébergements touristiques et la présentation des appart-hôtels, en faisant l'étude d'exemples afin de conclure leurs programmes.

Au final, nous allons conclure ce mémoire par une conclusion générale qui englobe les données acquises et atteintes pendant l'élaboration des chapitres cité précédemment.

En annexe, on trouve le rapport explicatif de projet de fin d'études, en premier lieu, on va présenter une analyse sur le cas d'études « la ville de Tigzirt » ; sa situation, son accessibilité, ainsi qu'une carte de synthèse sur le développement de la ville sur le plan urbanistique et architectural à travers l'histoire.

La finalité de cette analyse, va nous orienter vers un constat général de la ville et les actions à mener, pour l'élaboration d'un plan d'aménagement adéquat avec des principes d'aménagement précis qui permettent la réalisation du plan de masse et du projet architectural afin de répondre aux objectifs établis dans notre travail.

Chapitre I : Introduction générale :

1- L'architecture et le master en architecture…

L'architecture est considérée comme l'art d'imaginé, de concevoir, éventuellement avec une pensée philosophique ou religieuse et de réaliser des édifices. L'architecture a ainsi introduit l'art dans une partie des constructions que l'humanité a pu réaliser, penser, organiser, qu'elles soient habitables ou utilitaires, monumentales ou vernaculaires, religieuse ou militaires…etc. L'architecture actuelle ajoute à une conception technique de la construction des objectifs esthétiques, sociaux et environnementaux liés à la fonction du bâtiment et a son intégration dans son environnement.

L'architecture est une combinaison d'art et de science, qui doit répondre aux besoins humains et sociaux. Elle doit être attentive au niveau du fonctionnement et aux respects du contexte social, politique, économique et environnemental. Elle est reconnue comme le premiers des arts majeurs dans la classification des sept arts jusqu'à XXème siècle, et après encore une fois le premier des neufs arts après la dernière classification sensoriels de Étienne Souriau[1].

L'architecture est un métier à apprendre à travers un cursus ; la philosophie de l'enseignement universitaire en général, et celle de l'architecture en particulier peut être exprimée et résumée comme suit :

> Mettre à la disposition des étudiants les connaissances et les outils méthodologiques et conceptuels appropriés pour leurs permettre, d'une part d'être capable d'intervenir sur les situations et les réalités d'aujourd'hui et d'autre part, de pouvoir produire et de générer des techniques adéquate. L'apprentissage de l'architecture est fait sous la base des cours et des applications sur terrain, donc le savoir architectural est une articulation entre théorie et pratique. Cette enseignement en Algérie ce fait en deux cycles le premier dure 3 ans et le deuxième de 2 ans, qui comprennent à leurs tour un volet théorique et un volet pratique, se nourrissant l'un à l'autre :
>
> - Le volet théorique, ce sont des cours, des TD et tout ce qui s'acquiert dans un établissement d'enseignement.
>
> - Le volet pratique, ou cette dernière s'acquiert dans l'exercice même du métier, en atelier ou même en stage.

[1] Étienne Souriau : Philosophe français né en 1892 à Lille en France, et mort en 1979 à Paris.

2- Le littoral…

Partout sur la planète, les espaces côtiers sont à la fois riches, complexes et fragiles. Très investis par les sociétés humaines, ils sont amenés à occuper une place de premier plan dans le contexte du changement climatique. Attractifs, désirés voire convoités, occupés de multiples façons et soumis à divers conflits d'usages, ils présentent des enjeux d'ordre économique, social, culturel, écologique et politique. S'interroger sur la complexité et le sens des interrelations entre les sociétés contemporaines et le littoral s'impose alors comme nécessaire. C'est un enjeu fort de la recherche en environnement, qui requiert de croiser les approches disciplinaires et de combiner les compétences.

Selon l'idée globale et générale que les gens procèdent sur le littoral, 80% trouvent qu'il s'agit d'un espace balnéaire abritant différents types d'activités (Economiques, Industriels, Touristiques…), alors que pour d'autre, le littorale représente une sorte d'image de carte postale avec des plages calme paradisiaques et un paysage éblouissant.

Le littorale est une zone sinueuse ou s'établit le contacte entre la mer, un lac ou un fleuve et la terre, le terme a un sens plus large que rivage, cote ou même bord de mer, c'est une zone qui peut s'étendre quelques centaines de mètres à plusieurs kilomètres. Il est constitué par une diversité d'écosystème qui présente un intérêt écologique et économique exceptionnels, en outre, ces atouts le caractérisent par deux principaux phénomènes : **La concentration** qui fait de lui un espace attractif, il accueille actuellement la majorité de l'humanité, un grand nombre d'agglomération et d'activités ; **Le passage :** qui lui permet d'être un lieu convoité, propices aux différents flux (échange commerciaux, déplacement…)

3- Présentation de l'option AZUL :

L'option Architecture en Zone Urbaine Littorale (AZUL) s'intéresse principalement au rapport et le lien entre le Projet et son Site. Autrement dit le projet est mis en avant ainsi qu'il possède la même importance que son site et qu'il ne soit pas exiler au second plan, en outre, un bon projet dans cette option est celui qui s'intègre judicieusement dans son environnement naturel, social et économique.

Les particularités, parfois si significatives d'un site donné, doivent être prises en considération dans notre manière de penser, de produire et d'organiser nos espaces de vie. Comme l'a évoqué, entre autres, l'architecte français, Jean Nouvel : « *Chaque bâtiment, a son propre contexte social, culturel et géographique* »[2]

[2]Article publié sur http://www.contemporain.com/architecture/architectes/celebres/jean-nouvel, lu le 10/11/2018.

Parmi les actions à entreprendre :

- En premier lieu, l'identification des facteurs environnementaux spécifiques au littorale (naturel, économique et social) qui ont influencés la production du cadre bâti sur le plan architectural et urbanistique (connaitre le passé d'un site donné). Ces indicateurs qui nous sont si précieux afin que nos actions, particulièrement sur le plan architectural et urbanistique, soient judicieuses et profitables.
- Amélioration de la qualité architecturale et urbanistique en milieu littoral, ainsi que la qualité de vie de nos villes littorales.
- Une meilleure adaptation aux particularités du milieu littoral.
- Une protection et une mise en valeur de manière judicieuse pour un développement durable des potentialités de nos espaces littoraux.

Chapitre II : Etat de connaissance

Section 01 : Thématique générale :

Introduction de la section 01 :

La zone côtière représente environ 8%[3] de la surface terrestre. Elle est constituée d'une mosaïque d'écosystèmes terrestres et aquatiques qui présentent un intérêt écologique exceptionnel de par leur diversité, et un autre économique.

Afin de construire une ville sur un littoral donné, il est nécessaire de porter une réflexion particulière sur les enjeux urbains ainsi qu'aux activités liées pour ce littoral. Une ville littorale est toujours dans le besoin du développement et la mise en valeur de son territoire, ainsi que la protection de son patrimoine naturel sensible est jugé fondamental pour la survie de l'écosystème.

Il est à noter que l'urbanisation d'une ville quelconque (littorale ou pas) est souvent dictée par des grands principes et lois spécifiques à chaque région, en Algérie, est dictée de la loi du Littoral qui s'applique aux documents d'urbanisme des villes littorales algériennes. Cela en fait un lieu où le développement urbain nécessite d'évoluer vers de nouvelles formes en utilisant ses contraintes comme un levier de développement favorisant un aménagement durable de ce territoire.

[3] http://www.ecologie-et-progres.com/95-BERLA.htm, lu le 10/11/2018.

1- Présentation de la ville littorale :

1.1 - Les types des villes littorales :

Les villes littorales d'autant plus de leurs classement part taille (petite, moyenne et grande ville), elles sont fortement liée à la vocation, et donc selon ce qui précède, les villes littorales sont aussi classé comme suit[4] :

- Ville littorale à vocation industrielle.

- Ville littorale à vocation touristique.

- Ville littorale à vocation agricole.

a) - La ville littorale à vocation industrielle :

Les villes à vocation industrielle donnent une forme au paysage, sur le plan architectural et urbanistique beaucoup plus commercial et industriel, composé de bâtiments commerciaux, d'aires de stockage, entrepôts, et des ports attribués à l'industrie et même à la pêche. Ces villes sont connue d'avoir un réseau très important de circulation matérialisé par une variation des moyens de transport, ainsi que par la dominance de l'habitat collectif, les tours...etc.

Figure 2: Le port industriel d'Alger.

Source : https://afrique.latribune.fr/afrique-du-nord/algerie, consulté le 20/12/2018.

Figure 1: Le port industriel de Singapore.

Source : port-industriel-de-singapour-il-est-le-port-le-plus-achalandé-au-monde-en-terme.htm , consulté le 20/12/2018

[4] Il est à noter qu'une seule ville peut posséder plusieurs vocations.

b) - La ville à vocation touristique :

Les villes littorales à vocation touristique ont un aménagement spécifique et propre à elles, les villes côtières touristiques se caractérisent par le développement d'une architecture et d'un urbanisme composé d'espaces de loisirs, de distractions et de consommations, gérés et planifies par l'installation et la mise en place d'infrastructures beaucoup plus touristiques telles que les hôtels, les complexes touristiques, les auberges, les restaurants, les équipements de loisirs… etc. Néanmoins, la présence d'un port de plaisance dans une ville littorale à vocation touristique est primordiale et très important, car il est considéré parmi les infrastructures qui font de la ville, une ville touristique.

Figure 3: Hôtel balnéaire des Roses Agadir, Maroc qui renforce la vocation touristique.

Source : http://www.omni-tours.com/sejour-au-bord-de-mer-maroc.html, consulté le 20/12/2018.

Figure 4: Le port de plaisance de la ville d'Alicante.

Source : https://es.wikiloc.com/rutas-senderismo/ruta-de-tapas-en-alicante-cultural-6478458/photo-3584244, consulté le 20/12/2018.

c) - La ville littorale à vocation agricole :

Figure 5: Porto Moniz, Madeira, ville à vocation agricole.

Source :http://famillevidal.canalblog.com/albums/ile_de_madeire/photos/35291886-pt7864.html, consulté le 20/12/2018.

Ces villes se caractérisent par la dominance de l'activité agricole, développée par les habitants pour satisfaire les besoins de leurs sociétés (facteur économique). Mais sur le plan urbain, ces agglomérations sont généralement constituées de constructions d'habitat individuel et paysannes (ferme), et le reste du territoire est composé de terres agricoles.

1.2- Les risques majeurs :

Avant même de commencer à citer les différents risques côtiers connues, il tout d'abord nécessaire de donner une brève définition et explication sur qu'est qu'un risque côtier ?

Les risques côtiers germe à partir de deux principaux facteurs, l'aléa, qui est considéré comme un événement d'origine naturelle ou humaine potentiellement dangereux, et les enjeux, qui aussi représentent la valeur humaine, économique ou environnementale des éléments exposés à l'aléa, ils constituent ce que l'on risque de perdre et rassemblent par conséquent à la fois les biens et les personnes. Et donc le risque résulte de la combinaison d'un ou de plusieurs aléas avec les enjeux.[5]

Figure 6: Aléa, enjeux et risques côtiers selon la définition classique.

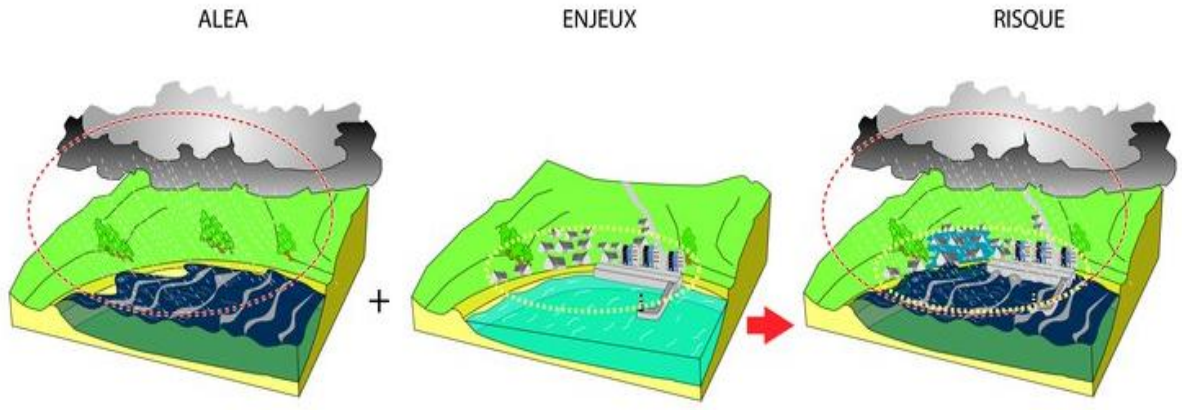

Source : Elaboré par Alain Hénaff, http://www.risques-cotiers.fr/fr/les-risques-cotiers ; consulté le 20/12/2018.

1.2.1- Les différents types des risques côtiers :

Il est possible d'identifier les risques et de les classer selon trois catégories :

- Risques naturel liés aux changements climatiques.
- Risques liés aux activités de la surexploitation des ressources naturelles.
- Risques liés aux activités industrielles.

[5] http://www.risques-cotiers.fr/fr/les-risques-cotiers, consulté le 20/12/2018.

- **<u>Risque naturel d'origine maritime :</u>**

<u>La tempête :</u> C'est un phénomène météorologique, caractérisé par des vents rapides et des précipitations intenses, Elle peut être accompagnée d'orages donnant des éclairs et du tonnerre ainsi que de la grêle. Figure 7: La tempête "Bruno" fait deux morts en Espagne. *Source :* https://www.20minutes.fr/monde/2194035-20171228-tempete, *consulté le 20/12/2018*	
<u>L'érosion des cotes :</u> Le système d'érosion marine est l'action des mouvements de la mer sur les reliefs des régions littorales. C'est la dégradation progressive de la surface de la pierre dû à des facteurs naturels. Figure 8: Le phénomène de l'érosion marine croque le littoral du Togo. *Source : http://letempstg.com/201/04/19/rechauffementclimatique, consulté le 20/12/2018.*	
<u>Tsunami :</u> Est un phénomène naturel aquatique issues d'un <u>mouvement</u> d'un grand volume d'eau, provoqué par un séisme, et peut atteindre les côtes, en vagues destructrices déferlantes de très grande hauteur. Figure 9 : 11 Mars 2011 le tsunami balaie tout le littoral du Japon. *Source : https://www.science-et-vie.com/archives/11-mars-2011-15-h-15-le-tsunami-balaie-tout-le-littoral-19734, consulté le 20/12/2018.*	

Tableau 1 : Tableau résumant les différents risques côtiers naturel d'origine maritime, crée par l'auteur.

Submersion : Il s'agit d'une inondation temporaire des zones côtières par la mer. Figure 10 : Une submersion marine au littoral français suite à la tempête Cynthia. *Source : http://www.lavoixdunord.fr/153271/article/2017-04-25/submersion-marine-la-parole-aux-riverains-jusque-fin-juin, consulté le 20/12/2018.*	
Réchauffement climatique : C'est un phénomène d'augmentation de la température moyenne des océans et de l'atmosphère causant la font des icebergs. Figure 11 : Le réchauffement climatique menace l'écosystème polaire. *Source : https://www.huffingtonpost.fr/2015/09/16/ours-polaire-photo-appel-rechauffement-climatique_n_8145814.html, consulté le 20/12/2018.*	
Changement du trait de la cote : Une hausse du niveau de la mer du au réchauffement planétaire. Figure 12 : Recul du trait de côte de 10m sur le littoral d'Aquitaine. *Source : http://www.france5.fr/emission/sale-temps-, consulté le 20/12/2018.*	

- **Risques liés aux activités de la surexploitation des ressources naturelles :**

Tableau 2 : Tableau résumant les différents risques côtiers liés aux activités d'exploitation des ressources naturelles, crée par l'auteur.

La Surpêche : Est la pêche excessive pratiquée par l'homme sur certains poissons, crustacés ou mollusques. Figure 13 : La surpêche au Chili menace le renouvellement des ressources marines. *Source :https://www.futuraciences.com/planete/definitions/dev elop pement-durable-surpeche-13457/, consulté le 25/12/2018.*	
L'Aquaculture intense : C'est le terme qui désigne l'excès des activités de production animale ou végétale en milieu aquatique. Figure 14 : L'accroissement important de l'aquaculture qui menace l'écosystème. *Source :https://agroactu.com/production-annuelle-de-20-000-t-de-poissons-provenant-de-laquaculture-deau-douce-dici-2020/, consulté le 25/12/2018.*	

- **Risques liés aux activités industrielles :**

1.2.2- Comment sauvegarder et protéger le littorale :

L'objectif environnemental de la protection du littoral est de préserver la biodiversité, les paysages des rivages maritimes de tous les risques existants, et pour cela une variété de moyens de sauvegarde est possible, citons quelques solutions techniques qui sont proposée, en les résumant en deux simples méthodes :

Tableau 3 : Tableau résumant les différents risques côtiers liés aux activités industrielles, crée par l'auteur.

Pollution accidentelle : Naufrages accidentels des bateaux transportant le pétrole ou le mercure ou même l'effondrement des conteneurs chargé de marchandises, chose qui est rare mais possible. Figure 15 : Naufrage du pétrolier Haven dans le golf de Gênes. Italie le 14/02/1991. *Source: https://www.nicematin.com/environnement/ces-pires-pollutions-marines-qui-ont-touche-les-cotes-du-var-et-de-la-cote-dazur-269640, consulté le 25/12/2018.*	
Pollution régulière : Transport maritime quotidiens de la marchandise, cause une pollution remarquable aux eaux marines à court et long terme. Figure 16 : Les déchets jeter par les conteneurs cause une pollution marine. *Source : http://www.intertransits.com/, consulté le 25/12/2018.*	

1. Les méthodes actives utilisant et agissant sur les matériaux naturels :

   - Remodelage de l'estran[6] : le principe consiste en le reprofilage mécanique du haut de plage.
   - Le rechargement de l'estran par un apport artificiel de sables : l'objet est de reconstituer une plage en régression ou même de créer une nouvelle plage. Cette technique nécessite de renouveler périodiquement les rechargements de sable.

2. Les méthodes passives basées sur la construction d'ouvrages lourds en mer ou sur le rivage :

   - Les ouvrages longitudinaux de haute plage (digues, murs).
   - Les ouvrages longitudinaux de bas de plage et des petits fonds (brise-lames).
   - Les ouvrages transversaux ou épis.

[6] L'estran est la partie du littoral située entre les limites extrêmes des plus hautes et des plus basses marées.

Malgré tous ces risques côtier ; le littoral est l'un des parties les plus convoités et urbanisé dans le monde, et plus de 60% de population mondiale y réside. Peu importe le nombre de risques et les types des littoraux, il est toutefois primordial de proposer des solutions appropriées qui doivent être fournis afin de surmonter et éviter les catastrophes et ne pas vanter ses conséquences.

2- Présentation de la ville littorale sur le plan Urbanistique et Architectural :

La ville littorale et grâce à son emplacement spécifique, point de contact entre terre et mer, présente souvent des particularités économiques, sociales et surtout urbanistiques et architecturales, qu'on ne trouve dans les autres villes d'intérieurs, de ce fait le rapport site/ville devient de plus en plus complexe et influant pour la production urbaine et architecturale de ces villes, ce qui les présentent souvent comme un laboratoire en terme de production urbanistique et architecturale.

2.1- Sur le plan urbanistique :

Toutes les villes littorales se diffèrent d'autant de leurs aménagements, développements, activités, vocations ainsi que leurs passé, qui généralement est le facteur primaire et générateur de ce que fait de la ville, la ville d'aujourd'hui.

Pour bien comprendre la ville littorale on va s'intéressé tout d'abord à la présenter sur deux plans urbanistique et architectural afin d'arriver à identifier ses caractéristiques et leurs impacts sur son développement urbain.

2.1.1- Les formes de développement urbain :

La mer a une influence forte sur les formes de développement urbanistique ainsi que sur les aménagements urbains spécifiques des villes littorales, elle se résume comme suit :

3. Développement parallèle à la mer.
4. Développement perpendiculaire à la mer.
5. Développement satellitaire.
6. Etalement sur mer.

1- Développement parallèle à la mer :

C'est le cas le plus courant où la ville est tournée vers le principal centre d'attraction qui est la mer, cette dernière oriente les constructions, détermine les axes urbains et les angles de vue. Ce développement est aussi justifié par des besoins climatiques tels que bénéficier de la ventilation naturelle, et des besoins économiques comme le tourisme balnéaire, les activités portuaires et agricoles…etc.

On a l'exemple de la ville de Sonta Pola en Espagne et Nice en France qui illustrent l'urbanisation développée parallèlement à la mer, que nous dévêleront dans ce qui suit.

- La ville de Santa Pola, Espagne :

La ville de Santa Pola est une ville littorale espagnole qui se développe parallèlement à la mer selon deux principaux facteurs, naturel et politico-touristique[7].

La ville de Santa Pola a suivi la tendance générale des municipalités Alicantines à urbaniser son front de mer, dans un contexte social et politique qui impulse le développement de l'activité touristique et résidentielle qui était volontaire par l'Etat afin de répondre à des besoins politiques et économiques.

En 1973, le premier Plan Général d'Occupation Urbaine (PGOU) de la ville est confirmé pour faciliter l'utilisation de la quasi-totalité du territoire à des fins touristiques et résidentielles (facteur politico-économique), l'objectif de cette confirmation étant de contribuer à une croissance économique plus poussée. De ce fait la classification des sols urbain de la ville fut être renouveler, ce qui fait que des sols urbains rustique (ne pouvant pas être urbanisé par définition) qui longé le littorale de Santa Pola deviennent des sols urbains rustique d'intérêt touristique, où devenait urbanisable, en autorisant la construction de logements isolés, de bungalows et de tours d'habitations afin de répondre aux besoins politico-économiques et donc pouvoir pousser l'économie de la ville qui ne cesser de se dissiper.

Figure 17: Image satellite de la ville de Santa Pola et l'un des facteurs (naturel) responsable de son développement parallèle à la mer.

Source : Google Eartth, consulter le 10/05/2018.

Le développement de cette ville espagnole est aussi limité naturellement par le Nord-Est par la présence de la montagne de Meleja (terrains très accidenté) ; et par le Sud-Ouest, la présence

[7] Politico-touristique : relevant la politique et le tourisme.

de la saline de Santa Pola actuel Parc Naturel préserver, bien qu'une partie de la saline ait été touché par l'urbanisation suite au deuxième facteur (politico-touristique) cité auparavant. (Voir la figure 17)

- La ville de Nice, France :

Le tissu urbain de la ville de Nice a dû s'adapter à un territoire accidenté. La ville s'est développée à partir du Vieux-Nice, qui occupe une sorte de triangle entre la colline du Château, la mer et le Paillon. Elle s'est d'abord étendue en 1612 vers l'est et le port Franc de Nice, afin de réjouir la politique économique de la ville. À partir du XIXe siècle, la ville franchit le Paillon (fleuve de la ville) et se développe le long du littoral et vers le Nord de la ville. Au XXe siècle, le brusque accroissement de la population provoque une extension de l'urbanisation le long de la vallée du Paillon, mais aussi vers l'ouest, à l'intérieur des vallons et sur les différentes collines qui entourent la ville.

Figure 18 : *Cartes illustrent le développement parallèle à la mer de la ville de Nice.*
Source : https://bibliothequesspecialisees.paris.fr/ark:/7387 3/pf0001955333, consulté le 25/12/2018

Img 1. Le développement urbain de la ville de Nice en 1612.

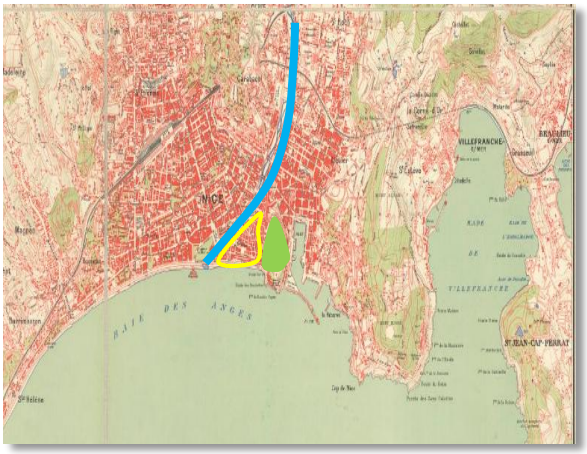

Img 2. Le développement urbain de la ville de Nice à partir XIX.

2- Développement perpendiculaire à la mer :

Les risques naturels jouent un rôle très important sur le développement d'une ville littorale, leur impacte fait que cette dernière s'éloigne de la côte et se construit sur les hauteurs pour éviter les dégâts. Ce développement se caractérise principalement par une organisation du bâti en dégradé ce qui permet la construction des terrasses et des balcons pour avoir des vues panoramiques sur la mer.

Tout cela est afin de garder un maximum de contact et de vue avec la mer pour mieux ancrer la relation ville mer, et cela au plus profond de cette dernière.

- La ville de Monaco :

La ville de Monaco toujours était limitées par deux entités naturelles : la mer et la montagne, et afin de comprendre sa formation et transformation urbaine, il est nécessaire de faire un recul sur son histoire.

Avant 1860 Monaco était un simple rocher perdu ou les guerres se succèdent et la ville passe de mains en mains, jusqu'où elle trouve son essor et sa stabilité fin 1860.[8]

Figure 19 : Cartes et photos qui illustrent le développement parallèle à la mer de la ville de Monaco.
Source:https://fr.calameo.com/read/004475613af327f55f664, consulté le 20/12/2018

Img.3 : Une photo représente le célèbre rocher de Monaco.

Img.4 : Monaco avant 1860.

En 1870 un développement économique rapide est souhaitable, pour cela et afin de désenclaver la ville de Monaco, une décision de crée une voie ferré était prise par Charles III.

Img.4 : Une ancienne photo du chemin de fer qui longe le littoral de Monaco.

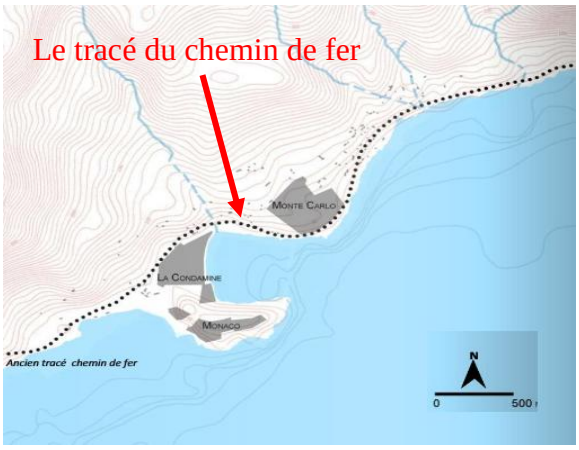

Img.5 : Monaco en 1870 et la réalisation du chemin de fer.

A partir de 1920, la ville de Monaco se développe par une urbanisation parallèle à la mer, en suivant le tracé du chemin de fer, mais la principauté monégasque est vite frapper par sa limite

[8] Couteau Romain et Thomas Manoha. Monaco, ville fertile. p12-p17.

administrative en 1950, son économie étant basée sur la valeur foncière des terrains, elle n'a plus d'autre choix que de se reconstruire sur elle-même en utilisant une nouvelle architecture, tel que construire en hauteur, ou bien de s'agrandir sur la mer. De ce fait l'urbanisation de la ville de Monaco a été réorienter vers un développent perpendiculaire à la mer en s'étalant sur cette dernière avec de nouvelles plateformes.

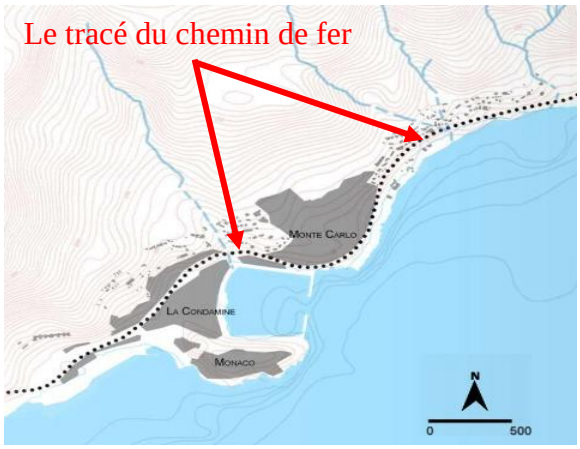

Img.6 : Monaco en 1920.

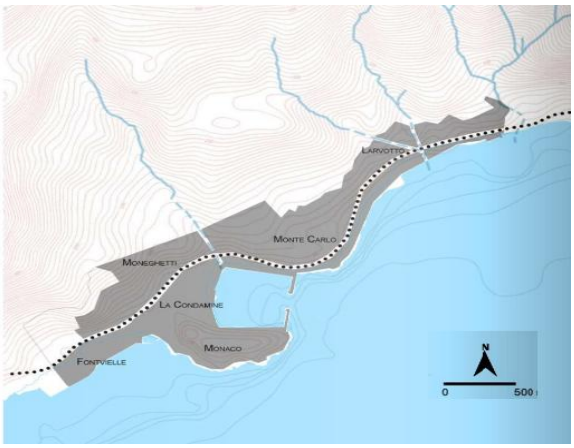

Img.7 : Monaco en 1950, le développement parallèle est bien apparent suivant le tracé du chemin de fer.

Img.8 : Image satellite qui montre les principaux étalements sur mer de la ville de Monaco.
Source : https://fr.calameo.com/read/004475613af327f55f664, consulté le 20/12/2018consulté le 20/12/2018.

Limite administrative de Monaco.

Les étalements sur mer de Monaco.

3- Développement satellitaire :

- La ville de Zéralda, Algérie :

Une ville lors de son développent urbain peut rencontrer des obstacles tel que les terres agricoles, montagnes, zones militaires, zones industrielles…etc qui peuvent réorienter l'urbanisation de cette ville.

Avant l'arrivée des colons ; EL ZERALDA (Zeralda actuellement) se résumé à des fermes et des terre agricoles. L'urbanisation de la ville a vu le jour en 1844 avec le colonialisme, par la création d'un noyau au Sud du littoral de la ville. De ce fait, le développement de cette dernière s'est fait d'une manière aléatoire avec les extensions au fil des années qui se résulte à trois principaux pôles : le village de Zeralda, de Sidi Menif et le pôle du complexe touristique séparé par des terres agricoles préservés selon le PDAU 2016 d'Alger.

Figure 20 : Image satellite des trois principaux pôles de la ville de Zeralda séparé par les terres agricoles.

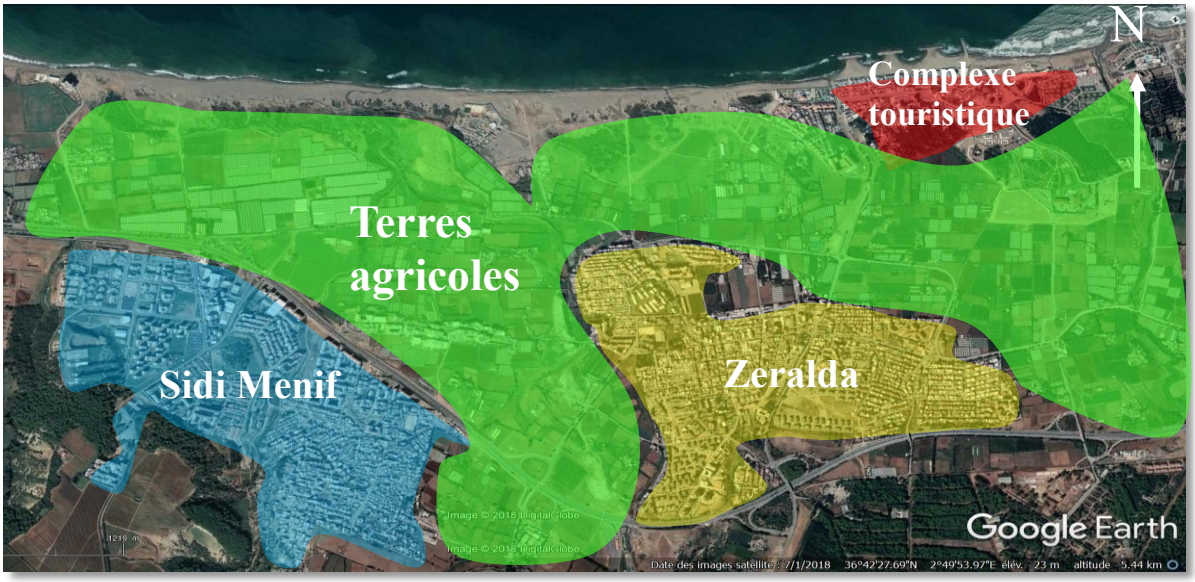

Source : Google Earth consulté le 20/01/2018, traité par l'auteur.

4- Etalement sur mer :

L'étalement sur mer ou en d'autre terme l'île artificielle est une île formée grâce à une intervention humaine, et non de façon naturelle. Elle est généralement construite sur un récif existant, ou peut-être l'extension d'un îlot existant. Les îles artificielles sont traditionnellement créées par remblaiement. Ce

Figure 21 : Image satellite de Palm Jumeirah

Source :https://fr.wikipedia.org/wiki/Palm_Jumeirah#/media/File:Palm_Island_Resort.jpg, consulté le 20/12/2018.

genre de développement serait bâti à partir de plateformes qui pourraient à terme s'adapter aux vagues de mer

2.1.2- Les aménagements urbains spécifiques aux villes littorales :

Quel que soit l'aspect du développement que prend l'urbanisme littoral des villes, linéaire, perpendiculaire à la mer, ou même satellitaire. Les composants du tissu urbain des villes littorales ont une structure urbaine propre à elles, se trouvent toujours basé sur des aménagements spécifiques, tels que, les percées visuelles : qui sont en général une structure viaire, dentant plus, de sa fonctionnalité connue dans l'urbain de jouer le rôle d'un ensemble qui s'organise en réseau, afin de permettre la distribution, l'articulation, la circulation ainsi que la distinction entre les différents espaces publics et privés (les cellules constituant le tissu urbain). Exprime dans l'urbanisme des villes côtières, la singularité de ce dernier, spécialement au bord de mer, ou les séquences et tronçons se mettent en premier plan urbain face au plan d'eau, et assure :

- L'obtention d'une échappée visuelle à partir du cœur de la ville vers la mer (accentué la relation ville/mer).

- Une régularisation et une canalisation de l'écoulement régulier de l'air dans la ville (aération).

Figure 22 : Exemple de percées perpendiculaire à la mer (relation vile/mer) de la ville Santa Pola - Espagne.

Source : Google Earth consulté le 10/05/2018, traité par l'auteur.

Et les espaces publiques, qui représentent dans les sociétés humaines, en particulier urbaines, l'ensemble des espaces de passage et de rassemblement qui sont à l'usage de tous et garantie la liberté de circulation. Les espaces publiques se présentent sous beaucoup de forme, on peut résumer les sortes des espaces publiques dans le tableau ci-dessous :

<u>Les promenades maritimes (font de mer) :</u> Est une voie piétonne ou une vaste allée qui longe le littorale, qui sert toute fois à un lieu de rencontre, promenade de détente et peut abriter des activités (commerce, aire de jeux…etc)	Figure 23 : Exemple de promenades maritime sur la littoral de Saint-Nazaire ; France. *Source:http://www.saintnazaire.fr/ actus-109/, consulté le 25/012/2018.*
<u>Balcons et belvédères :</u> Un belvédère est un point de vue panoramique généralement surélevé à partir d'un parc ou un édifice, et d'où la vue est pittoresque et donne sur la mer dans le cas des villes littorales	Figure 24 : Un balcon urbain en Espagne qui domine la mer. *source :http://www.malaga.es/fr/turismo/informacionyocio/ cnl-66/lis_cd-5929/ , consulté le 25/12/2018.*
<u>Les jetées :</u> La jetée est une structure rigide construite, s'avançant dans la mer, un lac ou un fleuve, elle offre un lieu de promenade et de découverte aux touristes ou promeneur, comme elle peut jouer le rôle d'un brise-lame dans le cas des ports ou des plages nécessitant la protection des vagues.	Figure 25 : Un brise-lame qui joue le rôle d'une jetée et protection 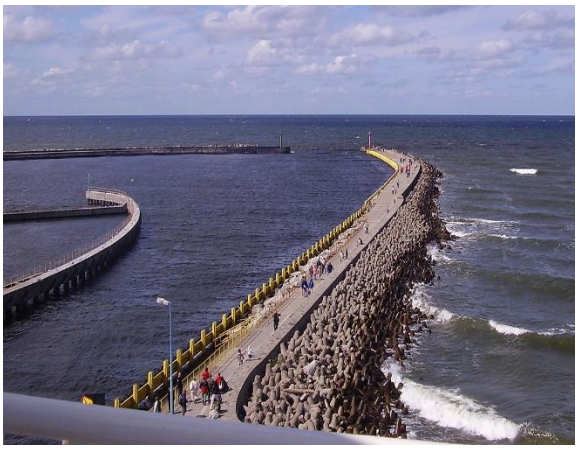 *source :https://fr.wikipedia.org/*wiki/Jet%C3%A9e, *consulté le 25/12/2018.*

Les places publiques : L'espace public constitue l'espace de vie collective de ses riverains, caractériser par : l'aménagement, l'ambiance, les activités économiques (vendeurs ambulants, étals, jeux, carnavals) préservent plus ou moins le statut social et l'anonymat de chacun. Les espaces publiques présentent une très grande variété d'une ville à une autre ; elles peuvent être couvertes ou non couvertes permettant le regroupement, les rencontres et les échanges culturel ainsi qu'elles offrent aux piétons une vue étendue sur la mer dans le cas des villes littorales	Figure 26*:* Une place publique à Rio de Janeiro qui met en valeur la mer. Source :https://www.urbanews.fr/, consulté le 25/12/2018

Tableau 4 : Tableau résumant les différents aménagements urbains spécifique aux villes littorales, crée par l'auteur.

2.1.3- Les infrastructures spécifiques aux villes littorales :

Les villes littorales possèdent des spécificités qui les rendent différentes de ceux des villes intérieures, la présence de la mer accentue parfaitement et en premier lieu cette différence entre les deux types de villes citées précédemment. Et de ce fait on est appelé a cité quelque infrastructure spécifique aux villes littorales parmi tant qui existe :

- Le port :

Un port est une infrastructure construite par l'homme, située sur le littoral maritime, sur les berges d'un lac ou sur un cours d'eau, et destinée à accueillir des bateaux et navires. Il représente un point d'articulation entre la ville est la mer. Des ports de toutes tailles existent, abritant de quelques barques à des milliers de bateaux et installations utilitaires ou industrielles de production, cela dépend de l'activité du port :

a- Port de pêche : sont les plus nombreux dans le monde, et sont souvent ceux dont les dimensions sont les plus réduites. Il joue un rôle très important dans l'économie de certain ville, il possède une infrastructure plus simple vu l'activité exercer, le port de pêche peut être associé avec l'activité de plaisance

b- Port de plaisance : Sont souvent situés près des centres des villes pour des raisons touristiques. Ils accueillent les bateaux de plaisance, de loisir et de compétition. La plupart des

bateaux sont de petite taille, et aussi Il accueille des bateaux résidant à l'année ou des bateaux visiteurs (de passage).

c- Port commercial : Sert à accueillir les navires de commerce et le trafic de passagers sur les ferries, Ainsi que le transport de marchandises. Un port de commerce inclut aussi un réseau de liaisons routières et ferroviaires avec le reste de la ville voir le pays.

d- Port militaire : Appeler aussi base navale, est une base qui abrite des navires de guerre, l'aménagement de cette dernière ne répond ni aux besoins touristiques ni balnéaire, mais plutôt aux fonctions requises dans ce cas d'activité ; il peut être associée aussi a une base aérienne, dans ce cas, on dit qu'il s'agit d'une base aéronavale.

e- Port industriel : Tout port caractérisé par une zone réunissant plusieurs dizaines d'usines et employant quelques certaines de milliers de personnes. Sont souvent situer endors des villes et tient une grande partie de l'économie locale du pays.

- Le front de mer :

Un front de mer est une avenue au bord de mer, spécifique aux villes littorales ; elle offre une circulation piétonne libre sous forme de promenade maritime, sa longueur diffère d'une ville à une autre mais peut s'étendre sur plusieurs kilomètres.

2.2- Sur le plan architectural :

L'architecture est un outil technique en rapport directe avec son milieu et discute avec son environnement, de ce fait le littoral et son paysage apportent des spécificités architecturale propre à lui.

Dans ce qui suit quelques spécificités et caractéristiques architecturales des villes littorales ainsi qu'une analyse d'exemples qui mettent en évidences ces caractéristiques et les atouts de la ville littorale.

- L'implantation et l'orientation des bâtiments :

Afin de profiter de l'ensoleillement et de l'exposition favorable dont jouit la région littorale, la bonne orientation des façades, ainsi que la disposition des espaces de vie et les surfaces vitrées sont les plus importantes lors de la conception, de ce fait les constructions sont souvent orienté vers la mer.

- Les formes et volumétries :

La forme, renvoie à un volume qui n'est pas simplement défini par sa configuration géométrique (composition volumétriques : cube, pyramide, sphère…) ; mais plutôt par des propriétés visuelles, métaphorique et surtout avec le rapport à environnemental et climatologique ainsi qu'économiques (la réalisation des projets attractifs peut devenir comme une source de revenu pour la ville).

- Les ouvertures et éclairages :

Dans le cas des villes littorales l'utilisation des grandes ouvertures et baies vitrées est adopté afin de mieux profiter de l'éclairage naturel, de l'ensoleillement (La protection du rayonnement solaire est assuré par l'emploi des pare soleil horizontal, pare soleil vertical), de l'aération et de la ventilation, sans oublier le faites de profité des vues panoramiques qui donne directement sur la mer.

- Matériaux et techniques de construction :

Les constructions en zones côtières, demande l'utilisation de certaines techniques de construction spécifiques imposée pour résister aux phénomènes naturels marins tels que la corrosion, notamment l'utilisation des matériaux de construction durable résistante dans les milieu aqueux, et qui sont souvent esthétiques comme le verre, la pierre de taille, le béton, la tuile et le bois…etc.

Il est à noter, que le revêtement extérieur des bâtiments littoral est généralement de couleur claire tel que le blanc et le bleu ; et cela afin de diminuer la quantité d'énergie solaire absorbée par les parois extérieures.

- Le centre culturel « LA VILLA MEDITERANEE », Marseille :

La villa méditerranée est un édifice conçu par l'architecte Italien Stefano Boeri, suite à un concours remporté en 2004, mais le chantier commence qu'en 2010, ce bâtiment public se situe au 2éme arrondissement de Marseille, sur l'esplanade du J4 à quelques mètres du Mucem (voir Fig.27), ces deux projets phares en permis à Marseille d'être la capitale européenne de la culture en 2013.

Cette architecture audacieuse est à la fois un lieu d'expositions, un lieu de conférences, de spectacles et de débats. En tout un lieu de dialogues entre les cultures et toutes les expressions du monde méditerranéen contemporain.

Figure 27: Implantation du centre culturel par rapport au front de mer.

Source : projet-architecturale-urbanisme.fr, consulté le 15/10/2018.

Stefano Boeri à conçu un édifice qui développe ses espaces sous et sur la mer (2.25m sous la mer), ainsi qu'il est remarquable par sa spectaculaire plateforme en porte à faux de 40m de long. Ses espaces sont développés selon un R+3 ainsi que trois autres nivaux au-dessous de la mer afin de renforcer la relation ville/mer à travers ce projet.

Figure 28 : Distribution des espaces par niveaux de la villa méditerranée.

Source : https://www.archdaily.com/780576/villa-la-mediterranee-stefano-boeri-architetti, consulté le 15/10/2018.

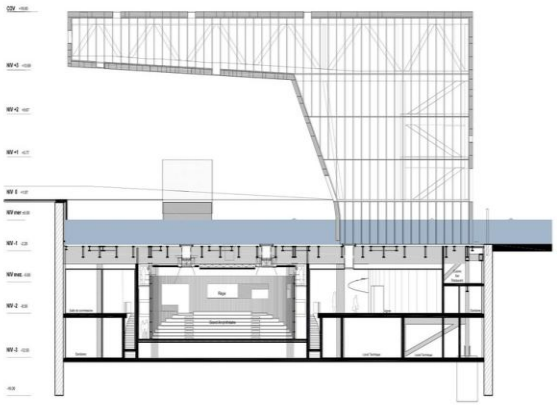

Img 7 : *Coupe Nord-Sud de la villa méditerranée.*

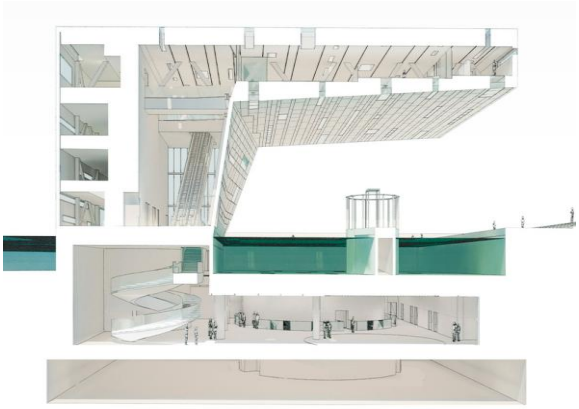

Img 8 : *Coupe Nord-Sud de la villa méditerranée en perspective*

« *J'ai dessiné ce bâtiment en pensant aux désespérés qui tentent de franchir la méditerranée pour trouver une vie meilleure et disparaissent dans les flots* » ; et il enchaine en disant : « *J'ai proposé de construire un bâtiment qui accueillerait la mer, qui s'ouvrirait à elle, qui serait une porte d'entrée et non une barrière*. »[9].

De ce fait, la mise en scène de l'eau au sein du bâtiment, à pousser l'architecte d'imaginé que son édifice soit en relation et en contact avec la mer ; que soit physiquement ou visuellement, par les deux façades latérales complètement vitrés, par des ouvertures percées dans le béton pensé comme un ruban de vert qui fait le tour du bâtiment (façades arrière, le toit et la façade inferieure du porte à faux), ou par l'émergence de 2 niveaux publique dans la mer. Ainsi que la création du volume en porte-à-faux, qui donne l'impression au visiteur de marcher sur la mer grâce aux ouvertures placées au sol du porte-à-faux. (Voir fig.29).

Figure 29 : Vues sur le centre culturel.

Source : https://www.archdaily.com/780576/villa-la-mediterranee-stefano-boeri-architetti, consulté le 15/10/2018.

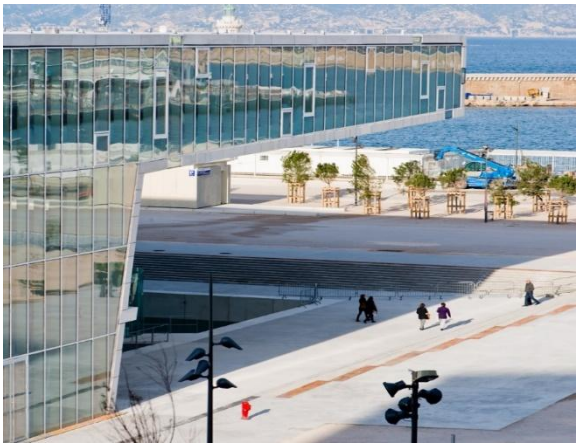

Img 8 : *Continuité visuelle vers la mer par les bais vitrées.*

Img 9 : Les ouvertures percées dans la couverture *en béton.*

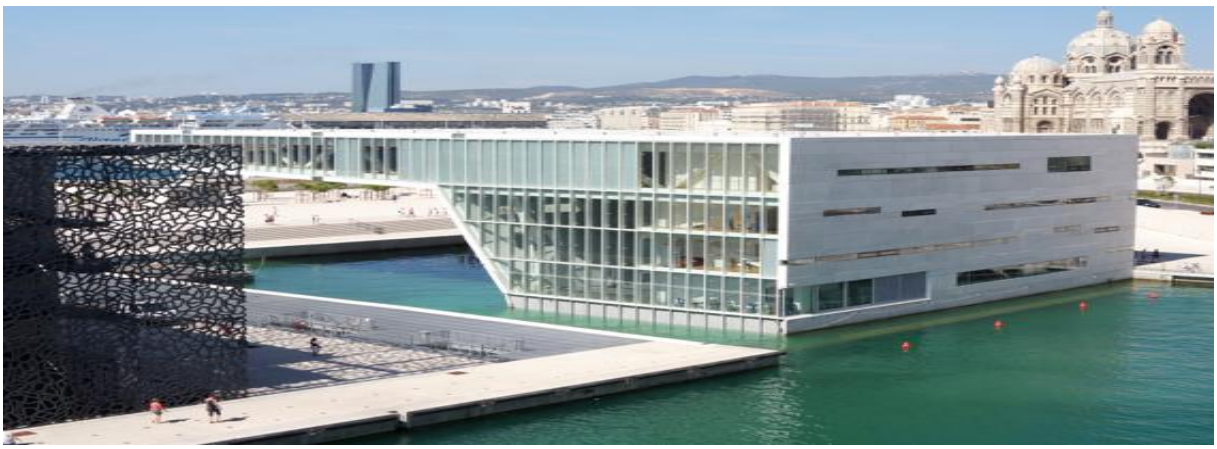

Img 10 : Vue d'ensemble du pavillon sue l'esplanade du J4.

[9] Paroles de l'architecte Stefano Boeri lors d'une description du projet sur www.ac-nice.fr/arts/sitehida/objet-etude/boeri.pdf, consulté le 15/10/2018.

- Padiglione B (Pavillon B), Italie :

Le pavillon B est l'œuvre de l'architecte français Jean Nouvel construit entre 2005 et 2009, ce projet se situe dans la ville de GENOVA en Italie.

Figure 30 : Implantation du projet du pavillon.

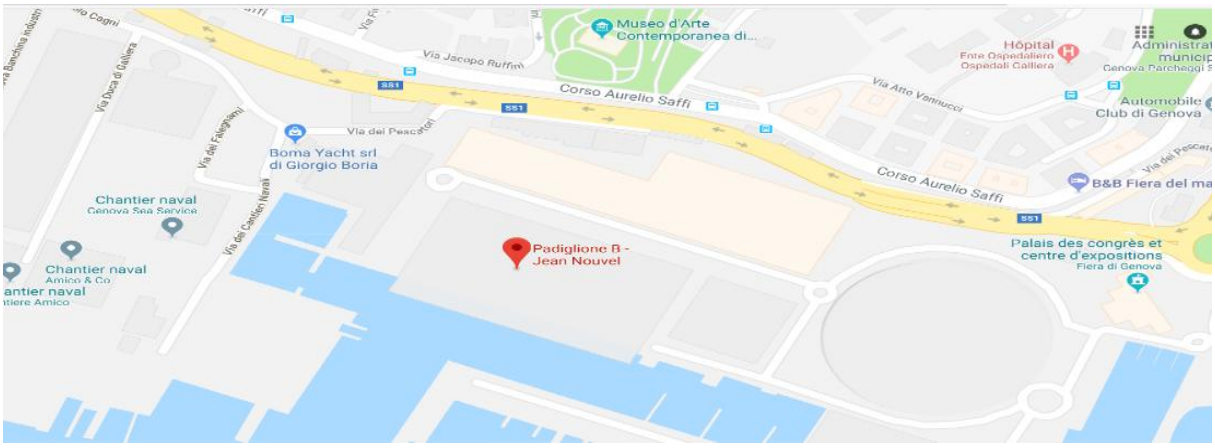

Source : Google Maps, consulté le 15/10/2018.

Il s'agit d'un parc d'expositions de 20 000 m² divisé en deux niveaux, le 1er est le prolongement du quai dans le pavillon afin d'accentuer toujours la forte relation qui existe entre cet édifice et le port donc la mer (relation ville/mer), ce même niveau est entouré de bai vitrées ouvrable « *Totalement ouvert. Quand je dis ouvert, il faut comprendre entièrement vitré, mais aussi largement ouvrable quand le vent et la température le permettent.* »[10].Le 2éme niveau est considéré comme une terrasse couverte mais complétement ouverte sur le port et la mer, ainsi que le bâtiment comporte un étage intermédiaire côté de mer dédié aux services et aux bureaux.

Figure 31 : Dessin schématique expliquant distribution des espaces en élévation du Pavillon B.

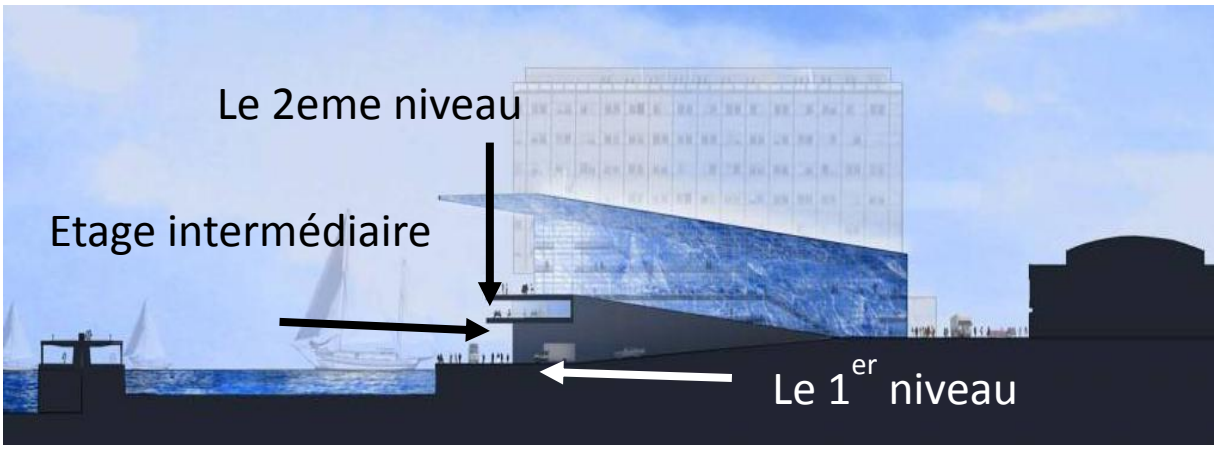

Source : jeannouvel.com, consulté le 15/10/2018.

Afin de renforcer la relation entre la mer et le bâtiment, l'architecte a utilisé sur les 2 niveaux un type de revêtement pour les plafonds de son édifice, comme une sorte de miroirs pour refléter

[10] Paroles de l'architecte Jean Nouvel lors d'une description du projet sur jeannouvel.com, consulté le 15/10/2018.

la mer à l'intérieur du pavillon avec quelques différences entre le 1er et 2éme pour avoir la sensation de visiter les expositions sous la mer. De ce fait, pour le 1er plafond qui couvre le 1er niveau est modelé et rythmé afin de former de longues vagues parallèles aux vagues du quai ; quant au second est constituée de vaguelettes pour représenter l'irrégularité de la surface marine à l'intérieur du centre.

Figure 32 : Les différentes toitures du pavillon.
Source : jeannouvel.com, consulté le 15/10/2018.

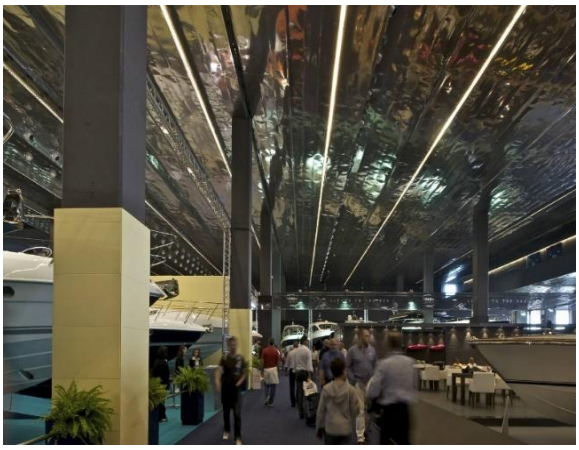

Img 11 : Le miroir avec des vagues parallèles aux vagues du quai (niv1).

Img 12 : Le miroir avec des valettes (niv2).

Et pour la toiture du bâtiment, Jean Nouvel a aussi choisis de recouvrir son œuvre avec un miroir, mais dans ce cas, l'architecte voulait faire refléter le bleu du ciel, les nuages, la grisailles, les rayons de soleil. « C'est d'abord un plan, un plan bleu, trop bleu. Ce bleu ciel des photos sous exposées ou des débuts du cinémascope…Ce plan est évidemment un toit, il se lira depuis la ville, depuis la voie routière qui le longe, comme une abstraction, un immense miroir bleu rectangulaire »[11].

Figure 33 : La toiture miroir du pavillon.
Source : jeannouvel.com, consulté le 15/10/2018.

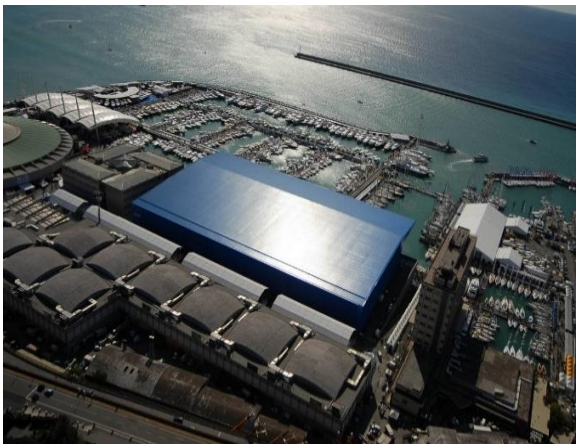

Img.13 : Une vue aérienne du pavillon.

Img.14 : Une vue satellitaire du pavillon.

[11] Paroles de l'architecte Jean Nouvel lors d'une description du projet sur jeannouvel.com, consulté le 15/10/2018.

3- Présentation de la ville littorale algérienne :

Depuis l'antiquité, le littoral Algérien a été particulièrement convoité. L'ouverture sur la méditerranée en a fait un lieu d'échanges commerciaux et culturels, son climat et sa position géographique ont favorisé l'implantation des établissements humains et des activités. Cette tendance a été renforcée pendant l'occupation française par le caractère extraverti de l'économie coloniale. Après l'indépendance, cette pratique s'est perpétuée à travers d'importants investissements industriels, rendant cette partie du territoire encore plus attractive.

Du point de vue écologique, le littoral algérien est riche et diversifié. Sa façade maritime de 1622.4 km de long alterne rivages rocheux, plages sablonneuses et zones humides, il englobe 13 wilayas parmi eux les trois grandes villes Alger, Oran, Annaba ; comme on peut aussi classifier les villes algériennes selon plusieurs classifications[12] représentées comme suit :

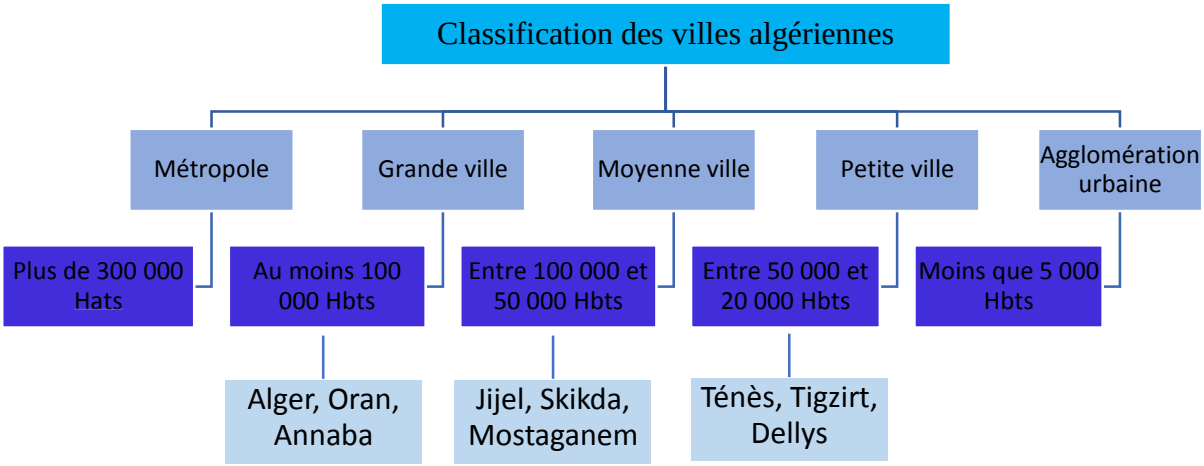

Source : Schéma réalisé par l'auteur

Toutefois, le littoral est caractérisé par une concentration de la population et des activités. En effet, en 1998 la population des wilayas littorales a été estimée à 75% de la population nationale, résidant en permanence sur une bande du littoral de 50 km de profondeur[13/14].

3.1- Problématique de la ville littorale algérienne :

Une fois l'Algérie indépendante, il y'à eux deux politique d'aménagement, la sous période de 1962-1985, et puis celle de 1985 à nos jours.

- 1962-1985 : le cadre bâti algérien était réalisé de la même façon que celui qui était réalisé dans le reste du pays, qui veut dire que l'urbanisme algérien ne différencier pas encore

[12] Retiré de https://fr.wikipedia.org/wiki/Villes_d%27Alg%C3%A9rie, consulté le 30/12/2018.
[13] Office National des Statistiques, Recensement Générale de la Population et de l'Habitation 1998, consulté le 30/12/2018.
[14] Retiré de https://journals.openedition.org/vertigo/8815, consulté le 30/12/2018.

l'urbanisme des villes littorales et des villes intérieures. Cette période était caractérisée par une forte production de maisons individuelles et d'habitats collectifs.

- A partir de 1986, c'est l'abandon du régime socialiste, l'impuissance de l'état devant la crise du logement s'est vraiment faite sentir avec l'effondrement des capacités de financement due à la chute des prix de pétrole ; l'investissement privé est sollicité sans pour autant a qu'il y ait une amélioration dans la qualité des schémas proposés. Ceci a engendré un déséquilibre sur le cadre bâtie, l'apparition des grands ensembles (des immeubles de grande hauteurs de type AADL (Agence de l'amélioration du développement du logement), LSL (Logement Social Locatif), LSP (Logement Social Participatif), LP (Logement Promotionnel), LLV (logement en location – Vente)) ces différents modes de productions de logements procèdent les même caractéristique que soit dans les villes littorales ou dans les villes intérieures.

3.2- Réglementation d'urbanisme du littoral algérien :

En Algérie l'intérêt porté au littoral est récent, la loi relative à la protection et à la valorisation du littoral date du 05 février 2002. Depuis, les pouvoirs publics ont consenti dans ce domaine des efforts effectifs et une politique très ambitieuse a été mise en œuvre.

La loi littorale fixe une politique globale d'aménagement, de protection et de mise en valeur ; la réalisation de cette politique d'intérêt général implique une coordination des actions de l'état et des collectivités locales.[15]

- Ces lois ont pour but de :

- Préserver le patrimoine culturel mais aussi naturel de la zone littorale.

- Encourager l'implantation des activités économiques.

- Encourager la recherche et les découvertes en ce qui concerne les ressources littoral.

- Mettre en place des lois qui interdissent l'empiétement sur des zones littorales naturelle ou patrimoniale.

[15] Article écrit par Malika Kacemi publié le 20/12/2011 sur https://journals.openedition.org/etudescaribeennes/5959 #authors consulté le 10/01/2019.

- **Les lois algériennes relatives au littoral :**

- Loi 02-02 du 05-02-2002 : relative à la protection et à la valorisation du littoral ; a pour objet l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique nationale spécifique d'aménagement et de protection du littoral et de revalorisation des espaces côtiers.

- Loi n° 03-02 du 17 février 2003 : qui définit les principes et les règles d'identification, de promotion et de gestion des ZET (Zone d'expansion touristique).

➢ **Les bandes délimitées par la loi 02-02 du 05-02-2002[16] :**

- Bande 1 :

Il s'agit de la bande inconstructible des l00 mètres instaurée par la loi 90-294, dont la largeur peut atteindre 300 mètres à partir du rivage pour des motifs liés au caractère sensible du milieu côtier. Cette bande inclut le rivage naturel dans lequel sont interdits la circulation et le stationnement des véhicules (sauf les véhicules de service, de sécurité, de secours, d'entretien ou de nettoyage des plages). Les conditions et les modalités d'extension de cette zone et d'autorisation des activités permises sont fixées par une réglementaire.

- Bande 2 :

D'une largeur de 800 mètres où sont interdites :

- Les voies carrossables nouvelles parallèles au rivage.

- Toutefois, en raison des contraintes topographiques de configuration des lieux ou de besoins des activités exigeant la proximité immédiate de la mer, il peut être fait exception à cette disposition.

-Bande 3 :

Dont la largeur est de 3 km, dans cette bande sont interdits :

- Extension parallèle au rivage.

- L'extension de deux agglomérations adjacentes situées sur le littoral à moins que la distance les séparant soit de cinq (5) km au moins.

[16] Loi n° 02-02 du 22 Dhou El Kaada 1422 correspondant au 5/2/2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral, publier le 12/2/2002 au journal officiel ; consulté le 10/01/2019

- Les voies de transites nouvelles parallèles au rivage.

- Les constructions et les occupations du sol directement liées aux fonctions des activités économiques autorisées par les instruments d'urbanisme dans la bande des 3 km sont réglementées.

Figure 34 : Bandes délimité par la loi 02-02- du 05/02/2002.

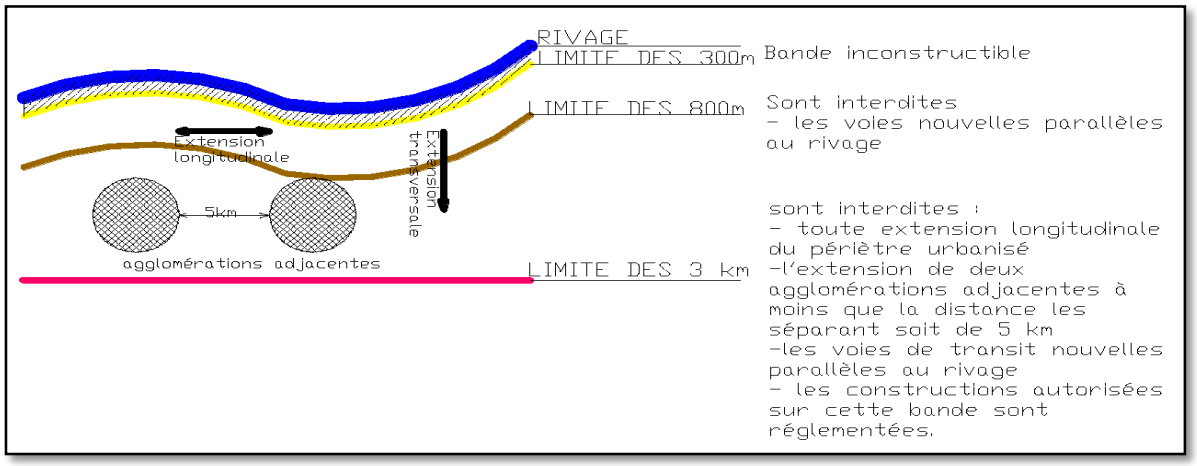

Source : Malika Kacemi, « Protection et valorisation du littoral en Algérie : législation et instruments : Le cas des communes littorales d'Oran », https://journals.openedition.org/etudescaribeennes/5959, consulté le 10/01/2019.

3.3- Les instruments d'urbanisme lié à la protection et à la valorisation du littoral algérien :

PDAU : C'est le Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme, c'est un instrument de planification et de gestion urbaine qui, en divisant son territoire (commune ou groupement de communes) en secteurs urbanisés, à urbaniser, d'urbanisation future et non urbanisables[17], fixe les orientations fondamentales de l'aménagement de ces derniers ; il détermine la destination générale des sols, la nature et le tracé des grands équipements d'infrastructure. Le PDAU doit être compatible avec les orientations de la loi 02-02 du 05-02-2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral et fixer les termes de référence des POS (Plan d'Occupation au Sol) qui fixe à son tour de façon détaillée les droits d'usage du sol et de construction pour le secteur concerné dans le respect des dispositions du PDAU.

PAC : C'est le Plan d'Aménagement Côtier, a pour objet de délimiter l'espace littoral et d'identifier les différentes sources et formes de pollution et d'érosion. La proposition de délimitation de l'espace littoral s'est faite sur la base de critères physiques. Ainsi au niveau des zones des falaises il a été retenu une profondeur de 800 mètres et au niveau des espaces

[17] Depuis le Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville, http://www.mhuv.gov.dz/Pages/Article.aspx?a=83, consulté le 10/01/2018.

relativement plats, il a été retenu une profondeur de 3 km. Il a été intégré les espaces forestiers (forêts et maquis dégradés) dans leur intégralité, les plaines littorales, les terres à vocation agricole, les zones humides et les sites historiques.[18]

SNAT : C'est le Schéma National d'Aménagement du Territoire, c'est un instrument qui exprime une vision prospective de l'occupation de territoire à long terme. Il fixe et développe les orientations fondamentales en matière d'aménagement, d'organisation et de développement durable du territoire national.

3.4- synthèse :

La situation géographique de l'Algérie dans le bassin oriental de la Méditerranée lui procure une place stratégique et lui confère un rôle incontournable dans les échanges entre les deux rives de la Méditerranée. Toutefois, il se trouve que le littoral de cette dernière est soumis à de multiples pressions d'ordre naturelles et anthropiques[19/20]. C'est pour ces raisons qu'il est naturel de le protéger et de réglementer sont exploitation. Avec 4% seulement de la superficie totale du pays, notre littoral est remarquable par ses richesses écologiques et paysagères ce qui fait de lui un espace convoité ; de ce fait, la mise en œuvre de la loi 02-02 du 5 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral ce voie obligatoire, dont sa mission principale est de veiller à préserver le littoral algérien et le mettre en valeur.[21]

Conclusion de la section 01 :

Apres avoir analysé les différents exemples de villes littorales et avoir présenté la ville littorale algériennes et ses instruments d'urbanisme qui sert à protégé et valorisé son littorale, on a pu collecter de multiples particularités des villes littorales sur le plan urbanistique et architecturale, afin de les initier dans notre aménagement urbain (cas d'étude la ville de Tigzirt) par la suite. Parmi l'une des particularités retenue lors de la recherche thématiques, est que la mer constitue l'élément fondateur et directeur de l'aménagement de ces villes littorales, notamment que la meilleure exploitation de cet élément permet un bon fonctionnement de la ville littorale et assure le lien entre ces différentes entités sans oublier que la meilleure exploitation est aussi une meilleure protection du littoral.

---

[18] MEGHFOUR KACEMI Malika. AOUL KHEIRA Tabet. Intégration des Spécificités du Littoral dans les Documents d'urbanisme. Courrier du Savoir (en ligne), [S.l.], v. 8, juin 2007. ISSN 1112-3338. P37. Disponible à l'adresse : >http://revues.univ-biskra.dz/index.php/cds/article/view/511>, consulté le 10/01/2019.

19 Anthropique : Fait par un être humain ; dû à l'existence et à la présence d'humains. Se dit d'un paysage, d'un sol, d'un relief dont la formation résulte essentiellement de l'intervention de l'homme ; retiré de https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/anthropique, consulté le 10/01/2019.

[20] Les pressions cité précédemment voir le titre « Les différents types des risques côtiers» page 08.

[21] Depuis le directeur général du commissariat littoral.

Section 02 : Thématique spécifique :

« Les nouvelles tendances d'hébergements touristiques »

Introduction de la section 02 :

Le tourisme est une activité qui n'a pas cessé de faire parler d'elle, le nombre de touristes dans le monde est en constante augmentation. Le tourisme est désormais un des grands acteurs du commerce international et en même temps, il constitue une des principales sources de revenus de beaucoup de pays en développement ; il est devenu un phénomène socio-économique il contribue dans la création d'emplois dans de nombreux secteurs de l'agriculture aux télécommunications en passant par le bâtiment.[22]

Quel que soit les formes du tourisme existant dans le monde, le tourisme balnéaire joue un rôle fondamental dans le développement économique des pays littoral. Ces dernières qui adoptent ce type de tourisme sont souvent favorisées et souvent très convoité par les touristes et les voyageurs, car le climat tempéré, le charme des sites, les plages sablonneuses et la beauté du paysage naturel côtier ainsi que la qualité de l'hébergement ont constitué les éléments initiaux du tourisme balnéaire de ces villes.

Dans beaucoup de pays, comme l'Espagne, le Maroc, la Tunisie, la France, etc., qui détient une large surface du littoral qui est mise en tourisme en possédant les critères cité juste avant.[23]

Et afin de s'inscrire dans les listes des destinations touristique en général et balnéaire en particulier, faut d'abord procède des infrastructures de qualité et qui rependent aux exigences des touristes ; en revanche, dans le cas des villes littorales potentiellement riche en paysage et en patrimoine… etc. mais qui figurent absentent dans les listes des destinations, et dans ce cas majoritairement le problème réside essentiellement à un manque d'infrastructure d'accueil et de loisir de qualité. Cette réflexion nous permet donc de s'interroger de comment s'y prendre pour développer des constructions balnéaire de qualité, afin d'avoir des équipements d'hébergement en premier lieu, ainsi que des équipements d'attractions et de loisirs en deuxième lieu ; qui répondent aux attentes de la population nationale d'une part, et des visiteurs internationale (les touristes) d'une autre part ; cependant sans compromettre la nature et l'environnement ainsi qu'en protégeant et en valorisant le littoral.

---

[22] https://www2.unwto.org/fr/content/pourquoi-le-tourisme, consulté le 08/01/2019.

[23] Tarik Ghodbani, Othmane Kansab et Abdelaziz Kouti, « Développement du tourisme balnéaire en Algérie face à la problématique de protection des espaces littoraux. Le cas des côtes mostaganemoises », *Études caribéennes* [En ligne], 33-34 | Avril-Août 2016, mis en ligne le 25 juillet 2016, consulté le 17 août 2019. URL : http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/9305 ; DOI : 10.4000/etudescaribeennes.9305.

1- Généralité sur le Tourisme

1.1- Définition du tourisme :

Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme, le tourisme correspond aux « activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs pour affaires et autre motifs »[24].

En d'autre terme « le tourisme désigne aussi à la fois une migration, le fait de voyager, pour son plaisir hors de son espace du quotidien, des lieux de vie habituels, et d'y résider de façon temporaire, mais aussi un secteur économique qui comprend l'ensemble des activités liées à la satisfaction et aux déplacements des touristes. »[25]

D'après ces définitions, on peut conclure que le tourisme est un déplacement d'une personne dans un lieu éloigné de sa résidence habituel pour des motifs et besoins divers (loisir, culture, contacte, repos, affaire …etc.).

1.2- Types de tourisme :

a) Le tourisme balnéaire : Le tourisme balnéaire constitue la forme de tourisme la plus répandue dans le monde est principalement associé aux stations balnéaires, appelé aussi le tourisme littoral. Il s'applique au tourisme en bord de mer[26]. (Ex. la ville de Hammamet, Tunisie).

b) Le tourisme rural ou agritourisme : Le tourisme rural est une forme de tourisme situé en milieu rural. Il concerne l'ensemble des habitants de ces terroirs et notamment les agriculteurs.[27] (Ex. la Corse).

c) Le tourisme Saharien : Tourisme saharien est fondé en particulier sur les valeurs du nomadisme que le voyageur occidental tente de retrouver, tourisme caractériser par les randonnées chamelières et les visites des campements nomades. (Ex. la ville de Taghit, Bachar au sud de l'Algérie).

d) Le tourisme de santé : Appelé aussi le tourisme médicale, il consiste au fait de se déplacer de son pays natal (lieu de résidence) vers des destinations étrangères, par but de se faire soigner et améliorer sa santé, ça dépend des prix et des soins présenté ne sont disponibles qu'à l'étranger. (Ex. le voyage en Turquie pour effectuer des opérations chirurgicales).

---

[24] http://www2.unwto.org/, consulté le 08/01/2019.
[25] https://fr.wikipedia.org/wiki/Tourisme, consulté le 08/01/2019.
[26] https://fr.wikipedia.org/wiki/Tourisme_baln%C3%A9aire, consulté le 08/01/2019.
[27] https://fr.wikipedia.org/wiki/Tourisme_rural, consulté le 08/01/2019.

e) Le tourisme culturel : Est un tourisme qui a pour objectifs, la découverte des cultures étrangères sites et monuments historiques, les différentes civilisations, afin d'enrichir ses connaissances. (Ex. la visite des Pyramides en Egypte, le musée du Louvre en France…)

f) Le tourisme sportif : Toute activité au cours de laquelle les touristes sont attirés à un endroit particulier à titre de participants, de spectateurs à un événement sportif, ou pour assister à des attractions sportives ou participer à des rencontres d'affaires reliées au sport.

g) Le tourisme d'affaire : Désigne les déplacements à but professionnel. Il combine les composantes classiques du tourisme (transport, hébergement, restauration) avec une activité économique pour l'entreprise[28].

h) Le tourisme religieux : Appelé aussi tourisme de la foi, est le fait d'appréhender dans le contexte du tourisme les lieux saints et la visite que les touristes de diverses convictions religieuses effectuent dans ces lieux dans un but de pèlerinage, de rassemblements religieux[29]. (Ex. le pèlerinage en Arabie Saoudite…)

1.3- Les différentes formes du tourisme :

Le tourisme aussi peut avoir une classification selon ses formes, ces derniers sont résumés dans le tableau qui suit :

Les différentes formes du tourisme	Selon l'environnement du site touristique	Tourisme balnéaire, tourisme rural, tourisme montagnard et tourisme urbain.
	Selon l'activité pratiquée	Le tourisme d'agrément, le tourisme d'affaires, le tourisme de santé, le tourisme culturel et religieux
	Selon le mode d'hébergement	Hôtellerie, village de vacances, résidence secondaire et camping (camp de toile).
	Selon le budget	Tourisme de lux et tourisme social
	Selon la durée	Tourisme organisé de séjours et tourisme de courte durée.

Tableau 5 : Tableau résumant une des classifications du tourisme selon la forme, crée par l'auteur.

1.4- Facteur influant sur le tourisme

- La disponibilité des structures touristiques.
- Trouble politique et économique.
- Détérioration du niveau de vie et la hausse des prix.
- Elévation du niveau de vie.
- Facilité de transport.
- Les guerres.

[28] https://fr.wikipedia.org/wiki/Tourisme_d%27affaires, consulté le 08/01/2019.
[29] https://fr.wikipedia.org/wiki/Tourisme_religieux, consulté le 08/01/2019.

2- Bref aperçue sur l'évolution du tourisme Méditerranée :

La mer a toujours été considérer comme étant un élément central et qui marque l'attractivité de la zone littorale, de ce fait beaucoup de facteurs ont pu confirmer l'importance de la mer et de la zone côtière en particulier, qui en structurer à leur manière le tourisme littoral. Ce dernier a connu une évolution qui peut se lire à travers le temps et s'inscrit sur différents espaces, autrement dit les critères influant sur le touriste en du évoluer à partir d'une simple volonté de séjourné dans un beaux paysages sauvages au bord de mer, à une volonté d'avoir à proximité une variété d'activités récréatives, notamment sportives ainsi qu'à la présence d'équipements variés (hôtels, restaurants…).

« *Qu'est-ce que la Méditerranée ? Mille choses à la fois, non pas un paysage, mais d'innombrables paysages, non pas une mer, mais une succession de mers, non pas une civilisation, mais plusieurs civilisations entassées les unes sur les autres...* »[30]

La méditerranée a été le berceau de plusieurs civilisations a traves les temps, ce qui rend le bassin méditerranéen convoité et mouvementé. En 1971 les 21 pays riverains de la Méditerranée recevaient déjà 86 millions de touristes. Ces effectifs s'élevaient à 125 millions en 1985, à 200 millions en 1990 et ils dépassent certainement les 250 millions de touristes aujourd'hui, petit à petit ce bassin demeure la principale destination mondiale et le tourisme méditerranéen devient très concentré dans quelques sites clés autour d'attractions naturelles ou culturelles.[31]

3- La politique du tourisme en Algérie

L'Algérie est la dernière destination touristique dans le Maghreb, elle est pourtant la première région à fort potentiel touristique comparé aux autres pays maghrébins. Ce pays riche en histoire, d'une géographie variée, et d'un climat tempéré, possède des potentialités touristiques qui participent à faire de l'Algérie un des bastions du tourisme mondial, elle est doté de 1 622.4 km de côtes, le relief Algérien est composé de quatre ensembles ; les chaines côtières du Tel, une suite de plateaux et de plaines, une bande montagneuse méridionale et la région du Sahara avez ses massifs montagneux.

Ce qui fait que toutes les formes de tourisme peuvent être pratiquées en Algérie du tourisme d'affaire, tourisme balnéaire, tourisme rural, tourisme sportif, tourisme culturel au tourisme archéologique...

---

[30] Fernand BRAUDEL La Méditerranée, Tome 1 : l'espace et l'histoire. Disponible sur : https://www.babelio.com/auteur/Fernand-Braudel/10760/citations?pageN=2, consulté le 18/02/2019.

[31] « Le Tourisme dans le bassin méditerranéen », http://geotourweb.com/nouvelle_page_34.htm, consulté le 29/05/2019.

Le gouvernement a décidé donc de donner au tourisme une dimension à la mesure de ses potentialités et de ses atouts. Il s'agit désormais d'accompagner et d'encadrer la montée en puissance du tourisme national et de l'insérer dans les circuits commerciaux du tourisme mondial par l'émergence de la destination « Algérie » comme destination touristique de référence au plan international. Cependant, la construction d'une destination touristique requiert la définition d'une démarche organisée et durable permettant de doter l'activité touristique de la lisibilité et de la visibilité nécessaires à la consécration d'une économie touristique alternative aux ressources tarissables et non-renouvelables que sont les hydrocarbures, car le tourisme n'est plus désormais un choix, c'est un impératif.[32]

4- L'hébergement touristique :

Cas général :

Un hébergement ou hébergement touristique est un logement temporaire dont a besoin toute personne en déplacement lorsqu'elle s'absente de son domicile pendant plus d'une journée. L'hébergement est nécessaire principalement pour dormir, mais aussi pour assurer la sécurité du voyageur, sa protection contre le froid ou les intempéries, la garde des bagages.[33]

4.1- L'hébergement touristique et l'habitat en milieu littoral :

4.1.1- Présentation de l'habitat en général

L'habitat est défini comme un espace résidentiel de vie familiale, un lieu d'activités privées, de repos, de recréation. L'habitat est le support de l'existence et de l'organisation de la vie humaine, c'est un élément constitutif de la vie sociale, une exigence primaire pour tous les êtres humains.

4.1.2- Présentation de l'habitat en milieu littoral :

L'habitat en milieu littoral, est l'espace résiduel au bord de mer qui représente un champ d'étude très riche et complexe que celui de l'habitat en général. Par ses particularités et ses exigences du lieu d'implantation, ainsi que par plusieurs facteurs qui agissent sur son environnements qui sont : le facteur climatique, physique, sociologique et réglementaire, l'influence de la mer sur ses espaces a causer une forte demande sur l'habitat dans cet espace, son architecture a connu beaucoup de changement à travers le temps dans leurs style architecturale, forme et matériaux de constructions.

---

[32] Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique 2030, disponible sur : https://www.mta.gov.dz/?p=236 consulté le 20/02/2019.

33 https://fr.wikipedia.org/wiki/H%C3%A9bergement_(voyage), consulté le 20/02/1019.

4.1.3- L'évolution de l'habitat littoral à travers l'histoire :

1. L'habitat littoral avant le 19éme siècle :

Les caractéristiques générales :

- Volumétrie complexe et fragmenté.

- La façade principale souvent orienté vers la mer, ainsi que la modénature[34] des façades et l'utilisation de différents matériaux.

- Dimension parfois importante selon la fonction des pièces.

- Présence des terrasses, balcons, les bow-windows, vérandas et les jardins.

- Toitures inclinés en tuile.

2. L'habitat littoral actuel :

A partir du 19éme siècle l'habitat littoral a connu un développement architectural caractérisé par :

- Volumétrie simple et orienter vers la mer ainsi qu'une présence de décrochement.

- Utilisation des bais vitrés.

- La présence du rapport plein/vide.

- La présence des terrasses, des galeries, des pergolas, des porches et des brises soleil.

- Toiture plate et une forte présence des couleurs clairs (balan et bleu).

- Présence des piscines afin de rafraichir l'air ambiant.

5- Types d'hébergement touristique :

- Hôtel : L'hôtel de tourisme est un établissement commercial d'hébergement classé, qui offre des chambres ou des appartements meublés en location à une clientèle de passage qui y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois, mais qui, sauf exception, n'y élit pas domicile. Il peut comporter un service de restauration. Il est exploité toute l'année en permanence ou seulement pendant une ou plusieurs saisons. [35]

[34] Modénature : Traitement ornemental de certains éléments structurels d'un édifice, obtenue par un travail en creux ou en relief.
[35] Pro.tourisme-loireatlantique.com/wp-content/uploads/2014/11/hotels-définition-etclassement-fiche-technique-2014-2015.pdf, consulté le 20/02/2019.

- Complexe hôtelier : Ensemble d'installations hôtelières et d'équipements de loisirs aménagés en un lieu par un même promoteur.[36]
- Terrain de camping : Les terrains aménagés de camping et de caravanage sont destinés à l'accueil des tentes, des caravanes, des résidences mobiles, d'habitations légères ainsi que de loisirs. Ils sont constitués d'emplacements nus ou équipés de l'une de ces installations ainsi que d'équipements communs. Ils font l'objet d'une exploitation permanente ou saisonnière et accueillent une clientèle qui n'y élit pas domicile.[37]
- Bungalow : Construction simple et légère servant de résidence de vacances, en particulier à l'intérieur d'un ensemble hôtelier ou d'un camping, installé dans la nature pour un séjour provisoire.[38]

Figure 35: Exemples des différents types d'hébergements touristiques.

Img 01 : L'hôtel lala baya 4* Hammamet, Tunis.
Source : https://www.leclercvoyages.com/ product/?pid= 474350&c.desti=TN.HAM , consulté le 29/.02/2019.

Img 02 : Complexe hôtelier e l'aéropole à Casablanca, Maroc.
Source :http://chantiersdumaroc.ma/nouveau-complexe-hotelier/,consulté le 29/.02/2019.

Img 03 : Coopérative de camping de st esprit, Québec.
Source : http://www.campingsaintesprit.com/, consulté le 29/.02/2019.

Img 04 : Bungalow CET, Tipaza.
Source : https://fr-fr.facebook.com/complexetouristiquecet/ /, consulté le 29/.02/2019.

[36] Définition retiré du dictionnaire le Parisien, dictionnaire.sensagent.leparisien.fr, consulté le 20/02/2019.
[37] Définition retiré du document de l'exploitation d'un terrain de camping, de l'agence du développement du tourisme français, page 4, consulté le 20/02/2019.
[38] Définition retiré depuis le dictionnaire Larousse, Edition 1986, Paris, 1980, page 133.

6- La vision du touriste sur les hébergements touristiques :

Dans les temps actuel, le touriste a tendance à vivre pleinement ses vacances ; commençant par le choix de la destination de vacances, qui tombe vers des pays et des villes plus au moins social. La notions des vacances de luxe dans des grandes villes tel que Dubaï, Las Vegas… ou tout est calculer et mesurer, se dissipe au fur et à mesure, alors que passer des vacances en plein milieu de Essaouira (Maroc) par exemple, permet au touriste de côtoyer les villageois, de vivre et de voir de prêt leur style de vie, leurs traditions, leurs originalités ce qui lui permet ainsi de sentir la déférences par rapport à son quotidien et sa routine. Par ailleurs cela s'applique également dans le choix des lieux d'hébergements lors des vacances, pour bien accentué le souhait de vivre comme étant un des villageois de la ville visité ; le touriste fuit les hôtels et les cinq étoiles, et préfère de loin qui sois dans un hébergement qui complète son enrichissement ainsi qu'il soit livré à lui-même, tout simplement de se sentir chez lui tout en étant pas chez soi.

7- Les formes d'hébergements touristiques actuels : les nouvelles tendances d'hébergement touristique :

- Résidences touristiques : Est un établissement commercial d'hébergement classé, faisant l'objet d'une exploitation permanente ou saisonnière. Elle est constituée d'un ou plusieurs bâtiments d'habitation individuels ou collectifs regroupant, en un ensemble (homogène, des locaux d'habitation meublés et des locaux à usage collectif. Les locaux d'habitation meublés sont proposés à une clientèle touristique qui n'y élit pas domicile, pour une occupation à la journée, à la semaine ou au mois. Elle est dotée d'un minimum d'équipements et de services communs. Elle est gérée dans tous les cas par une seule personne physique ou morale.[39]
- Village de vacances : Est un hébergement touristique organisé en plusieurs bâtiments, tel que des appartements, des bungalows ou des chalets et proposant des services liés à l'hôtellerie, ainsi que des équipements et des activités de loisirs.[40]
- Appart-hôtel : Est un nouveau concept résidences de touristique, ce type de logement convient à ceux qui souhaite partir en voyage touristique ou même d'affaire, il s'agit d'un logement prêt-à-vivre pour un week-end, un mois ou quelque mois. La taille des appart-hôtel peut être variable.

[39] Définition retiré du code du tourisme en France, l'article R133-33 du tourisme, consulté le 25/0282019.
[40] Définition retiré https://fr.m.wikipedia.org/wiki/village_de_vacance, consulté le 25/02/2019.

8- Qu’est qu’un appart-hôtel ? :

Un appart hôtel est une sorte de résidence touristique qui est souvent doté de services de type hôtelier, tel que le linge de maison, le ménage, TV, WIFI et même la restauration ainsi qu’où la location à la très courte durée est possible. L’appart-hôtel peut se trouver partout dans des différents endroits : en bord de mer, en montagne et en centre-ville aussi.

8.1- Les concepts des apparts hôtels :

La volonté de créer ce genre d’hébergement a vu le jour, afin d’avoir une alternative intéressante qu’un hôtel, sous le concept de louer des appartements lors d’un déplacement qu’il soit purement touristique ou même professionnels, de courte ou longue duré qui peut se faire à la journée, à la semaine ou au mois (comme un déménagement ou une formation), d’une part. Et d’autre part, le concept réside aussi d’avoir la possibilité de se sentir chez soi afin de quitter la morosité d’une chambre d’hôtel d’où ‘’Le client y est chez lui, lors d’un déplacement en toute indépendance‘’

8.2- Les avantages d’un appart-hôtel :

Puisque ce type d’hébergement fleuris de nos jours petit à petit et un peu partout dans le monde, c’est parce qu’il possède plusieurs avantages qui lui procure la place en premier rang, tel que :

- L’intimité : l’appart-hôtel permet aux locataires **gérer leurs appartement librement jusqu’à leurs sortie.** Ni le propriétaire, ni le service de chambre ne viennent en leurs absences tout comme chez eux, sauf si un ménage hebdomadaire est prévu par exemple, ou lors d’une demande de prestation particulière ; ce qui leurs procure toute une liberté de pouvoir s’installer et de s’étaler en toute discrétion.
- Espace de vie plus important : Un appart-hôtel est conçu d’une manière d’y vivre jour et nuit, et non pas seulement pour le couchage comme il est le cas des hôtels ; l’espace de vie est plus grand qu’une chambre de ces derniers. L’appart-hôtel dispose d’une manière générale d’un séjour et d’une ou plusieurs chambres, d’une kitchenette équipée ainsi qu’une salle de bain.
- Liberté des repas : L’appart-hôtel dispose d’une cuisine essentiellement équipée, ce qui permet toute une liberté au niveau des horaires des repas, ce qui rend le locataire alaise et pas contraint par les horaires de l’établissement. Ainsi que sa lui offre une gérance du budget, ce qui permet de réaliser une économie substantielle par rapport à un hébergement à l’hôtel avec une restauration de 3 fois par jour.

- Liberté de réservoir : Dans un appart-hôtel la possibilité de recevoir des amis, des membres de famille qui voudrait venir passer quelques jours, ou un week-end ou même des collègues des relations d'affaires (s'il s'agit d'un séjour d'affaire) pour prendre un café, est permise. Autrement dit le nombre des visiteurs (jour/nuit) peut varier durant le séjour.

8.3- Etudes d'exemples d'appart-hôtel :

1- OCEAN PARK appart-hôtel 4*, Casablanca, Maroc :

Cet établissement se situe à Casablanca au Maroc, à 2 km de l'aéroport de Mohamed V et donne sur l'océan Atlantique. Ce présente sous forme de deux bâtiments de R+4 chacun, relier au 1er étage par une passerelle qui passe au-dessus de la piscine rectangulaire hors-sol extérieur qui se trouve entre les deux bâtiments.

Figure 36: Situation de l'OCEAN PARK Appart-hôtel.

Source : https://www.oceanparkcasablanca.com/fr/, consulté le 15/03/2019.

Figure 37: La description volumétrique du projet.

Source : https://www.oceanparkcasablanca.com/fr/, consulté le 15/03/2019.

Océan Park appart-hôtel, est doté de 36 appartements de différents types d'un simple appartement à une suite de luxe et studio exécutive, certains sont doté d'une terrasse et d'autre par un balcon ; et dans ce qui suit la programmation de l'établissement :

- Accueil et administration.

- Centre de SPA, Centre de fitness, Salle de massage.

- Piscine privée, salle de loisirs.

- Buffet.

- Blanchisserie.

Et pour les appartements en général possède un espace nuit, une Kitchenette, un coin repas et travail, une salle de bain, un séjour et un balcon.

Figure 38 : Représentation de différents espaces de l'Océan Park Appart-hôtel, Casablanca, Maroc.
Source :http://ocean-park.hotels-in-casablanca.com/fr/#photo, consulté le 15/03/2019.

Img 01 : Le buffet de l'établissement.

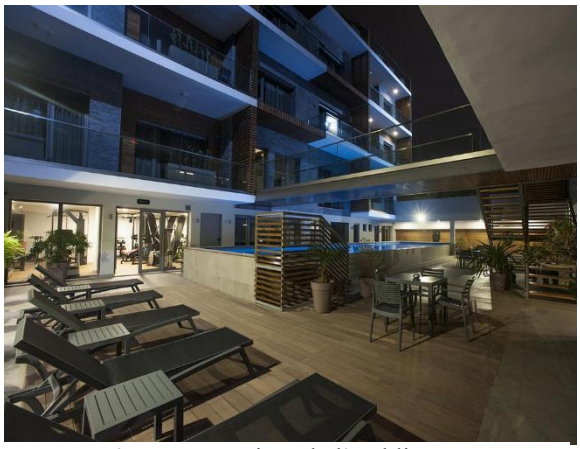

Img 02 : L'espace extérieur de l'établissement.

Img 03 : Une surélevé de l'ensemble depuis le 2éme bâtiment.

Img 04 : Le coin séjour et Kitchenette d'un appartement.

Img 05 : Une chambre d'un appartement.

2- Résidence Mehari Tabarka, Tunisie :

La résidence se situe en Tunisie, à Tabarka la ville frontière avec l'Algérie. Fait partie du complexe hôtelier du Golden Yasmine Tabarka à quelque mètre de la mer méditerranée.

Figure 39 : Situation de la résidence Mehari Tabarka, Tunisie.

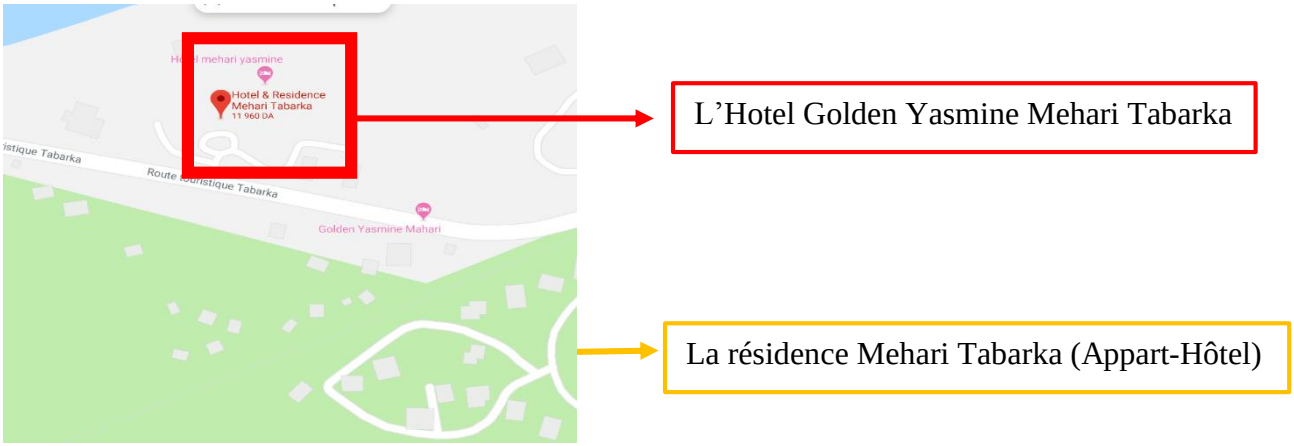

Source : https://www.goldenyasmin.com/fr/residence-mehari-tabarka/, consulté le 15/03/2019.

La résidence se constitue de 30 appartements et villas en location, pour courte et longue durée, de différents types d'appartements existent dans cette résidence des studios, des T2, T3 et d'autres plus spacieuses sous forme de villas.

Figure 40: Différentes vue extérieurs de la résidence.

Source : https://www.goldenyasmin.com/fr/residence-mehari-tabarka/, consulté le 15/03/2019.

Img 01 : vue extérieur de deux appartements.

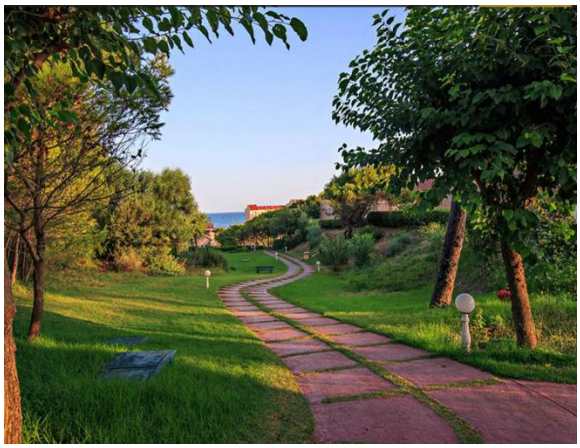

Img 02 : Une des allées qui mène vers la plage privé de la résidence.

La résidence est construite dans un écran naturel, entre mer et terre, dispersé e, plein verdure d'une colline de légère pente qui donne directement sur la mer méditerranéen, qui permet d'avoir des grand espaces vert aménagé par des fontaines, des espaces spéciale barbecue, une piscine collective, et terrain de Golf.

Les appartements sont tous conçue selon la même programmation qui les rendent doté d'une Kitchenette, un espace repas, un séjour, une salle de bain et une ou deux chambres selon le type de l'appartement et des terrasses extérieurs.

Img 03 : L'espace barbecue collective dans une partie du jardin de la résidence.

Img 04 : La piscine collective de la résidence.

Figure 41: Une partie du terrain du Golf vue depuis un appartement.

Source : Prise par l'auteur, le 03/09/2018.

3- Résidence LOUZANI, Essaouira, Maroc :

La résidence se situe à Essaouira au Maroc, à 1 km du centre-ville d'Essaouira et à 50 m de l'océan Atlantique, offre des appartements avec une vue panoramique sur la plage à proximité.

Figure 42: situation de la résidence LOUZANI.

Source : https://residencelouzani.com/fr/superior-family-appartement/, consulté le 15/03/2019.

La résidence se présente en un seul immeuble de R+3, et ne possède pas d'autres équipements de loisirs et détente comme la plupart des appart- hôtels. Ces 7 appartements sont présentés selon deux types aménagements : Double Deluxe et Superior Family.

On présentera par la suite le plan et les photos d'un appartement de type Superior Family :

Figure 43: Représentation schématique d'un appartement de la résidence LOUZANI et des photos des différents espaces du même appartement.

Source : https://residencelouzani.com/fr/superior-family-appartement/, consulté le 15/03/2019.

Img 01 : Représentation schématique d'un appartement.

Img 02 : Une photo représente le coin séjour et la 2éme chambre de l'appartement.

Img 03 : Une photo représente la Kitchenette et une autre chambre de l'appartement.

9- Les Appart-hôtels en Algérie :

Les appart-hôtels en Algérie sont nouveaux et sont en tendances, selon les recherche qu'on a pu effectuer durant l'année, la notion d'appart-hôtel en l'Algérie signifie pour certain la location des appartements privé pendant la période estivale ; chose qui est totalement fausse.

Au final, après de long de recherche nous trouvons quelque équipements d'apparts-hôtels qui nous les citons dans ce qui suit :

> Deux qui ont été inauguré en Janvier 2019, et qui malheureusement on n'a pas eu le droit de les visité ou de collecté quelques informations sur leurs concepts, et on s'est contenté de les découvrir via leurs site internet et leurs pages Facebook.

1- Résidence touristique du port, le seul parmi nos exemples algériens qui est en contact directe avec le littoral et la mer, qui se situe à Tamenfoust à Alger.

Figure 44 : Présentation de l'établissement Résidence touristique du Port.
Source : https://www.booking.com/hotel/dz/residence-touristique-du-port.fr.html#map_closed, consulté le 20/03/2019.

Img 01 : Une vue aérienne de la résidence.

Img 02 : Une vue de la façade coté plage privé.

La résidence se présente en un seul bâtiment de R+5, chaque étage dispose de deux appartements, en simplex ou même en duplexe. Par la suite quelque plans en 3D de la résidence.

Img 03 : Une vue en plan d'un appart du 1ér etage.

Img 04 : Une vue en plan d'un appart du 2éme etage.

Img 04 : Une vue à partir d'un séjour d'un appart.

2- Place Appart-hôtel ★★★ situé à Bordj El Kifen à Alger. Se présente sous forme d'un bâtiment de R+6, doté des appartements ainsi que deux selles de conférences, une salle de remise en forme, par la suite quelques photos présentent l'établissement :

Figure 45: Les appartements de l'établissement.

Source : http://www.palace-apparthotel.com/cms/index.php/fr-fr/, consulté le 20/03/2019.

Img 01 : Le séjour.

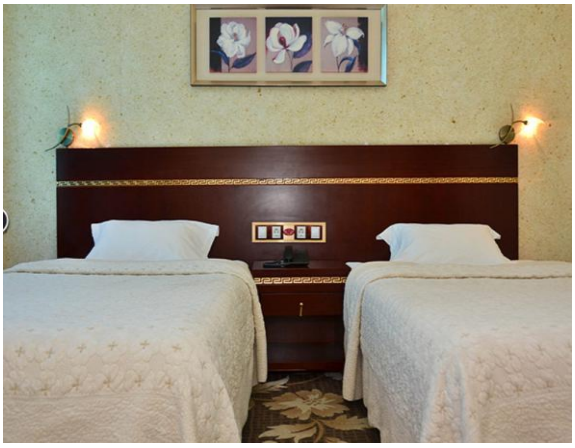

Img 02 : La chambre.

3- M Suite Hôtel situé à Dar El Baida à Alger, à 40 min de l'aéroport international Houari Boumadiène. Se présente sous forme d'un bâtiment de R+7, cet établissement possède plusieurs forme d'hébergements : des studios, des appartements standards, et des appartements de luxe (plus spacieuse).

De la façade de l'établissement jusqu'aux détails de la décoration intérieure, l'établissement mis en scène le patrimoine et l'art algériens avec le concours distingué de créateurs et d'auteurs. M Suite Hôtel affiche ainsi pleinement son identité et son authenticité revisitées par le design et les exigences d'un service moderne.

Dans ce qui suit quelques illustrations de notre dernier exemple algérien :

Figure 46 : Illustrations de M Suite Hôtel.
Source : https://www.msuitehotel.com/chambres-et-suites/m-appart, consulté le 20/03/2019.

Img 01 : La façade de l'établissement.

Img 02 : Une des terrasses des appartements.

Img 03 : Une vue d'un appartement à partir du séjour.

Img 04 : Kitchenette et le coin repas.

Conclusion de la section 02 :

Le monde entier est de plus en plus touristique, et c'est fait finalement une bonne nouvelle que l'accession au tourisme de toutes les sociétés du monde. Mais cela pose sans nul doute la question de la qualité des espaces et de la prise en compte de l'environnement dans les projets d'aménagement et la création des lieux touristiques.

Les aménagements touristiques restent en Algérie très ponctuels et en décalage avec la demande réelle de la population. La volonté de l'Etat algérien de faire du tourisme balnéaire une activité génératrice de richesse dans l'objectif d'atténuer la dépendance de l'économie au secteur des hydrocarbures, rencontre beaucoup de difficultés ; le problème réside essentiellement à un manque d'infrastructure d'accueil et de loisir de qualité, qui laisse les pays voisins comme le Maroc ainsi que la Tunisie ramasser toute la manne touristique dans la rive sud de la méditerranée.

Même si le tourisme algérien est en voie de développement, cela n'empêche que le tourisme mondiale en générale et balnéaire en particulier ne cesse de se développer à travers le monde entier ; il est à savoir, qu'il est fortement lier au confort du touriste ; autrement dit, il est étroitement liée avec les structures touristiques qui eux même ne cesse d'évoluer et de se développer, ainsi qu'il est lié à chercher ce qui conviens le mieux au touriste. De ce fait une nouvelle tendance d'hébergement à vue le jour, une tendance citer et développer dans les titres précédents « les appart-hôtels » qui tout simplement offre le confort d'un hôtel et la liberté d'un appartement.

Selon les études et les recherches effectué sur les appart-hôtels ainsi que selon les programmations des exemples illustrés au paravent, nous avons pu ressortir avec un programme général qui est le suivant :

Pour l'équipement :

- Accueil, Administration.

- Buffet.

- Salle de remise en forme, salle de loisirs.

- Salle de conférence/réunion.

- Espaces publique (Piscine, cafète, jardin extérieur…)

- Blanchisserie.

Pour l'appartement :

- Kitchenette.

- Coin séjour et espace repas/bureau.

- Salle de bain.

- Espace nuit

- Balcon ou terrasse.

Conclusion générale :

Le littoral est espace si précieux et tant convoité depuis des miliaires, il possède un écosystème très important pour l'univers.

La mer est le facteur essentiel du développent des villes littorales, qui se différents des autres villes du territoire par leurs particularités et spécificités naturelles, sociales et économiques. De ce fait, un bon aménagement de ces villes littorales permet un bon fonctionnement des différents entités de la ville littorale ; cela était la conclusion retiré de notre recherche thématique, après avoir analysé la ville littorale en générale et le développent de ces villes sur le plan urbanistique et architecturale en particulier. Sans oublier que ces recherche nous ont permis de mettre l'accent sur la politique du développent urbanistique et architecturale de la ville littorale algérienne, ainsi que sur les lois littorales qui luis sont propres afin de protéger ces villes.

Il est à savoir qu'une ville littorale possède plusieurs types de développent urbain (parallèle, perpendiculaire, satellitaire…) et cela dépendra de plusieurs facteurs (peut être naturel, politico-économique, militaire…etc. ; et aussi un seul développement peut dépendre de plusieurs facteurs), ainsi que l'architecture des villes littorales est adapté au milieu littoral, que ça soit concernant les formes, les couleurs, les matériaux ou les orientations des constructions.

Quel que soit la vocation des villes littorales, le tourisme sera toujours présent, à travers des stations balnéaires, des activités portuaires et les activités d'attractions touristiques ; et qui dit tourisme et ville touristique dit forcément structures d'hébergements touristiques, car ça représente une infrastructure indispensable pour le tourisme.

Lors de notre recherche spécifique, on a pu ressortir avec des différents sorts d'hébergements touristiques, certains s'agissaient d'hébergement littoral ancien et d'autres actuel et tendances tel que « les appart-hôtel » qui permettent de séjourné en toute liberté tout en ayant un service hôtelier.

Bibliographie :

- **Ouvrage :**

- Couteau Romain et Thomas Manoha. Monaco, ville fertile. p12-p17.

- Fernand BRAUDEL La Méditerranée, Tome 1 : l'espace et l'histoire. Disponible sur : https://www.babelio.com/auteur/Fernand-Braudel/10760/citations?pageN=2, consulté le 18/02/2019.

- Le dictionnaire Larousse, Edition 1986, Paris, 1980, page 133.

- 13Th. Shaw, Voyage dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant, traduction française, La Haye, 1743, I,p. 110-111.

- Sociologie de l'Algérie collection que sais-je ? Éd Dahlab, Alger 1985, p9

- Aiche Boussad, évolution et transformation de l'espace villageois Kabyle », Alger p483.

- Ramon Basagna et Ali Sayad op.cit.

- LA MAISON KABYLE. ELEMENT STRUCTURANT DE LA SOCIETE KABYLE. Rédacteur : Charly Guibbaud. p 08.

- **Article :**

- Article écrit par Malika Kacemi publié le 20/12/2011 sur https://journals.openedition.org/etudescaribeennes/5 959 #authors consulté le 10/01/2019.

- Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville, http://www.mhuv.gov.dz/Pages/Article.aspx?a= 83, consulté le 10/01/2018.

- MEGHFOUR KACEMI Malika. AOUL KHEIRA Tabet. Intégration des Spécificités du Littoral dans les Documents d'urbanisme. Courrier du Savoir (en ligne), [S.l.], v. 8, juin 2007. ISSN 1112-3338. P37. Disponible à l'adresse : >http://revues.univ-biskra.dz/index.php/cds/article/view/511>, consulté le 10/01/2019.

- Tarik Ghodbani**,** Othmane Kansab et Abdelaziz Kouti, « Développement du tourisme balnéaire en Algérie face à la problématique de protection des espaces littoraux. Le cas des côtes mostaganemoises », *Études caribéennes* [En ligne], 33-34 | Avril-Août 2016, mis en ligne le 25 juillet 2016, consulté le 17 août 2019. URL : http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/9305 ; DOI : 10.4000/etudescaribeennes.9305

- Code du tourisme en France, l'article R133-33 du tourisme, consulté le 25/0282019.

- **Mémoires :**

- Magister en architecture ; option architecture et développement durable ; Mlle ALLILI SONIA .ANNEE 2013)

- **Documents techniques :**

- Bulletin d'information du Commissariat National du Littoral, N° 01 / CNL / Août 2016.

- Loi n° 02-02 du 22 Dhou El Kaada 1422 correspondant au 5/2/2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral, publier le 12/2/2002 au journal officiel ; consulté le 10/01/2019

- Office National des Statistiques, RGPH 98, consulté le 30/12/2018.

-Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique 2030, disponible sur : https://www.mta.gov.dz/?p=236 consulté le 20/02/2019.

- L'exploitation d'un terrain de camping, de l'agence du développement du tourisme français, page 4, consulté le 20/02/2019.

- Le PDAU de 2008 de la ville de Tigzirt, page 85.

- Parois industrielles préfabriquées, page 55.

- **Site internet :**

- http://commissariatlittoral.dz/, consulté le 10/01/2019.

- www.contemporain.com/architecture/architectes/celebres/jean-nouvel, le 10/11/2018.

-http://www.contemporain.com/architecture/architectes/celebres/jean-nouvel, consulté le 10/11/2018.

- http://www.risques-cotiers.fr/fr/les-risques-cotiers, consulté le 20/12/2018.

- www.ac-nice.fr/arts/sitehida/objet-etude/boeri.pdf, consulté le 15/10/2018.

- www. jeannouvel.com, consulté le 15/10/2018.

- https://journals.openedition.org/vertigo/8815, consulté le 30/12/2018.

- https://journals.openedition.org/etudescaribeennes/5 959 #authors consulté le 10/01/2019.

- https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/anthropique, consulté le 10/01/2019.

- - http://www2.unwto.org/, consulté le 08/01/2019.

- https://fr.wikipedia.org/wiki/Tourisme, consulté le 08/01/2019.

- https://fr.wikipedia.org/wiki/Tourisme_baln%C3%A9aire, consulté le 08/01/2019.

- https://fr.wikipedia.org/wiki/Tourisme_rural, consulté le 08/01/2019.

- https://fr.wikipedia.org/wiki/Tourisme_d%27affaires, consulté le 08/01/2019.

- https://fr.wikipedia.org/wiki/Tourisme_religieux, consulté le 08/01/2019.

- Le Tourisme dans le bassin méditerranéen, http://geotourweb.com/nouvelle_page_34.htm, consulté le 29/05/2019.

- https://books.openedition.org/pur/53824?lang=fr, consulté le 08/01/2019.

-Pro.tourisme-loireatlantique.com/wp-content/uploads/2014/11/hotels-définition-etclassement-fiche-technique-2014-2015.pdf, consulté le 20/02/2019.

- https://fr.m.wikipedia.org/wiki/village_de_vacance, consulté le 25/02/2019.

- https://fr.wikipedia.org/wiki/H%C3%A9bergement_(voyage), consulté le 20/02/1019.

- https://www.snrt.fr/les-avantages-dun-apparthotel-snrt/, consulté le 10/03/2019.

- https://appart-hotel-saint-etienne.fr/qu-est-ce-qu-un-appart-hotel/, consulté le 10/03/2019.

- https://www.appartcity.com/fr/, consulté le 10/03/2019.

- http://ocean-park.hotels-in-casablanca.com/fr/#photo, consulté le 15/03/2019.

- https://www.goldenyasmin.com/fr/residence-mehari-tabarka/, consulté le 15/03/2019

- https://www.goldenyasmin.com/fr/residence-mehari-tabarka/, consulté le 15/03/2019

-https://www.booking.com/hotel/dz/residence-touristique-du-port.fr.html#map_closed, consulté le 20/03/2019.

- http://www.palace-apparthotel.com/cms/index.php/fr-fr/, consulté le 20/03/2019.

- https://www.msuitehotel.com/chambres-et-suites/m-appart, consulté le 20/03/2019.

- https://azurtigzirt.files.wordpress.com/2014/0 5/cartealgerie.png/, consulté le 15/05/2019.

- https://www.google.com/maps/place/Tigzirt/, consulté le 15/05/2019, traité par l’auteur.

- Google Earth, consulté le 15/05/2019, traité par l'auteur

- https://lh5.googleusercontent.com/p/AF1QipN-6MASgPuZqiYMu_kjgKqSjtM838P5T9iro8=h1440, consulté le 16/05/2019.

- http://cnra.dz/atlas/site-archeologique-de-tigzirt/, consulté le 16/05/2019.

- https://www.infos-premieres.com/category/cu lture/page/2/, consulté le 16/05/2019

- https://www.imgrum.pw/tag/fibuleberbere/, consulté le 16/05/2019

- www.internaute.fr

- www.wikipédia.com

- Google Earth.

Table des figures:

Figure 1: Le port industriel de Singapore. 7
Figure 2: Le port industriel d'Alger. 7
Figure 3: Hôtel balnéaire des Roses Agadir, Maroc qui renforce la vocation touristique. 8
Figure 4: Le port de plaisance de la ville d'Alicante. 8
Figure 5: Porto Moniz, Madeira, ville à vocation agricole. 8
Figure 6: Aléa, enjeux et risques côtiers selon la définition classique. 9
Figure 7: La tempête "Bruno" fait deux morts en Espagne. 10
Figure 8: Le phénomène de l'érosion marine croque le littoral du Togo. 10
Figure 9 : 11 Mars 2011 le tsunami balaie tout le littoral du Japon. 10
Figure 10 : Une submersion marine au littoral français suite à la tempête Cynthia. 11
Figure 11 : Le réchauffement climatique menace l'écosystème polaire. 11
Figure 12 : Recul du trait de côte de 10m sur le littoral d'Aquitaine. 11
Figure 13 : La surpêche au Chili menace le renouvellement des ressources marines. 12
Figure 14 : L'accroissement important de l'aquaculture qui menace l'écosystème. 12
Figure 15 : Naufrage du pétrolier Haven dans le golf de Gênes. Italie le 14/02/1991. 13
Figure 16 : Les déchets jeter par les conteneurs cause une pollution marine. 13
Figure 17: Image satellite de la ville de Santa Pola et l'un des facteurs (naturel) responsable de son développement parallèle à la mer. 16
Figure 18 : Cartes illustrent le développement parallèle à la mer de la ville de Nice. 17
Figure 19 : Cartes et photos qui illustrent le développement parallèle à la mer de la ville de Monaco. 18
Figure 20 : Image satellite des trois principaux pôles de la ville de Zeralda séparé par les terres agricoles. 20
Figure 21 : Image satellite de Palm Jumeirah 20
Figure 22 : Exemple de percées perpendiculaire à la mer (relation vile/mer) de la ville Santa Pola - Espagne. 21
Figure 23 : Exemple de promenades maritime sur la littoral de Saint-Nazaire ; France. 22
Figure 24 : Un balcon urbain en Espagne qui domine la mer. 22
Figure 25 : Un brise-lame qui joue le rôle d'une jetée et protection 22
Figure 26: Une place publique à Rio de Janeiro qui met en valeur la mer. 23
Figure 27: Implantation du centre culturel par rapport au front de mer. 26
Figure 28 : Distribution des espaces par niveaux de la villa méditerranée. 26

Figure 29 : Vues sur le centre culturel. 27
Figure 30 : Implantation du projet du pavillon. 28
Figure 31 : Dessin schématique expliquant distribution des espaces en élévation du Pavillon B. 28
Figure 32 : Les différentes toitures du pavillon. 29
Figure 33 : La toiture miroir du pavillon..... 29
Figure 34 : Bandes délimité par la loi 02-02- du 05/02/2002. 33
Figure 35: Exemples des différents types d'hébergements touristiques. 41
Figure 36: Situation de l'OCEAN PARK Appart-hôtel..... 44
Figure 37: La description volumétrique du projet..... 44
Figure 38 : Représentation de différents espaces de l'Océan Park Appart-hôtel, Casablanca, Maroc. 45
Figure 39 : Situation de la résidence Mehari Tabarka, Tunisie..... 46
Figure 40: Différentes vue extérieurs de la résidence. 46
Figure 41: Une partie du terrain du Golf vue depuis un appartement..... 47
Figure 42: situation de la résidence LOUZANI. 48
Figure 43: Représentation schématique d'un appartement de la résidence LOUZANI et des photos des différents espaces du même appartement.
Source : https://residencelouzani.com/fr/superior-family-appartement/, consulté le 15/03/2019..... 48
Figure 44 : Présentation de l'établissement Résidence touristique du Port. 49
Figure 45: Les appartements de l'établissement..... 50
Figure 46 : Illustrations de M Suite Hôtel..... 51
Figure 47 : Situation territoriale de la ville de Tigzirt……....55
Figure 48 : La situation locale de la ville de Tigzirt…….55
Figure 49 : Carte de l'accessibilité de la ville de Tigzirt……..56
Figure 50 : Coupe schématique de la topographie de la ville……..……..57
Figure 51 : Délimitation urbaine de la ville de Tigzirt……..…….58
Figure 52 : L'époque Phénicienne……..59
Figure 53 : L'époque Romaine……..……60
Figure 54 : L'épouge byzantine……61

Figure 55 : L'époque française de 1946 - 1962……..62

Figure 56 : L'Algérie indépendante de 1962 – 1971……..…63

Figure 57 : L'Algérie indépendante 1971 – 1977……..…63

Figure 58 : Carte des éléments permanents……..65

Figures 59 : Les potentialités naturelles et paysagères de la ville de Tigzirt……65

Figure 60 : Les potentialités patrimoniales de la ville de Tigzirt……...66

Figure 61 : Carte des constats de la ville de Tigzirt……66

Figure 62 : Illustration de quelque problématique de la ville de Tigzirt……..67

Figure 63 : Schéma de principes de la ville de Tigzirt……67

Figure 64 : Le plan d'action de la ville de Tigzirt……68

Figure 65 : Délimitation de l'aire d'intervention……69

Figure 66 : L’état de fait de l'aire d'intervention……70

Figure 67 : Falaise, presqu'ile et ilot……..72

Figure 68 : Les vues panoramiques……72

Figure 69 : Le site archéologique de la ville de Tigzirt……72

Figure 70 : Schéma de principe de l'aire d'intervention……..73

Figure 71 : Le plan d’action de l’aire d’intervention……74

Figure 72 : Les étapes d'élaboration du plan d'aménagement……..75

Figure 73 : La programmation du plan d'aménagement……76

Figure 74 : Quelques éléments de la structure Kabyle. / Prise par l’auteur……80

Figure 75 : Vue sur les maisons Kabyle avec Amrah……80

Figure 76 : La répartition intérieure de l'Axxam……..81

Figure 77 : Situation du site d'intervention par rapport au plan d'aménagement……84

Figure 78 : Situation du site d'intervention par rapport à l'état actuel de la ville de Tigzirt…….84

Figure 79 : Situation du site d'intervention par rapport au nouveau port de plaisance……84

Liste des tableaux :

Tableau 1 : Tableau résumant les différents risques côtiers naturel d'origine maritime, crée par l'auteur. 10
Tableau 2 : Tableau résumant les différents risques côtiers liés aux activités d'exploitation des ressources naturelles, crée par l'auteur..... 11
Tableau 3 : Tableau résumant les différents risques côtiers liés aux activités industrielles, crée par l'auteur. 12
Tableau 4 : Tableau résumant les différents aménagements urbains spécifique aux villes littorales, crée par l'auteur..... 23
Tableau 5 : Tableau résumant une des classifications du tourisme selon la forme, crée par l'auteur. 37

Introduction

Dans ce rapport nous présenterons d'abord la partie analytique qui portera sur l'étude du site, et mettra l'accent sur la connaissance du site en matière de production et d'organisation du cadre bâti. Il s'agit d'étudier la ville sous ses différents angles, de déterminer et identifier tous les éléments qui caractérisent la ville ; nous nous intéresserons aux évolutions de la ville à travers les différentes époques par le biais d'une lecture diachronique via des cartes. Ainsi que nous verrons comment la relation entre la ville et la mer s'est traduite spatialement sur leurs territoires, et cherchant les causes du délaissement de cette relation et cela par l'établissement d'un état des lieux de la ville.

Suite à un constat établit, des actions à mener seront arrêtées sur une aire d'intervention par rapport aux principes de notre thématique générale AZUL et aux particularités du site choisis.

Choix du site d'étude et motivations du choix : La ville de Tigzirt

«A cent kilomètres à l'est d'Alger, sur la route littorale qui unit cette ville à Bougie en suivant les corniches escarpées de la côte kabyle, les ruines antiques de Tigzirt ont été signalées depuis longtemps». [41]

Notre choix du site d'étude s'est porté sur la ville de Tigzirt ; ce choix est motivé par les richesses multiples qu'elle présente : paysage naturel tel que la mer, les montagnes, les plages et les forêts. Ainsi que les richesses patrimoniales qui témoignent des civilisations antiques, car depuis les temps les plus reculés le site de Tigzirt fut un lieu d'établissement humain dès la période préhistorique, et fut convoité par plusieurs civilisations à savoir les phéniciens, les byzantins, les romains, et les français, ce qui rend cette ville porteuse d'un patrimoine riche et multiple.

Malgré tout le potentiel naturel qu'elle possède et son histoire riche, Tigzirt est l'image des villes côtières Algériennes qui souffrent de l'hétérogénéité de son tissu urbain et du délaissement de ses potentialités littorales, d'où la rupture très apparente entre la ville et la mer.

Pour ces raisons, nous avons choisi la ville de Tigzirt comme cas d'étude pour refléter les enjeux de notre étude qui se résume dans l'aménagement, la revalorisation et la requalification de l'interface ville-port.

[41] 13Th. Shaw, Voyage dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant, traduction française, La Haye, 1743, I,p. 110-111 ; disponible sur https://www.persee.fr/doc/mefr_0223-4874_1955_num_67_1_7397, consulté le 14/05/2019.

1- Présentation de la ville de Tigzirt sur le plan Géographique :

1.1- situation de la ville de Tigzirt :

a) **A l'échelle territoriale :** La ville de Tigzirt se situe au Nord de la wilaya de Tizi Ouzou, à 120km à l'Est d'Alger et 116km à l'Ouest de Bejaïa. Elle est limité territorialement par :

- La mer Méditerranée au Nord.
- La wilaya de Bejaïa à l'Est
- La wilaya de Bouira au Sud.
- La wilaya de Boumerdès à l'Ouest

Figure 47 : Situation territoriale de la ville de Tigzirt.

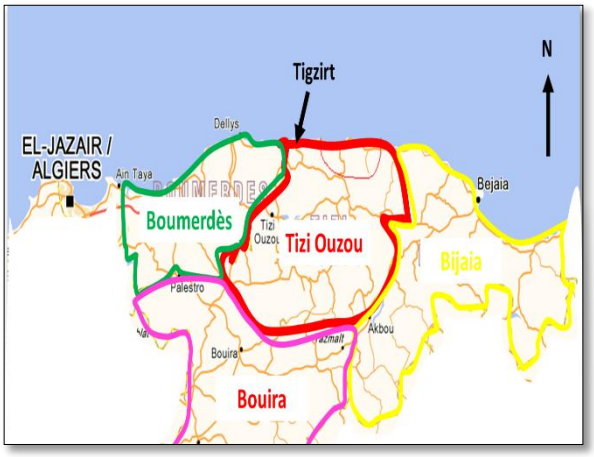

Source : https://azurtigzirt.files.wordpress.com/2014/05/cartealgerie.png/, consulté le 15/05/2019, traité par l'auteur.

b) **A l'échelle locale :** Administrativement, Tigzirt dépend du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou situé à environ 40 Km au Sud. Elle a le statut de chef-lieu de daïra, elle s'étend sur une superficie de 166,38 km², elle se longe sur une façade maritime de 35km. La daïra est composée de 03 communes à savoir Mizrana, Tigzirt et Iflissen et subdivisée en 53 villages.

Figure 48 : La situation locale de la ville de Tigzirt.

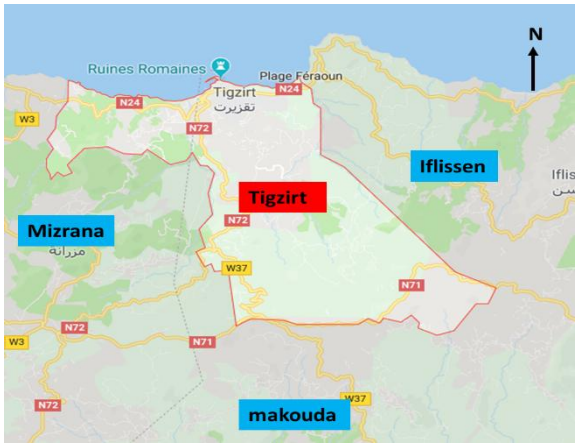

Source : https://www.google.com/maps/place/Tigzirt/, consulté le 15/05/2019, traité par l'auteur.

1.2- Accessibilité :

La ville de Tigzirt jouit d'un réseau routier très important, elle est desservie par 2 routes nationales, 2 chemins de wilaya et plusieurs chemins communaux.

Ces infrastructures routières se résument comme suit :

- La RN24 : c'est l'axe du littoral, elle prend naissance de « cinq maisons » dans la wilaya d'Alger, traverse la wilaya de Boumerdès, la ville de Tigzirt et d'Azzefoun pour aboutir à Bejaïa. Elle se caractérise par un trafic très dense surtout en saison estivale.
- La RN72 : elle relie la ville de Tigzirt au chef-lieu de Tizi-Ouzou, passant par la commune de Makouda.
- Les CW1 et CW2 : relient aussi la ville de Tigzirt à au chef-lieu de Tizi Ouzou.

Figure 49 : Carte de l'accessibilité de la ville de Tigzirt.

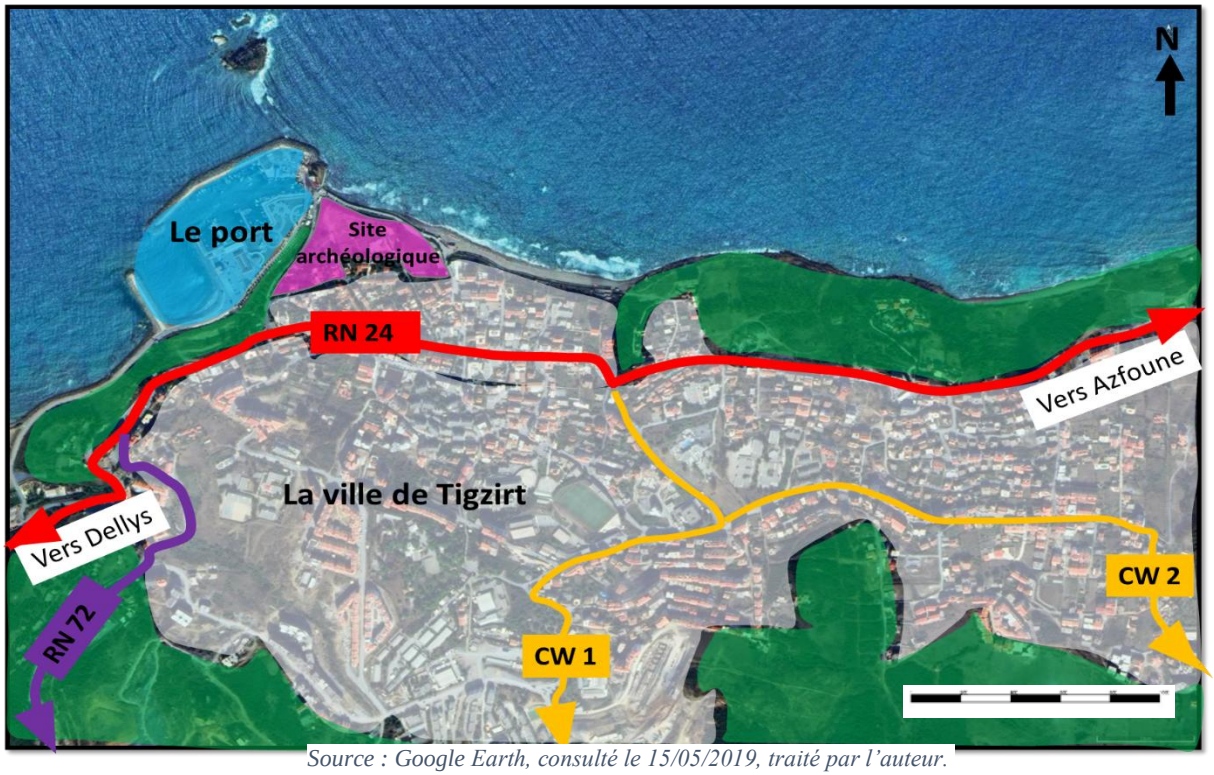

Source : Google Earth, consulté le 15/05/2019, traité par l'auteur.

1.3- Topographie :

La topographie de la ville est différente d'un endroit à un autre, plus on s'éloigne vers le sud, plus le relief devient de plus en plus accidenté. Le pourcentage des pentes est de plus de 15% arrivant jusqu'à 60%.

La topographie de Tigzirt est caractérisée par une rythmique de talwegs dans le sens Est Ouest et une série de lignes de crêtes dans le sens Nord – Sud.

Dans ce qui suit des coupes schématiques afin de bien illustré la topographie de la ville :

Figure 50 : Coupe schématique de la topographie de la ville.

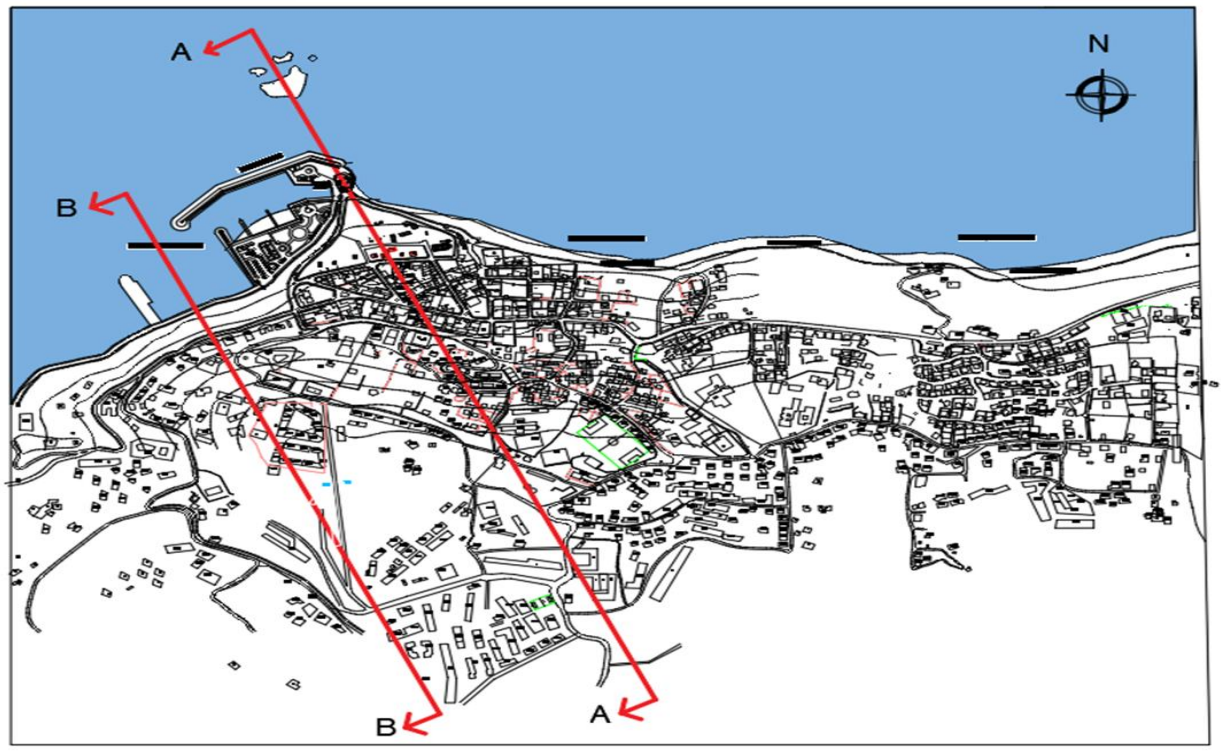

Coupe A-A

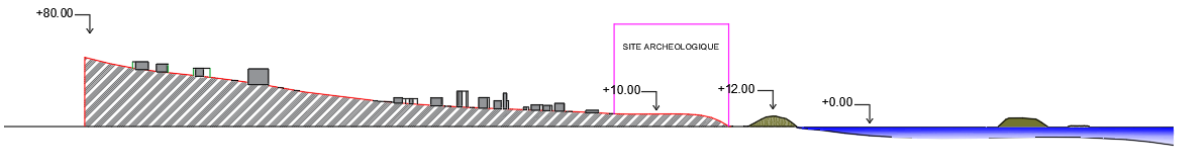

Coupe B-B

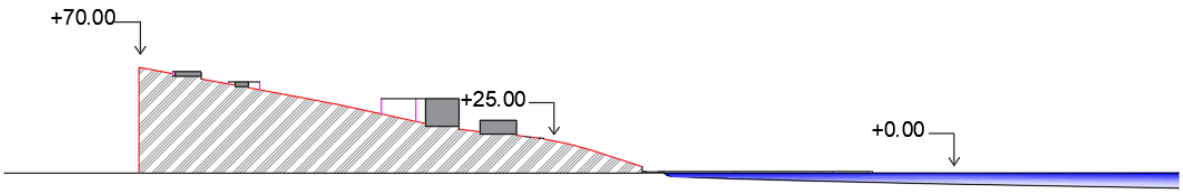

Source :Réalié par l'auteur.

1.4- Délimitation du périmètre urbain :

La morphologie du terrain de la ville de Tigzirt permet d'identifier les limites du périmètre de de cette dernière. Elle est délimitée au Nord par mer Méditerranéen, à l'Est par Oued Feraoun, au Sud par le massif montagneux de Chorfa, et par l'Ouest par Oued Tassalast.

Figure 51 : Délimitation urbaine de la ville de Tigzirt.

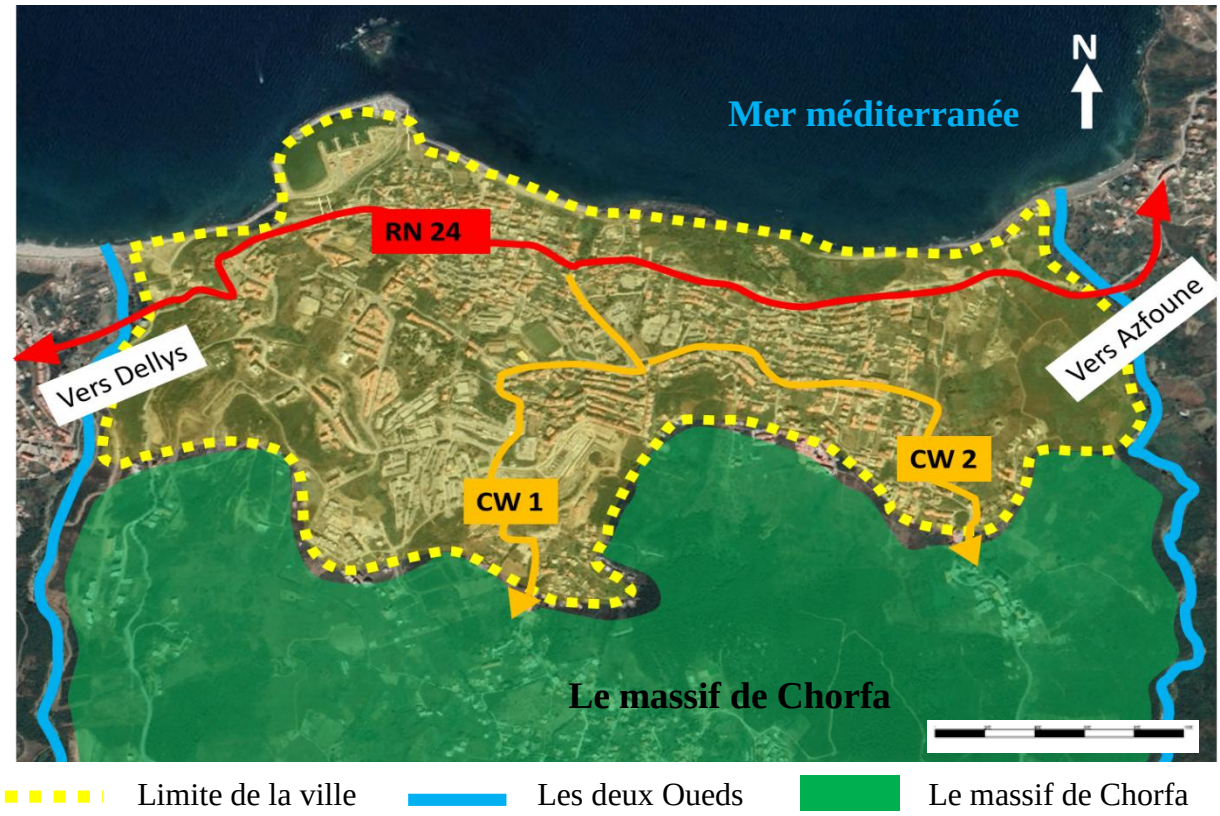

Source : Google Earth, consulté le 15/05/2019, traité par l'auteur.

2- Présentation de la ville de Tigzirt sur le plan urbanistique et architectural à travers l'histoire :

« … Observons le site et étudions son histoire avant de projeter, c'est notre devoir et notre chance car dans sa genèse, sa structure formelle et ses significations, nous trouvons les stimulants les plus puissants et la manière la plus enrichissante pour le projet de l'avenir : tracés géométriques, vestiges, fragments de la nature et efforts de l'homme… » [42]

Donc en vue d'une meilleure appréhension des traits actuels de la ville et son territoire, il est suggéré une lecture de son histoire en remontant aussi bien à son passé, afin de comprendre la structure de notre site et ses déférentes occupations à travers l'histoire. Le site de Tigzirt fut un

[42] Pierre Von Meiss, Ouvrage : De la forme au lieu, 2003

lieu d'établissement humain dès la période préhistorique, et fut convoité par plusieurs civilisations à savoir les phéniciens, les byzantins, les romains, et les français.

2.1-Epoque berbère (VI siècle av J.C) :

Les études et les découvertes archéologiques montre que Tigzirt a connu l'existence humaine dès la période préhistorique, et à la période berbère en témoignent. Noun n'avons pu trouver des informations sur la manière dont les espaces étaient occuper.

2.2-Epoque phénicienne (VI av J.C au II siècle ap. J.C) :

A cause de la situation géostratégique de Tigzirt entre DELYS et AZEFFOUN, les phéniciens ont en bénéficier, ce qui les a conduit à fonder un comptoir d'échange commerciaux, pour un but commercial dont ils sont bien connue.

Le choix a été fait par rapport aux avantages que représente cette ville tel que :

- Terre réglée par une rythmique de cour d'eau.

- La présence de deux plages abritées ou atterrirent facilement les navires.

- Terre prolongée à l'îlot par l'isthme, offrant deux mouillages au choix selon la direction du vent.

Figure 52 : L'époque Phénicienne.

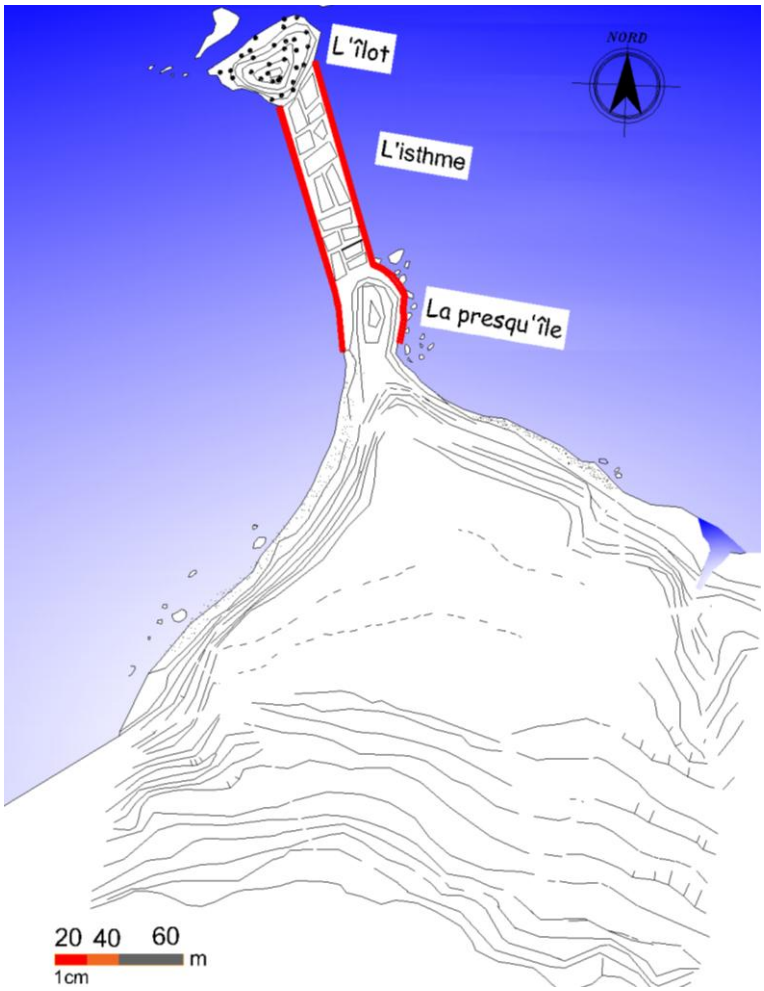

Source : APC de la commune de Tigzirt, traité par l'auteur.

Le comptoir Phénicien

2.3- Epoque Romaine (II au siècle V ap. J.C) :

A l'époque Tigzirt est nommée JOMINIUM, le site a été choisi par les romains encore une fois à cause de sa situation entre DELYS et RUSSIPIS «AZEFFOUN», l'existence du port érigé par les phéniciens et des richesses agricoles, d'eaux douces et de matériaux de constructions.

Figure 53 : L'époque Romaine.

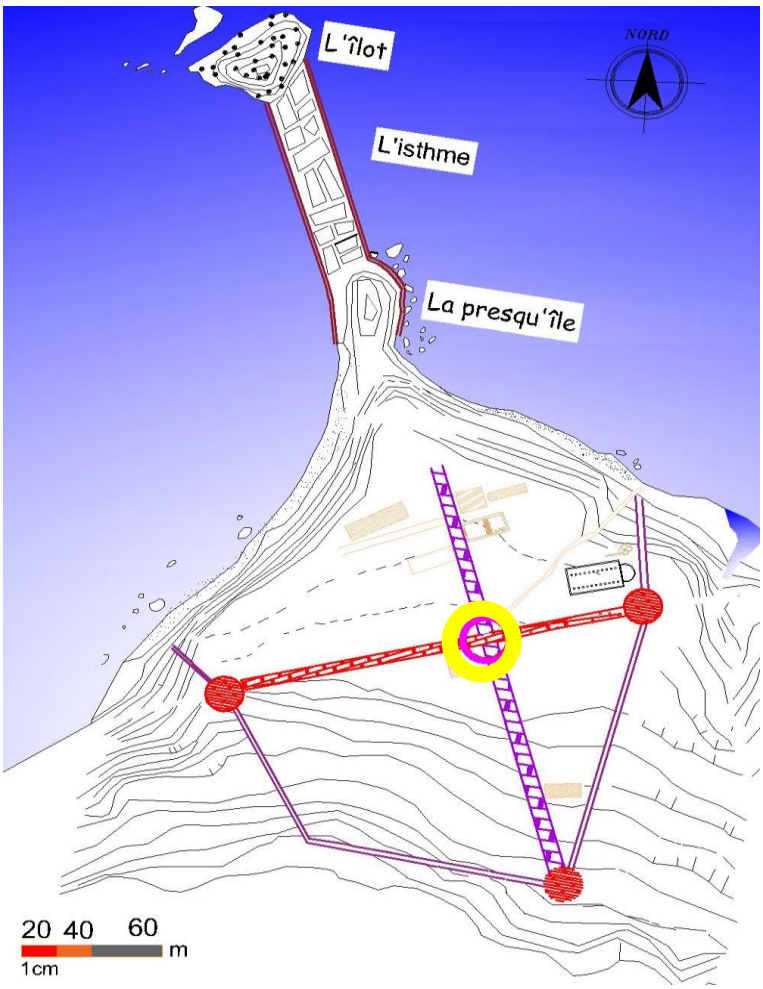

Source : APC de la commune de Tigzirt, traité par l'auteur.

Les portes
Le Forum
Tracé Phénicien.
Cardo-documanus.
Decumanus-maximus.
Murs d'enceints.

L'occupation été faite dans le but d'éliminer la résistance berbère dans la région d'Afrique du Nord ; le premier établissement romain été le casernement militaire.

Les romains ont commencé par renforcé la sécurité de la ville en optant pour la construction des murs d'enceints doté de trois portes, deux située à l'Est et à l'Ouest et une autre au Sud, l'intersection de deux axe reliant les portes nommé Cardo-documanus et Decumanus-maximus donne le forum de la ville romaine ; ces deux axes structurent la ville d'Est en Ouest.

Actuellement, on trouve toujours des ruines romaines à Tigzirt comme le temple, le forum, les thermes, la basilique...

2.4- Epoque vandale 430 -534 :

La cité fut rasée, pillée par les vandales pendant leur passage du (Vème siècle), au moment où celle-ci été devenue une vrai cité moderne. Cette agression a détruit presque tous ce qui a été

édifié pendant des siècles et a engendré un dépeuplement massif, ceci conduit la cité à se replier sur elle-même dans le port.

2.5- Epoque byzantine (V siècle ap J.C à 888) :

Les byzantins ont réussi à détruire la domination Vandale en V siècle ap J.C.

Tigzirt a connu une décroissance de (2/3) par rapport à la taille de la ville romaine, les byzantins ce sont installé au Nord de la cité de cette dernière. Elle fut construite selon les exigences militaires et en utilisant les matériaux trouvés sur place, cette période a connu la construction d'une petite fortification à travers une construction d'un rempart, l'édification de 3 portes (2 aux Sud et 1 à l'Ouest) dans une logique de continuité historique.

Figure 54 : L'époque Byzantine.

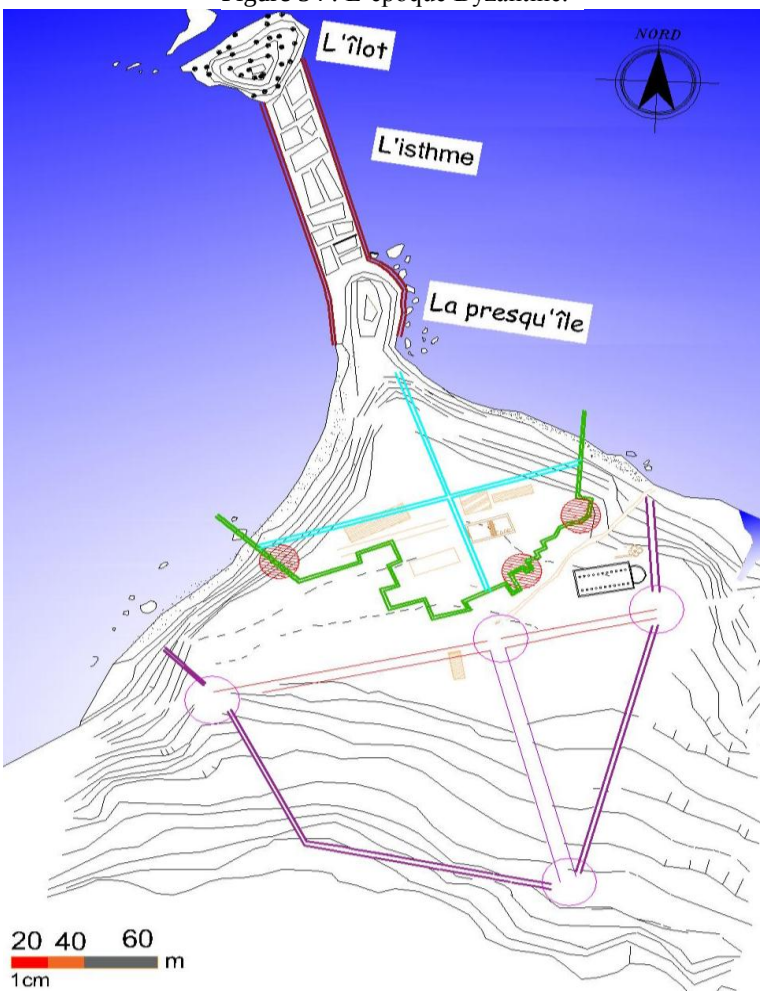

Source : APC de la commune de Tigzirt, traité par l'auteur.

Les portes

Tracé Phénicien.

Axes Bysantin

Murs d'enceints.

2.6- Epoque française (1888 à 1962) :

- **Première phase 1888 - 1946 :**

La colonisation française a respecté l'environnement naturel et historique du site notamment le patrimoine archéologique, de ce fait, cette phase a été caractérisée par l'élaboration du plan cadastral qui à partager la ville en trois niveau :

- Niveau urbain : Le plan cadastral de la ville de Tigzirt montre que les parcelles sont généralement de forme rectangulaire, avec une dimension correspondante aux dimensions de la basilique antique, et que le coté de la largeur donnant sur la rue.

- Niveau préurbain : Le même principe de parcelles, c'est-à-dire rectangulaire avec le coté de la largeur donnant sur la rue destiné à une extension de la ville, il comprend des terrains pour la culture maraîchère.

- Niveau agricole : Destiné pour l'agriculture, les dimensions des parcelles agricoles sont des multiplications de celles des parcelles suburbaines, opulentes pour plus de culture variée.

- **Deuxième phase 1946- 1962 :**

Tigzirt a connu une croissance importante au court de cette période obligent une extension du village à l'Est (terrain très accidenté côté Ouest), en franchissement la barrière Targa Remizga.

Figure 55 : L'époque française de 1946 - 1962.

Source : APC de la commune de Tigzirt, traité par l'auteur.

2.7- L'Algérie indépendante :

Lors des premières années de l'indépendance, l'Algérie a connu une période d'exode rural massif, et Tigzirt comme toutes les villes du pays a connu elle aussi un bouleversement du paysage urbain et architectural.

- **Programmes spéciaux 1962 - 1971 :**

Plusieurs programmes ont été lancés par l'état à fin de répondre à la demande de la population en matière d'infrastructure et d'équipement. Le programme spécifique à la ville de Tigzirt comporté la réalisation de certains équipements cité dans ce qui suit.

L’extension vers le Sud a commencé avec la réalisation de la cité de recasement (était prévu par les français en 1961), suivi par la réalisation d’un CEM au Sud de celle-ci et d’un bureau de poste dans l’ancien noyau aligné avec la place de l’église, plus tard une maison de jeune fut réalisée vers l’Est de la ville.

Figure 56 : L'Algérie indépendante de 1962 - 1971.

Bati colonial

Bati de l’extension

Source : APC de la commune de Tigzirt, traité par l’auteur.

- **<u>Plan d’aménagement et d’embellissement pour le développement touristique (P.A.E.D.T) de Tigzirt 1971 - 1977 :</u>**

Ce programme a pour objectif de valoriser la vocation touristique de Tigzirt, d’où la réalisation de l’hôtel Mizrana, et les bungalows dans l’extension Est de la ville. Cette extension vers l’Est, s’est faite par le franchissement de l’ancienne barrière de croissance oued Talweg, sans qu’elle ne soit intégrée dans l’armature urbaine et sans que la nouvelle limite ne soit redéfinie d’une manière claire.

Figure 57 : L'Algérie indépendante 1971 - 1977.

Source : APC de la commune de Tigzirt, traité par l’auteur.

Nouvel extension

- **Le plan d'urbanisme directeur (P.U.D) 1977 - 1994 :**

Elaboré dans le but de prendre en charge l'extension et le développement du tissu urbain et planifier toute les opérations à cours, moyen et long terme. L'orientation de ce plan consiste à délimiter le périmètre urbain et le deviser en plusieurs zone juxtaposées affectées chacune à une activité bien déterminée. Les plus importantes opérations prévues par le P.U.D et qui ont été réalisées sont :

- Le lotissement Est et le lotissement Ouest, qui rentre dans une politique d'habitat individuel (réserve foncière).

- La ZHUN et la Cité 120 logements, qui rentre dans une politique d'habitat collectif.

- **Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (P.D.A.U) 1995 - 2000 :**

En 1995 le PDAU de TIGZIRT a été approuvé, dont l'objectif été de gérer le future de la croissance urbaine au niveau du chef-lieu à l'échelle communale. Les différentes orientations proposées par le PDAU sont :

- Fixer des limites claires à la ville de Tigzirt.

- Restructurer les différents réseaux (le réseau viaire, d'assainissement…)

- Garder le contact visuel et fonctionnel avec la mer.

- Prise en charge des zones sujettes à des risques.

- Renforcement de la trame d'équipements.

- Rénovation et réhabilitation urbaine au niveau du centre coloniale.

- **Secteur d'urbanisation future :**

Le PDAU a programmé des équipements sur tout le territoire de la ville de manière à ne pas favoriser le zoning monofonctionnel, il a procédé ainsi à que les équipements d'accompagnements seront distribués un peu partout, et que les autres équipements qui abritent des fonctions périphériques tels que : la gare, le stade, le souk...et qui prennent beaucoup d'espace seront mis à la périphérie de la ville.

2.8- Synthèse :

La ville de Tigzirt à travers son histoire a connue plusieurs changements.

L'évolution et le développement de la ville c'est fait sur un axe perpendiculaire à la mer, ce mode d'évolution a continué jusqu'à la période française, mais avec la saturation de son noyau historique, l'extension s'est faite de façon parallèle à la mer vers l'Est ou la morphologie du terrain est moins accidenté que du côté Ouest ou l'extension est limité par la topographie.

Après l'indépendance comme toutes les villes algériennes Tigzirt a connu un important exode rural, chose qui a causé une rupture entre le Nord et le Sud de Tigzirt, ainsi que l'extension est resté toujours parallèle à la mer ; d'une part à cause de la topographie du site, et d'autre part, à cause de l'appartenance des terrains aux différents héritiers (villageois). Par la suite une carte de synthèse qui illustre les différents éléments permanents de ce développement urbain et architectural de cette petite ville littorale « Tigzirt ».

Figure 58 : Carte des éléments permanents.

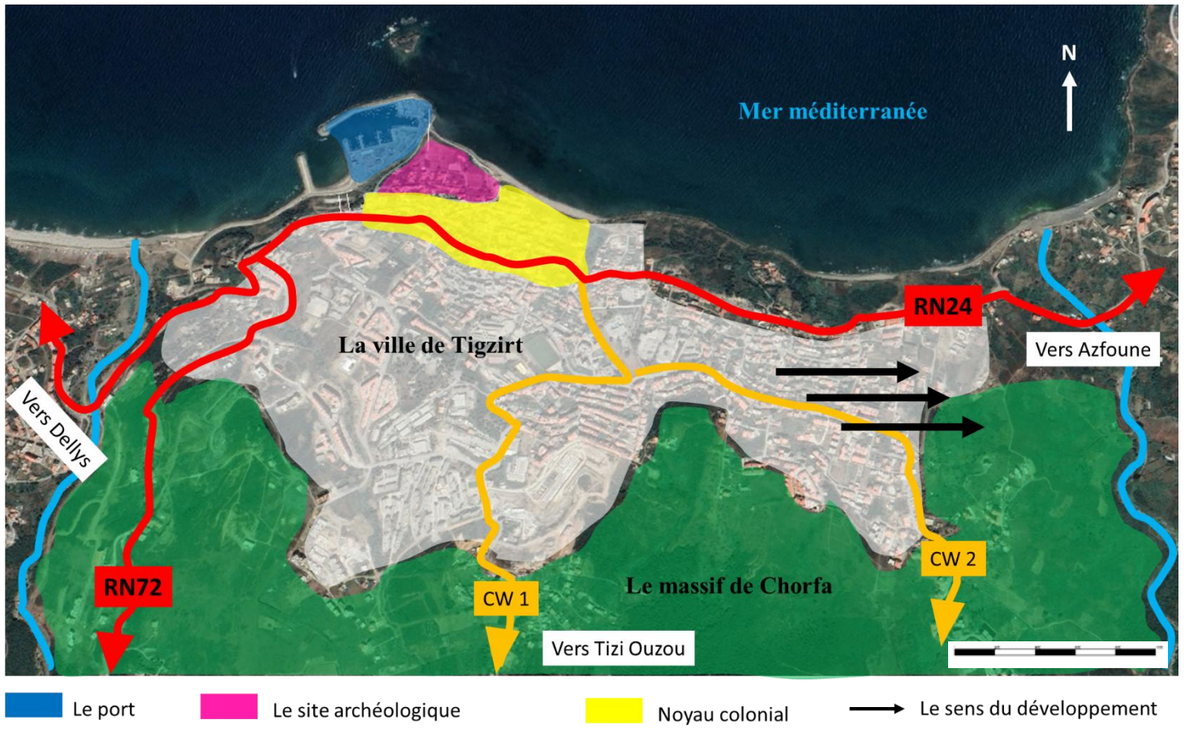

Source : Google Earth, consulté le 15/05/2019, traité par l'auteur.

3- Le constat général de la ville de Tigzirt :

3.1- Les potentialités de la ville de Tigzirt :

- Potentialités naturelles et paysagères :

Plusieurs caractéristiques témoignent de la richesse et de la biodiversité de cette région qui est :

- Le paysage maritime (Les plages et les ilots) :

La bande côtière littorale de Tigzirt offre un paysage naturel spectaculaire ponctué par des plages sablonneuses et orné par des îlots.

- Les forêts :

Le patrimoine forestier de Tigsirt est très important, cependant il demeure très peu exploité, malgré la diversité des essences. La ville est dotée d'un couvert végétal très important qui est représenté dans des forêts d'ABERRANE et la forêt de MIZRANA, ce couvert végétal est composé d'arbre de chêne, liège, de frênes, eucalyptus et d'autres arbustes.

Figure 59 : Les potentialités naturelles et paysagères de la ville de Tigzirt.

Source : https://lh5.googleusercontent.com/p/AF1QipN-6MA-SgPuZqiYMu_kjgKqSjtM838P5T9iro8=h1440, consulté le 16/05/2019.

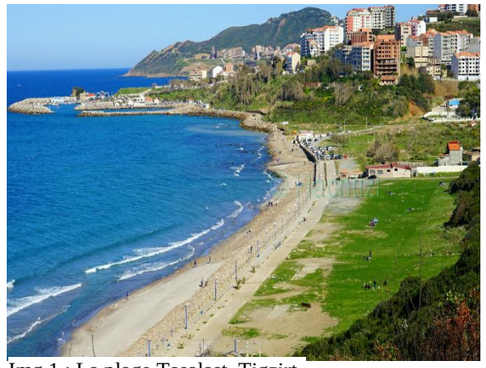

Img 1 : La plage Tasalast, Tigzirt.

Img 2 : Une vue panoramique de la ville de Tigzirt.

- Potentialités patrimoniales :

Dotant plus de la succession de civilisations qu'a vécu la ville Tigzirt, ce qui la forcement rendu riche en terme d'histoire d'une part, et d'une autre part, les vestiges et le site archéologique lui rajoute un potentiel patrimoniale important. Tout en sachant que toute la région de la Kabyle en générale et la ville de Tigzirt en particulier, bénéfice de plusieurs activités recensées tels que : la poterie, la bijouterie, la vannerie, le travail du bois, le tissage, la tamiserie et le costume traditionnel sans oublier l'essorage de l'huile d'olive.

Figure 60 : Les potentialités patrimoniales de la ville de Tigzirt.

Img 1 : Le site archéologique de Tigzirt.
Source : http://cnra.dz/atlas/site-archeologique-de-tigzirt/, consulté le 16/05/2019.

Img 2 : La poterie Kabyle.
Source : https://www.infos-premieres.com/category/culture/page/2/, consulté le 16/05/2019.

Img 3 : Les Bijoux Kabyle.
Source : https : //www.imgrum.pw/tag/fibuleberbere/, consulté le 16/05/2019.

3.2- Les Problématiques de la ville de Tigzirt :

Bien que la petite ville littorale de la Kabylie « Tigzirt » possède des potentialités naturelles qui lui confère un paysage éblouissant, ainsi que des richesses patrimoniales qui lui confère a leurs un lord patrimoine culturelle. Cela n'empêche de dire, que cette dernière soufre de quelque problématiques que nous avons constaté lors de notre analyse, qui rends son fonctionnement moins cohérant ; ainsi que ce disfonctionnement empiète sur la mise en tourisme de la ville (il est à savoir que Tigzirt est une ville à double vocation, agricole (la plantation des champs d'oliviers) et touristique). C'est anomalies sont présenté dans la carte qui suit :

Figure 61 : Carte des constats de la ville de Tigzirt.

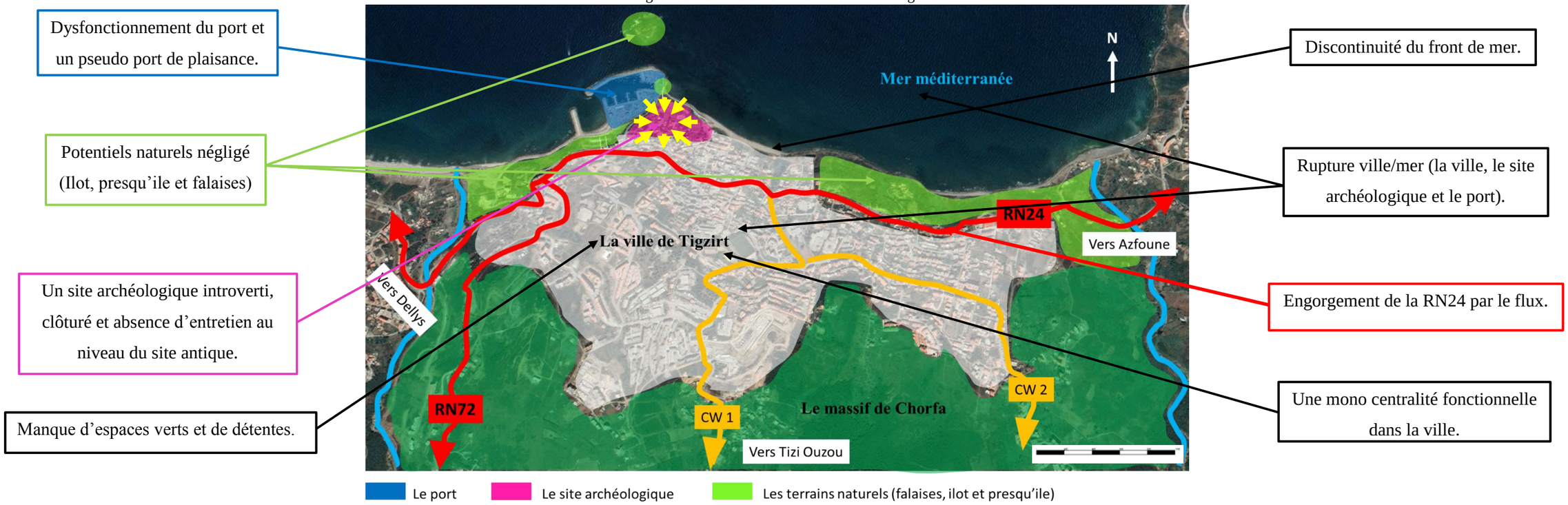

Source : Google Earth, consulté le 15/05/2019, traité par l'auteur.

Figure 62 : Illustration de quelque problématique de la ville de Tigzirt.

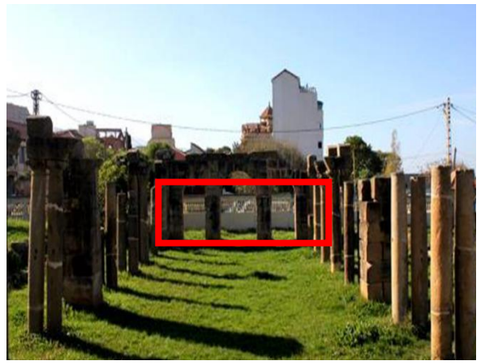

Img 1 : La clôture du site archéologique qui renforce la rupture.
Source : Photo prise par l'auteur, le 12/11/2018.

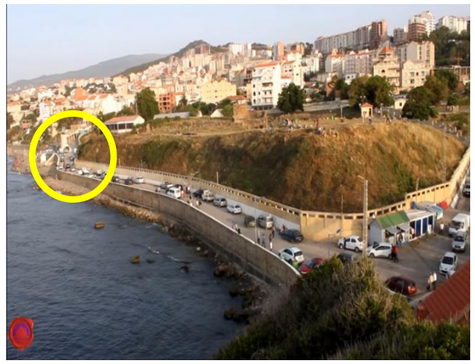

Img 2 : La discontinuité du front de mer.
Source : https://www.youtube.com/watch?v= oU6ag KCOUA8, capturé par l'auteur le 26/05/2019.

Img 3 : L'engorgement de la RN24.
Source : Photo prise par l'auteur, le 12/11/2018.

Img 4 : La rupture entre la vile et la mer.
Source : https://www.youtube.com/watch?v= oU6ag KCOUA8, capturé par l'auteur le 26/05/2019.

Après avoir analysé la ville de Tigzirt et avoir présenté les différentes potentialités de cette dernière, nous nous permettons de ce fait d'élaborer un schéma de principes suivi d'un plan d'action, afin de valoriser les opportunités de la ville de Tigzirt d'une part, et d'autre part, corriger et régler les problématiques de cette dernière.

4- Schéma de principes de la ville de Tigzirt :

Figure 63 : schéma de principes de la ville de Tigzirt.

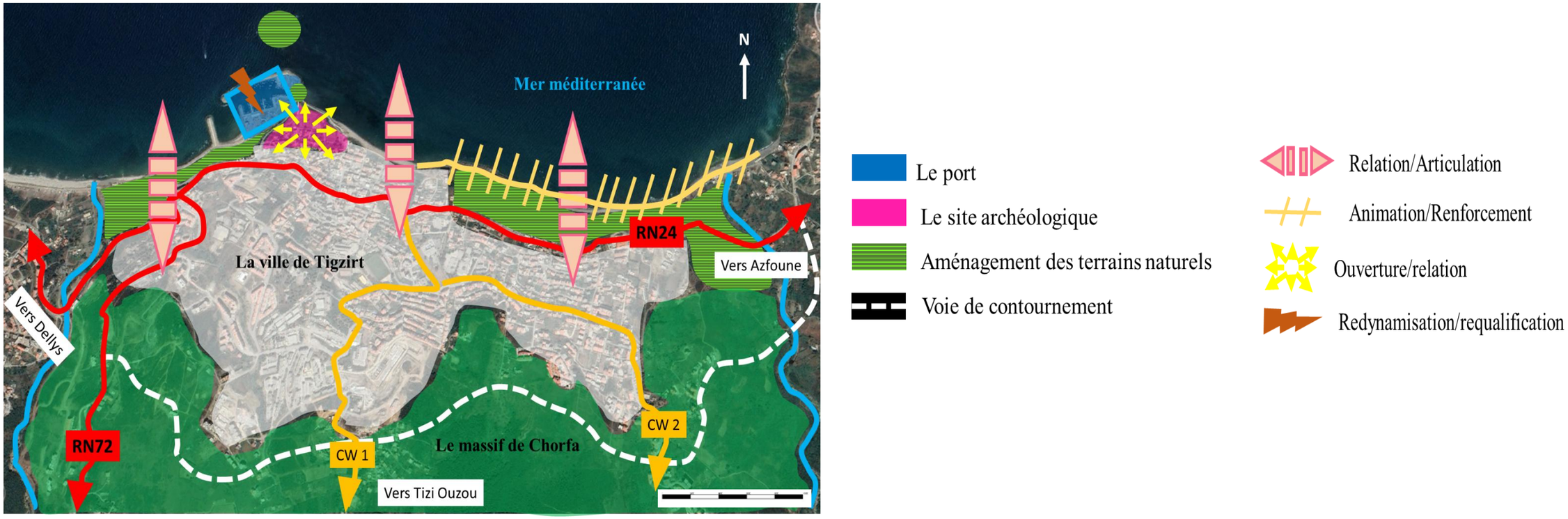

Source : Google Earth, consulté le 15/05/2019, traité par l'auteur.

5- Le plan d'actions de la ville de Tigzirt :

Figure 64 : Le plan d'action de la ville de Tigzirt.

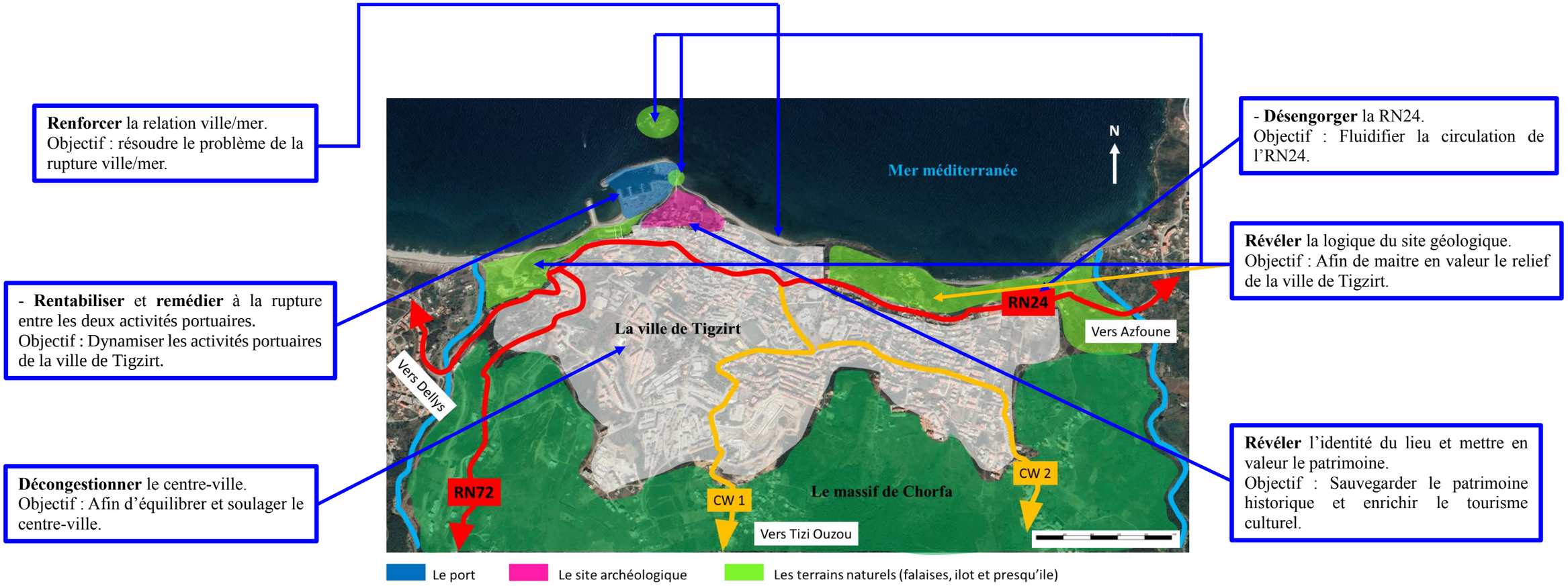

Source : Google Earth, consulté le 15/05/2019, traité par l'auteur.

Remarque :

Classé patrimoine national en 1900 (J.O N° 7 du 23/01/1968), fouillé de 1886 à 1894, de 1949 à 1954 et 1990 à 1992, le site historique et archéologique de Tigzirt est d'une superficie de près de trois hectares, ainsi qu'il occupe un promontoire situé au Nord de la ville.

Le site archéologique de Tigzirt représente actuellement 20% de la superficie de l'antique cité d'IOMNIUM. Les 80% restants sont enfouis sous l'actuelle ville de Tigzirt.[43]

6- L'aire d'intervention :

6.1- Délimitation et choix de l'aire d'intervention :

Après avoir présenté, analysé et expliqué le développement urbain et architectural de la ville de Tigzirt à travers le temps, ainsi qu'avoir constaté les différentes potentialités et problématiques ; nous avons opté de choisir l'aire d'intervention illustré par la figure 65 pour les raisons suivantes :

[43] Le DPDAU de 2008 de la ville de Tigzirt, page 85.

1- La situation à l'entrée de la ville de Tigzirt.

2- Sa proximité du port de pêche/plaisance de Tigzirt.

3- La partie la plus problématique dans la ville de Tigzirt.

4- Son potentiel patrimonial important.

5- Manque d'infrastructures touristiques dans la ville malgré sa vocation touristique.

- Notre aire d'intervention est donc limitée comme suit :

<u>- Au Nord</u> : la Mer Méditerranée.

<u>- A l'Est :</u> l'extrémité Ouest du site archéologique.

<u>- Au Sud :</u> la RN 24.

<u>- A l'Ouest :</u> Propriété privé.

Figure 65 : Délimitation de l'aire d'intervention.

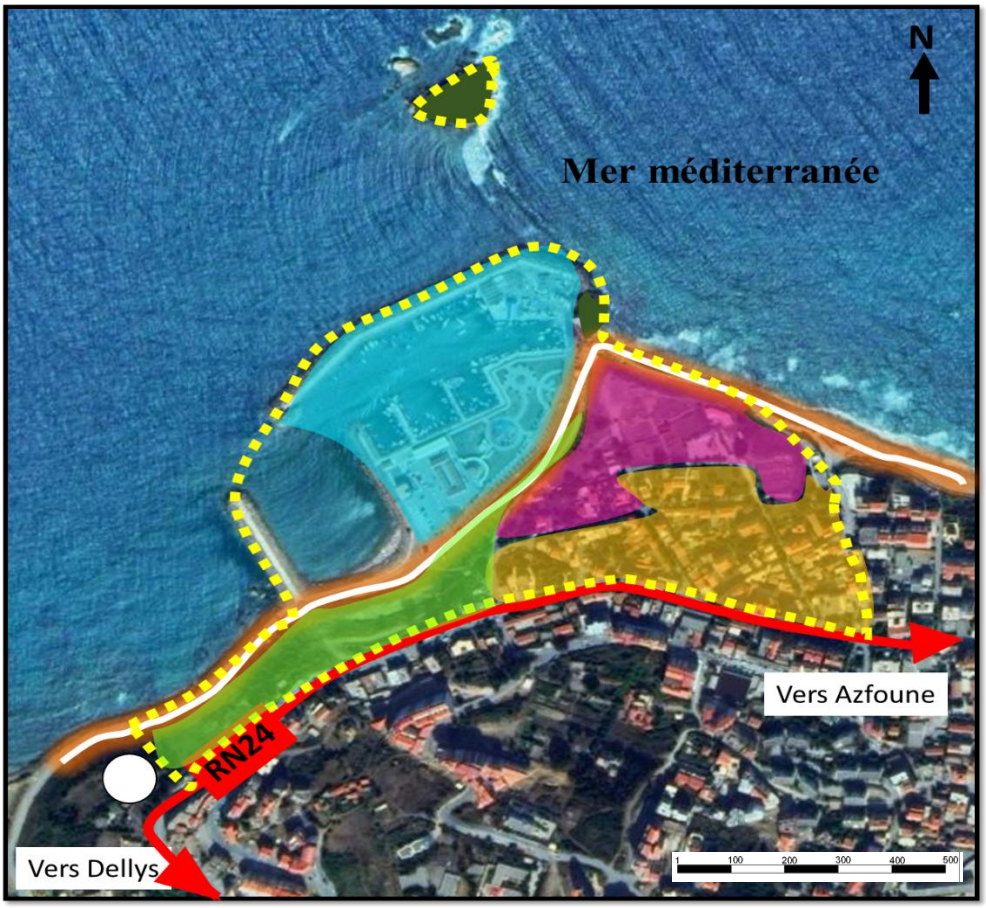

Source : Google Earth, consulté le 15/05/2019, traité par l'auteur.

Limite de l'aire d'intervention,

Ilot et Presqu'ile.

Site archéologique.

Le port.

Noyau colonial.

Propriété privé.

Falaise Ouest.

La voie du port.

Etat de fait de l’aire d’intervention :

Figure 66 : L’état de fait de l'aire d'intervention.

Le port Le site archéologique Une jetée construite sur la mer

Img 1 : Le port, le site archéologique et la jetée.

Source : Google Earth, consulté le 15/05/2019, traité par l’auteur.

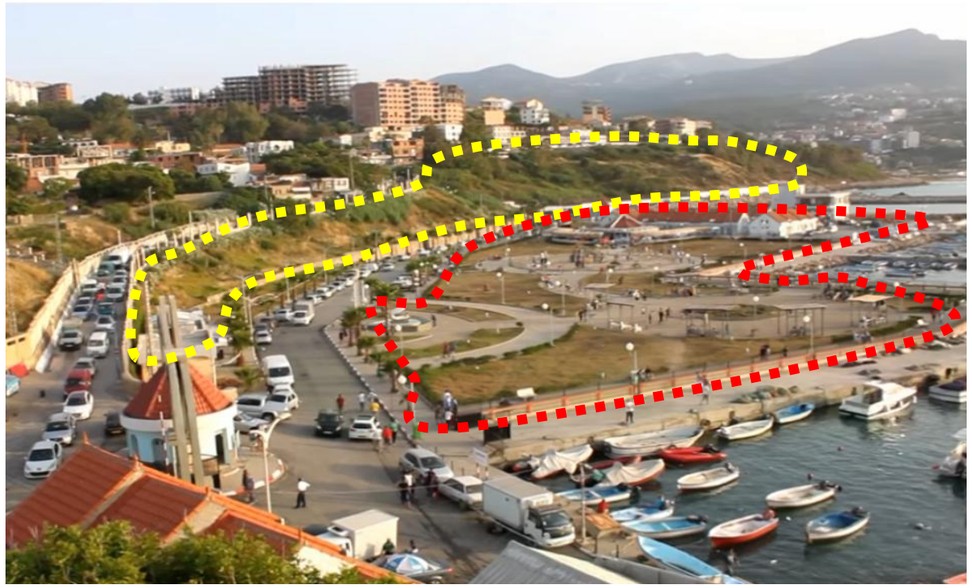

La falaise Ouest Le port pêche/plaisance

Img 2 : Le port et la falaise vue depuis la presqu’ile.

Source : photo prise par l’auteur.

Img 3 : Le site archéologique.

Source : photo prise par l’auteur.

Img 4 : Le bâti colonial.

Source : photo prise par l’auteur.

6.2- Les orientations du PDAU de la ville de Tigzirt pour notre aire d'intervention :

Dans ce qui suit, nous présentons ce que propose le pouvoir publique à travers le PDAU pour cette aire d'intervention :

«*…Nous avons dégagé pour l'agglomération du chef-lieu de Tigzirt cinq 05 futures périmètres de POS qui se présente de la manière suivant :*

> *POS n°01 : il est constitué du tissu colonial, le site antique et les terrains naturels du côté Ouest de la ville, ainsi que le port de pêche/plaisance.*

Le programme retenu pour ce POS est :

- Aménagement des terrains libres. *-Traité la Rn 24 qui fait partie de ce POS.*

- Etablissement des cités de logements collectifs.

Un nombre d'équipements est projetés pour cette zone :

> *- Hôtel, Parking et une Station de service...* »[44 / 45]

6.3- Lecture critique du PDAU :

Apres notre déplacement au niveau de la direction du musée des ruines à Tigzirt, les responsables nous ont confirmé que le site archéologique est classé depuis 1990 mais sans aucun plan de sauvegarde et aucune étude spécifique sur ce dernier, ajoutons à cela l'absence des travaux de restauration et de l'entretient. Le site est clôturé, et après avoir lu et analysé tout le PDAU de la ville de Tigzirt, ce dernier n'a pas pris en charge le site antique dans aucun de ces POS pour des raisons financière et la difficulté de délimitation du site à cause des entités qui l'entourent. Ainsi le manque très important des infrastructures touristiques en générale et d'hébergements en particulier, le PDAU projette un SEUL hôtel pour toute la ville et dans l'arrière-pays ce qui ne valorise pas les potentialités littorale de la ville et ne relie pas cette dernière à la mer. Après l'analyse du PDAU, on peut dire qu'on n'est pas d'accord avec ce dernier, et nous présenterons en parallèle et dans ce qui suit ce qui nous paré logique et adéquat avec cette aire d'intervention, tout en respectons et on tenant compte des objectifs de notre option AZUL ainsi que de notre thème spécifique

[44] Le PDAU 2008 de la ville de Tigzirt, p50-51, p 89.
[45] Nous nous sommes contentés juste de cité les orientations du PDAU spécifique à notre aire d'intervention.

6.4- Constat spécifique de l'aire d'intervention :

1- Potentialités : Par sa position attachée à la mer et sa valeur historique, notre site d'intervention regorge les potentialités suivantes :

- Sa situation en bord de mer et vue panoramique assuré.

Figure 67 : Falaise, presqu'ile et ilot.

Source : Photos prise par l'auteur.

Img 1 : Vue vers le port et l'ilot depuis la RN24.

Img 2 : Le port vu de la presqu'ile.

- Présence de falaise, presqu'ile et ilot comme élément naturel enrichissant la vue panoramique.

Figure 68 : Les vues panoramiques.

Source : Photos prise par l'auteur.

Img 1 : La falaise vue depuis le site antique.

Img 2 : La presqu'ile depuis le site antique. .

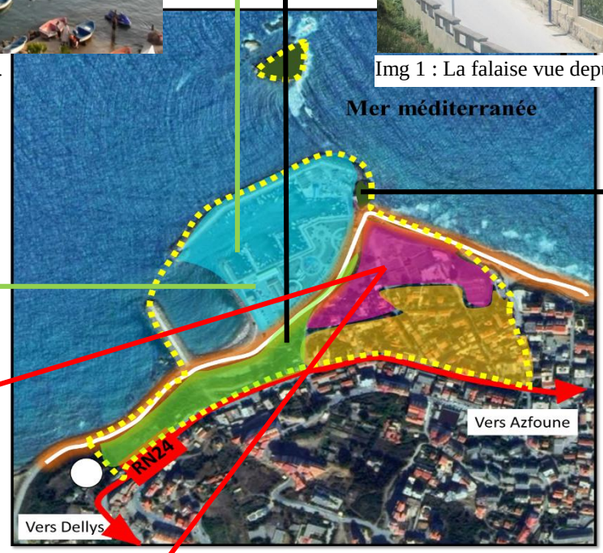

Limite de l'aire d'intervention,
Site archéologique.
Noyau colonial.
Falaise Ouest.
Ilot et Presqu'ile.
Le port.
Propriété privé.
La voie du port.

- La présence des éléments à valeur historique tel que le site archéologique.

Figure 69 : Le site archéologique de la ville de Tigzirt.

Source : Photos prise par l'auteur.

Img 1 : La falaise vue depuis le site antique.

Img 2 : La presqu'ile depuis le site antique. .

2- Les contraintes :

- Dégradation du cadre bâti du noyau colonial.

- Activités portuaires mal gérées à cause de la combinaison de deux activités importante pêche/plaisance dans un seul port. Tout en sachant que l'activité de pêche représente une tradition et un héritage pour les villageois de la ville ; mais l'aménagement actuelle du port est destiné à la plaisance (car c'est le seul espace de d'détente pour les habitants, ajoutant à cela c'est le lieu des déroulements de toute les activités culturels de l'année), ce qui cause sa surcharge, et d'où sa mal gérance.

- La falaise (Ouest) de notre aire d'intervention, selon le PDAU de la ville de Tigzirt, est une zone de glissement du coup, son exploitation est orienter vers des aménagements léger.

6.7- Schéma de principe de l'aire d'intervention :

Figure 70 : Schéma de principe de l'aire d'intervention.

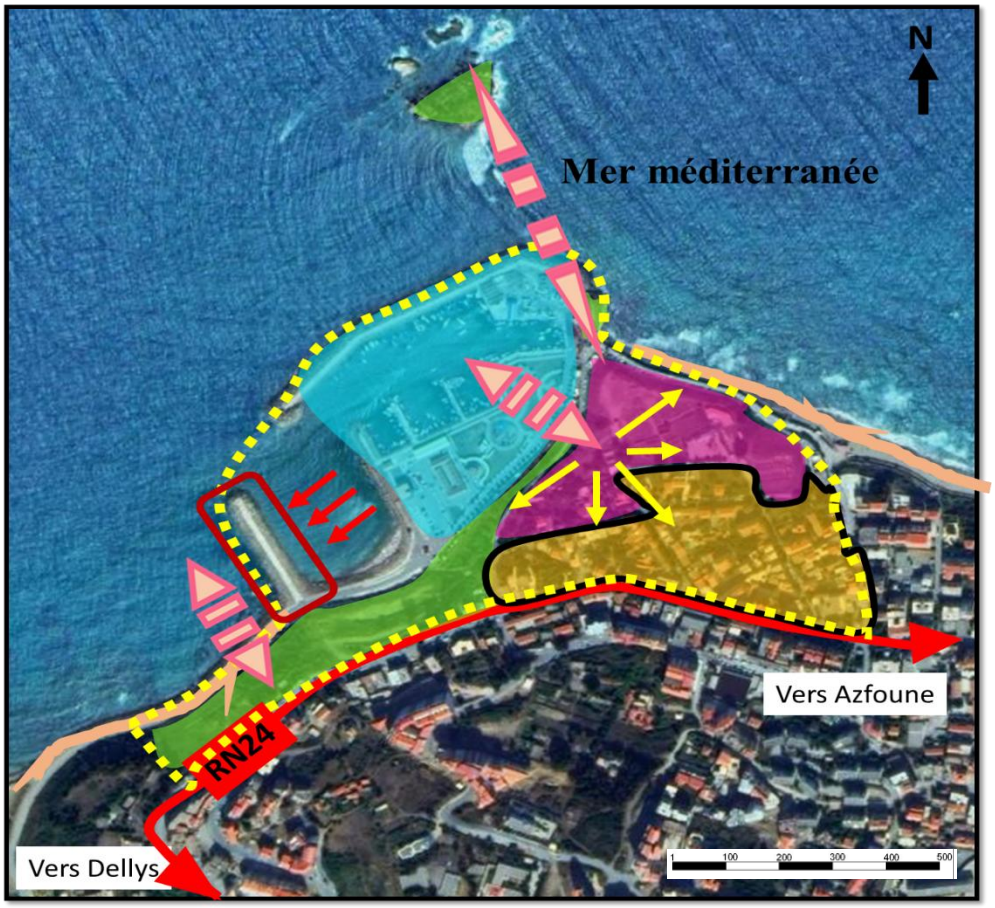

Source : Google Earth, consulté le 15/05/2019, traité par l'auteur.

Limite de l'aire d'intervention,

Site archéologique,

Création du front de mer

Exploitation

Aménagement

Restauration du cadre bâti.

Réaménagement du port de Pêche.

Relation/Articulation

Extension

Ouverture/intégration

6.5- Le plan d'action de l'aire d'intervention :

Relier la ville avec son site antique et son port, par une continuité physique et visuelle.
Objectif : Résoudre le problème de la rupture ville/mer.

Réaménager le port de pêche
Objectif : Dynamisé dans le port de pêche.

Intégrer et Revaloriser le site archéologique
Objectif : Sauvegarder le patrimoine historique et enrichir le tourisme culturel.

Figure 71 : Le plan d'action de l'aire d'intervention.

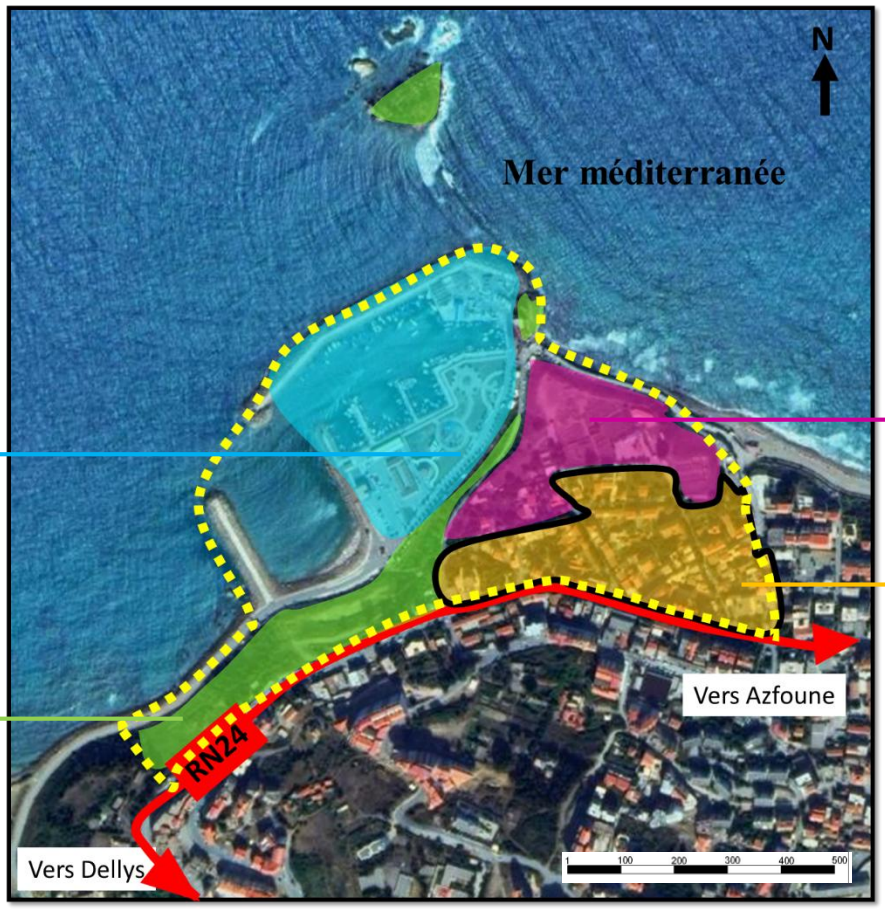

Source : Google Earth, consulté le 15/05/2019, traité par l'auteur.

Aménagement de la falaise.
Objectif : Faire de cet obstacle un point de liaison entre la ville, le site antique et le port (la mer).

Réhabiliter les bâtiments du noyau colonial
Objectif : Préserver l'identité historique.

Notre intervention dans cette aire sera fondée sur les objectifs suivants :

- Assurer la liaison longitudinale entre les différentes entités (port, falaise et site antique).
- Intégrer le site antique dans la ville. .
- L'aménagement de la falaise va être un point d'articulation entre la ville et le port (casser la rupture).
- Proposition d'un port de plaisance comme extension du port existant, avec des activités touristiques et de loisirs
- La valorisation de l'activité touristique qui par la suite va assurer l'attractivité de la ville.
- Redonner la centralité à cet espace si important de la ville Tigzirt.(le site antique)
- Relier la ville avec son port par une continuité fonctionnelle et physique.

7- Le plan d'aménagement :

7.1- Les étapes d'élaboration du plan d'aménagement :

Figure 72 : Les étapes d'élaboration du plan d'aménagement.

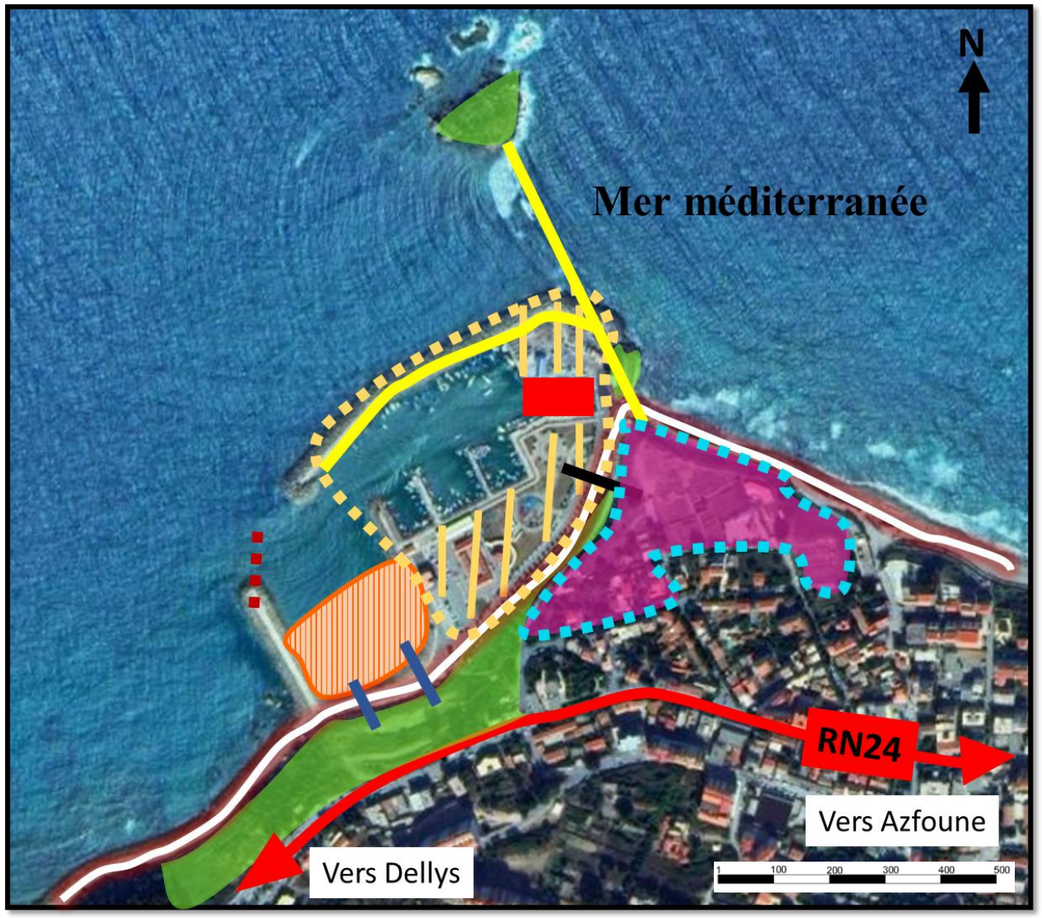

Source : Google Earth, consulté le 15/05/2019, traité par l'auteur.

- Elimination de la clôture du site archéologique.
- Limite du port de pêche.
- Agrandissement du port de pêche.
- Point d'articulation ville/port (falaise).
- L'extension du port de pêche (future port de plaisance).
- Liaison falaise/port.
- Promenade maritime.
- Liaison site archéologique/port (axe culturel).
- Voie du port
- Axe de structuration du port de plaisance.
- Réaménagement du port de pêche.

7.2- Schéma de structure :

Figure 73 : La programmation du plan d'aménagement.

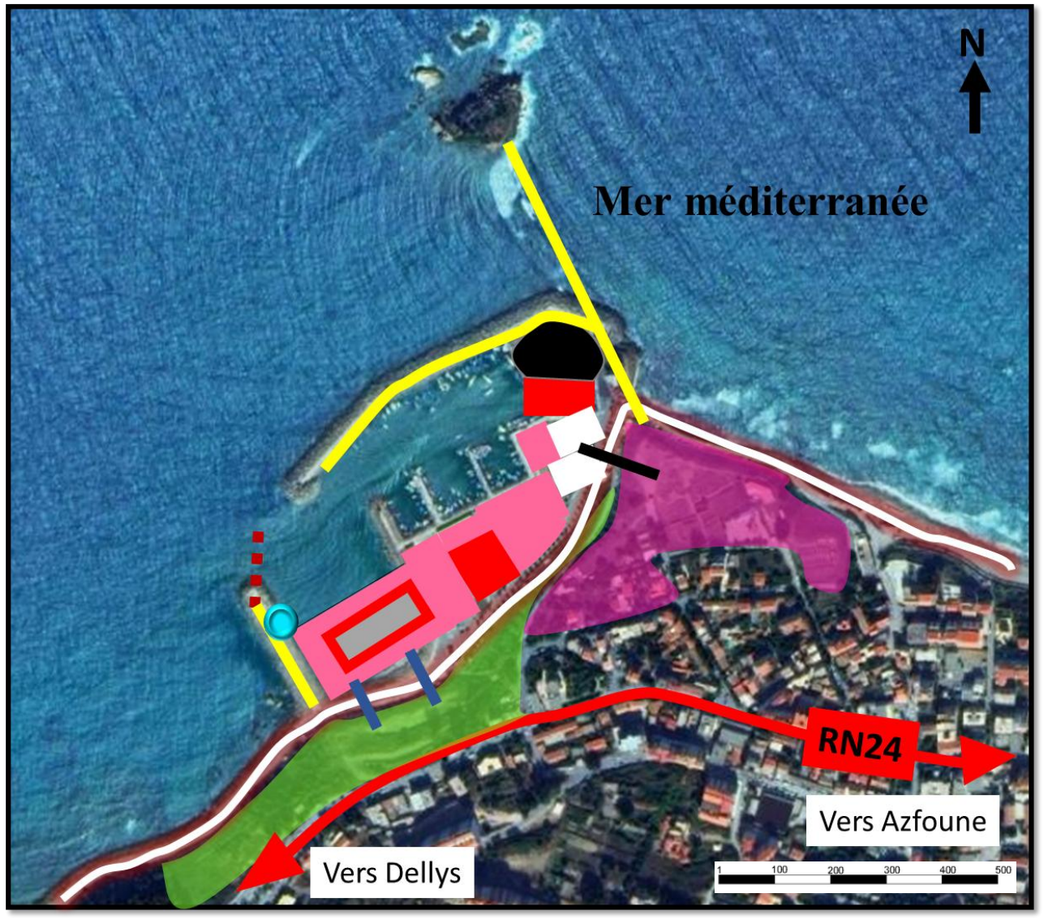

Source : Google Earth, consulté le 15/05/2019, traité par l'auteur.

- <u>Explication du plan d'aménagement :</u>

Dans le but d'avoir une meilleure image urbaine et touristique de cette petite ville littorale, notre projet consiste à revaloriser l'interface ville /port pour une mise en tourisme de la ville de Tigzirt ainsi que de relier la ville à la mer tout en se en basant sur :

- ✓ L'aménagement de la falaise du port en gradins afin d'assurer l'accessibilité et la continuité entre la ville et son port (la mer).
- ✓ Le réaménagement du port de pêche et la proposition des bâtiments adéquats pour de meilleurs conditions de travail tels que un coin technique, un équipement administratif, une halle aux poissons, un centre de marée et des restaurants de poissons, et cela est dans le but de développer et enrichir l'activité de pêche afin de contribuer à l'économie locale.
- ✓ La création d'un port de plaisance qui contient un programme riche en activités de loisirs et de détente ; avec ce port de plaisance, un club nautique, des restaurants, des commerces, des esplanades et cela dans le but d'alléger la surcharge de l'actuel port de pêche et de répondre aux besoins de plaisance de la ville, afin de devenir un lieu de vie, d'activités, d'attractive et de rencontre et à la fois un lieu publics
- ✓ La création d'une promenade maritime avec des espaces de repos depuis le site archéologique jusqu'à l'ilot en passant par la presqu'ile, d'une part, pour revivifier l'histoire phénicienne de Tigzirt et recréer l'isthme phénicien, et d'autre part, afin de bénéficier davantage des vues vers la mer et d'assurer l'exploitation de ces deux richesse naturelles de la ville (la presqu'ile et l'ilot).
- ✓ La proposition d'un circuit touristique afin de permettre aux touristes de visiter les différents monuments ayant une valeur historique dans la ville ainsi que les nouveaux équipements que nous avons proposé.

- Site archéologique.
- Falaise à aménager.
- Espace technique du port de pêche.
- Espaces de consommation et de commerces.
- Equipements culturels.
- Esplanades.
- Espaces de consommations/commerces et hébergements touristiques.
- Centre nautique.
- Axe de structuration du port de plaisance.
- Promenade maritime.
- Liaison falaise/port
- Liaison site archéologique/port (axe culturel).
- Voie du front de port.

7.3- Le plan d'aménagement :

8- Thématique relative au projet :

8.1- Présentation du village Kabyle :

L'organisation de base de l'espace en Kabylie, société montagnarde par excellence, est la structure villageoise. Le village traditionnel Kabyle occupe invariablement le sommet de crête, versant ou ligne de crête qui présente une configuration compacte, et ceci pour des raisons multiples, elles sont tantôt à caractère défensif, tantôt économique, à savoir la sauvegarde des terres fertiles et cultivables, source de revenus pour les sociétés rurales et traditionnelles

L'image renvoyée par ces structures villageoises, au même titre que les traditions rurales, et savoir-faire, sont des valeurs patrimoniales dignes d'être jalousement conservées *«…à l'entrée de l'agglomération, ou se trouve les aires à battre, le grenier à forage, les meubles et les presses rustiques, destinées à la fabrication de l'huile, les sentiers de dédoublent, afin que les l'étranger n'ayant pas affaire, puisse passer son chemin sans entrer. Ainsi, dès l'abord, le village affirme son intimité close et secrète, au même temps que son unité résolue à l'égard du dehors, le village est donc un lieu de guet et de protection d'où le Kabyle peut surveiller ses champs et ses vergers… »*[46]

La structure spatiale du village est déterminée par la topographie, *« L'implantation des maisons épouse en général la forme du site. Les murs de façade suivent la ligne de pente, alors que les murs pignons sont parallèles aux courbes de niveaux. L'axe de toiture est donc perpendiculaire aux courbes de niveaux »* [47]. La logique d'organisation du tissu villageois est marquée par la structure sociale très hiérarchisée en unités familiales, fractions et clans.

8.2- L'organisation du village Kabyle :

Les Kabyles désignent leur territoire par l'ancien terme berbère **Thamourth** (la terre, la terre natale, la patrie, le pays). Leurs habitations, construites en dur, couvertes d'un toit de tuiles et généralement sans étage, sont groupées en villages qui tournent le dos à l'extérieur et ouvrent sur des sentiers étroits. Cela nous mène à présenter l'organisation sociale du le village kabyle :

- La société kabyle s'organise en cercles concentriques de fidélité, son noyau est la famille étendue **Axxam**, qui est la plus petite cellule sociale. L'unité d'habitat, les maisons des descendants d'un même ancêtre sont regroupées autour d'une cour commune, ce qui renforce la cohésion du groupe.

[46] Sociologie de l'Algérie collection que sais-je? Éd Dahlab, Alger 1985, p9
[47] Aiche Boussad, évolution et transformation de l'espace villageois Kabyle », Alger p483.

- Les familles regroupées forment **Thakharrubth**, dont les membres possèdent un ancêtre commun, qui remonte à la quatrième ou à la cinquième génération.

- **Adhrum** est un groupe plus large encore, qui est formé d'un nombre variable de **Thakharrubth** plusieurs **Idharman** (pluriel d'adhrum) forment le village.

8.3- Les éléments structurant le village kabyle :

a) La rue principale : (**Avrid amokrane**) : Est une voie principale du village qui distribue les autres espaces. Elle existe à l'état de sentier et les Idermen, (pluriel d'Adhum, voir le titre précèdent) sert a relié entres les différents Iermen du village.

b) Les impasses (**Thizeqathin**) : Est un espace semi privé, généralement perpendiculaire à la rue principale, elle se termine en cul de sac et se décrit comme un espace caché. Dans ce cas, seules les personnes issues d'un même groupement peuvent avoir accès aux impasses, ce qui donne une impression de rejet à l'étranger de passage. Voir l'image 01 de la figure 20.

c) Tadjmaat : C'est la place où se déroulaient les réunions du village afin de résoudre les problèmes des habitants, et où les sanctions étaient prononcées pour les voleurs ou autres éléments nuisibles à la société ; mais c'est également un espace où se rencontraient les hommes pour se détendre, un espace exclusivement masculin.

d) El Hara : C'est l'espace privé du village, il se compose de deux éléments indissociables **Amrah** et **Axxam** formant une organisation bipolaire. En effet, la composition initiale de l'Hara était Axxam et la cour, et avec l'élargissement de la famille, d'autres Axxam s'additionnaient à cet espace, ce qui densifiait de plus en plus la parcelle.

e) Afreg : Est un espace libre découvert, circonscrit par les parois des Axxams et des Hwari qui l'entourent. Cette cour est un espace polyvalent utilisé comme espace de circulation mais également comme lieu où se déroulent les activités quotidiennes de la famille.

f) Asquif : C'est le lieu de transition entre l'intérieur et l'extérieur de la cour de la maison. C'est l'endroit où le visiteur devra attendre avant d'être admis dans la HARA et aussi la porte de clôture recouverte d'une toiture donnant à l'ensemble l'aspect d'une maison.

Figure 74 : Quelques éléments de la structure Kabyle. / Prise par l'auteur.

Img 01 : Impasse d'un village Kabyle.

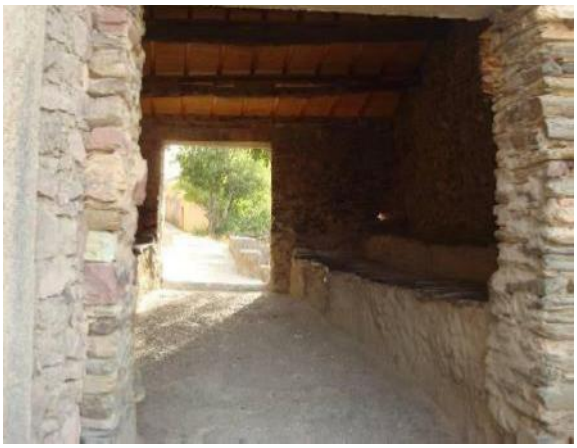

Img 02 : L Tadjemaat du village.

8.4- Présentation de la maison Kabyle :

Les maisons kabyles occupent en général une crête, un plateau ou un versant. Elles sont groupées autour d'une même cour **Amrah** quand il sagit d'une famille du même ancêtre.

Amrah

Axxam

Figure 75 : Vue sur les maisons Kabyle avec Amrah.

Source : Source : Mémoire Magister en architecture ; option architecture et développement durable ; Mlle ALLILI SONIA.ANNEE 2013

8.5- La répartition des espaces intérieurs :

La maison kabyle, l'**Axxam**, est divisée en trois espaces intérieurs. *«Chacune de ces divisions porte un nom, a des formes et des fonctions propres, trouve un sens à l'intérieur d'un système symbolique qu'elle inspire et dont elle est influencée»*[48]

- **Taqaât** : Est réservée aux humains. Elle occupe, approximativement, les deux tiers de la surface agencée, elle est surélevée, d'environ 40 centimètres, par rapport au troisième tiers, qui est l'Addaynin, réservé aux animaux. On accède directement à la Taqqaât, depuis l'extérieur. *«C'est là que s'accomplissent les actes ou les événements essentiels de l'existence : naître et mourir, manger, dormir, procréer.»*[8]

[48] Ramon Basagna et Ali Sayad op.cit.

- **Addaynin** : Occupant le tiers de la surface intérieure de la maison, Addaynin abrite, la nuit, les animaux, à l'exception de l'âne qui reste dans la cour. Le sol, pavé est à un niveau inférieur d'environ 40 cm par rapport à celui de Taqaât. Un trou permet l'évacuation des déjections des bêtes vers l'extérieur. La hauteur est limitée par un plancher qui domine Taqaât, comme une mezzanine, et dont le nom kabyle est Taâric. La porte d'accès depuis l'extérieur, est commune pour Taqaat et Addaydin.
- **Taâricht :** C'est en premier lieu, le grenier où l'on stocke les réserves alimentaires dans les Ikoufan (grandes jarres en terre cuite). Les enfants en âge de comprendre, passent la nuit dans Taaricht. Les Ikouffan sont posés sur le Taddekwant qui est un muret de séparation entre la Taqaât (séjour de la famille), et Addaynin, (réduit des animaux).
- **Le Kanun :** C'est le foyer, une cavité d'environ 15 cm de profondeur et de 20 cm de diamètre. Il peut se trouver au milieu de la pièce, mais on le trouve en général déporté vers le mur opposé au coin des animaux, l'Addaynin.
- **Azetta :** Dans toute description de la maison kabyle, on ne peut se soustraire à évoquer un élément, qui, sans être solidaire de la structure, est lourd de symboles, c'est le métier à tisser, en kabyle Azetta ; *« Le métier à tisser, azetta, est censé jouir d'une grande puissance, dès le moment où l'on fixe les piquets pour ourdir la laine, les anges sont là, assurant la protection des habitants de la maison ».*[8]

Figure 76 : La répartition intérieure de l'Axxam.

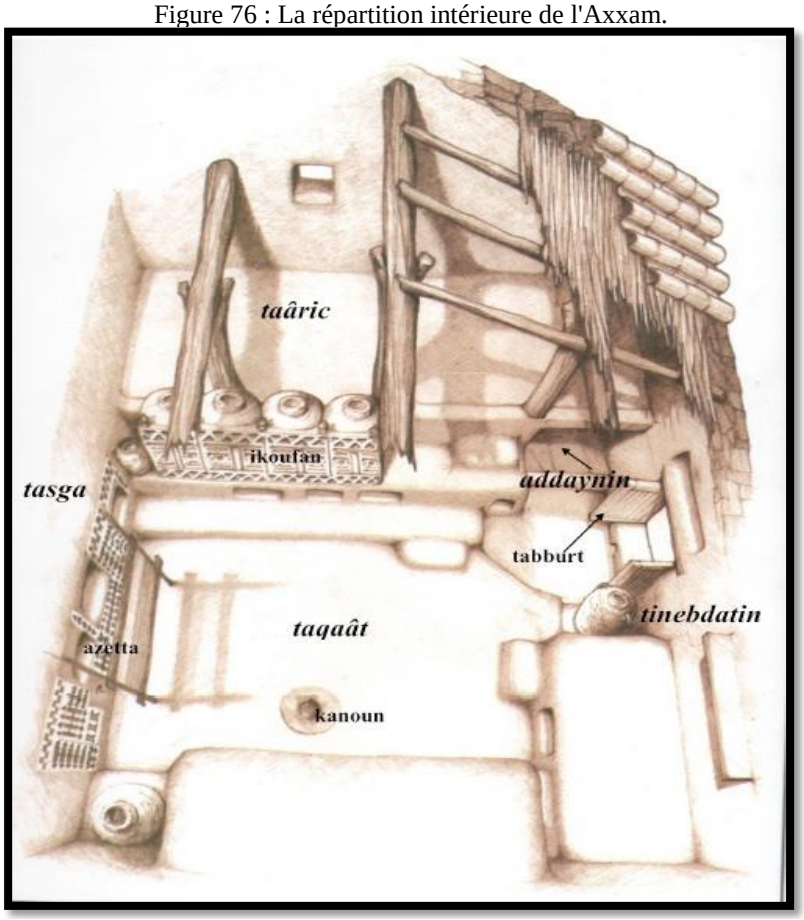

Source : LA MAISON KABYLE. ELEMENT STRUCTURANT DE LA SOCIETE KABYLE. Rédacteur : Charly Guibbaud. p 08.

8.7- L'évolution de la maison Kabyle :

Nous avons, très grossièrement, décrit «la maison kabyle» des origines, celle découverte au début de la colonisation de cette région (1857).

On estime que ce type d'habitat a perduré jusqu'au début de la première guerre mondiale. C'est en effet le choc de l'émigration consécutif à l'effort de guerre et à la reconstruction qui a été le principal facteur de l'évolution de la maison kabyle. Sans renier leur façon de vivre, restés très attachés à leur famille et leur village, les kabyles ont découvert d'autres modes de vie et, par leurs salaires, se sont procurés des moyens conséquents leur permettant d'investir dans leurs foyers.

Dans leur étude sur «Habitat Traditionnel et Structures Familiales en Kabylie» publiée en 1974, soit une dizaine d'années après l'indépendance algérienne, Ramon Basagana et Ali Sayad ont minutieusement étudié l'évolution de l'habitat en Kabylie. Dans un village, At-Larbaâ, tribu des At Yenni, ils ont recensé 197 maisons, c'est à dire TOUTES les maisons du village, sauf celles dont le propriétaire était absent. Ils les ont classées en trois catégories :

- Les maisons traditionnelles (M.T) 53 maisons : sont celles qui ont été décrites précédemment, avec leur division tripartite et leurs fonctions traditionnelles.

- Les maisons rénovées (M.R.) 76 maisons : sont des M.T. auxquelles des aménagements ont été rapportés, «…en transformant, par exemple, Addaynin en cuisine, en suppriment Taârict et en élevant un étage supplémentaire…».[49]

- Les maisons modernes (M.M.) 68 maisons : sont les maisons européennes, «*toujours à étages, avec cuisine toilettes et escaliers intérieurs, alors que dans les M.R. les escaliers sont toujours extérieurs*».

[49] Pierre Bourdieu La maison kabyle ou le monde renversé -1960

8.8- Conclusion :

L'analyse structuraliste fait de la maison kabyle une des pièces fondamentales de la société kabyle. Il faut y ajouter la famille, le village, la Tadjemaât, les marchés, la langue, les rites agraires et autres. Toutes ces structures concourent naturellement à façonner une société particulière, qui est devenue un point d'ancrage, le refuge ultime, la preuve de l'appartenance à une communauté ; elle témoigne de l'attachement de chacun à des racines qu'il a toujours revendiquées avec fierté.

Tous ces recherche et analyse sur le village et la maison kabyle nous ont permis de ressortir des caractéristiques spécifiques à elle, mais qui deviennent par la suite des concepts fondamentaux dans notre intervention architecturale dans la ville de Tigzirt ; tout en tenant compte du constat établis lors de notre analyse urbanistique et architecturale de la petite ville littorale, afin de réglé les problèmes posé et valoriser les potentialités de cette dernière. Ces caractéristiques spécifiques sont :

- L'intimité du village dans son organisation spatial, en formant une Hara avec plusieurs maisons entouré autour d'une coure commune, pour le déroulement des activités collectifs.

- La rue principale et sa deservence au différentes Harate (pluriel d'une Hara) du village.

- Le Tadjemaat, l'espace publique qui sert a filtré les étrangers.

- La forme rectangulaire de la maison kabyle, qui s'organisent perpendiculairement ou parallèlement à la rue principales et aux impasses ; qui est à son tour une maison tripartite (Taqaât, Addaynin et Taâricht), tous ces espaces se trouve dans un seul espaces avec une différence de 40cm celle des marches qui définissent les espaces.

10- Le projet architectural : Les Apparts-Hôtel :

10.1- Présentation du site d'intervention :

- **Situation, délimitation et accessibilité :**

Figure 77 : Situation du site d'intervention par rapport au plan d'aménagement.

Source : Réalisé par l'auteur.

Figure 78 : Situation du site d'intervention par rapport à l'état actuel de la ville de Tigzirt.

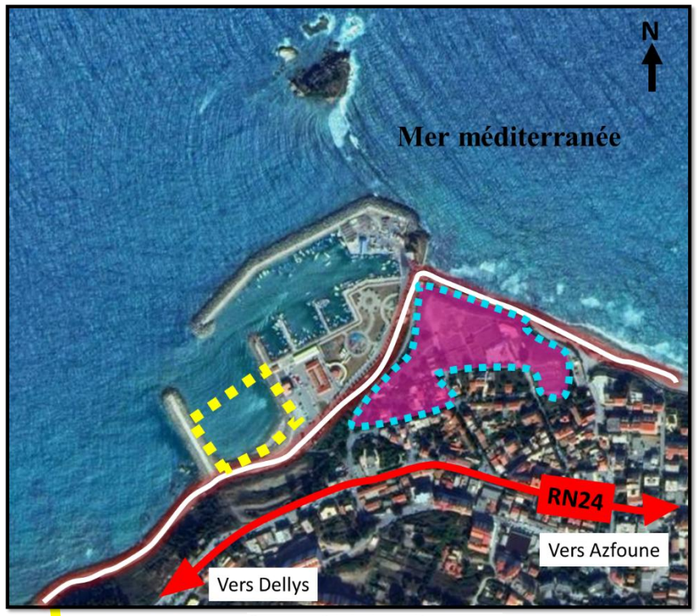

Source : Réalisé par l'auteur.

Figure 79 : Situation du site d'intervention par rapport au nouveau port de plaisance.

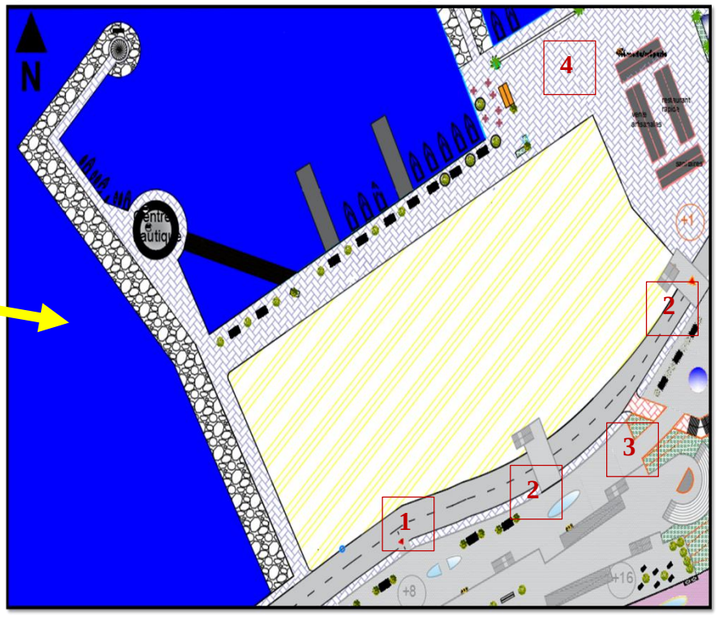

Le site d'intervention.

Source : Réalisé par l'auteur.

Le projet que nous avons choisi de développer est les apparts-hôtel. Ce choix a été motivé par la volonté de répondre à notre problématique spécifique, qui est la revalorisation de l'interface ville/port de la ville de Tigzirt pour une mise en tourisme de la ville. Ce qui nous a mené vers un point de liaison entre les différentes entités de la ville qui est le port de plaisance que nous avons proposé, et qui constituera une véritable liaison ville/mer.

Notre site d'intervention est délimité au Nord par l'esplanade du port de plaisance, à l'Est par le port de pêche, au Sud par la voie du port et à l'Ouest par la jetée Ouest du port de plaisance.

Notre site d'intervention est desservi par un accès mécanique (la voie du Port), par deux escaliers urbains depuis la falaise, un escalier urbain depuis la ville et aussi par les esplanades du port de pêche.

1- La voie du port.

2- Deux escaliers urbains depuis la falaise.

3- Un escalier urbain depuis la ville.

4- Les esplanades du port de pêche.

10.2- L'idée du projet :

- Les principes fondamentaux :

Notre projet repose dans sa conception sur les principes fondamentaux suivants :

- Assurer une relation physique et fonctionnelle entre la ville et la mer.

- Former un espace attractif afin de redonner à la vocation touristique de la ville sa part d'attractivité.

- Assuré l'application des concepts conclue lors de l'analyse du village et de la maison kabyle (pas forcement une application concrète, parfois l'esprit du concept sera appliqué) :

- L'organisation spatiale du village Kabyle.
- L'intimité.
- Le Tadjemaat.
- La forme du bâti…etc.

1/ La prolongation de la voie existante qui mène de la ville vers la route du port actuellement, et qui par cette prolongation divisera notre site d'intervention en deux partie et aboutie vers le centre nautique, et de ce fait on va accentuer la volonté de lier la ville a la mer et les mettre en relation.

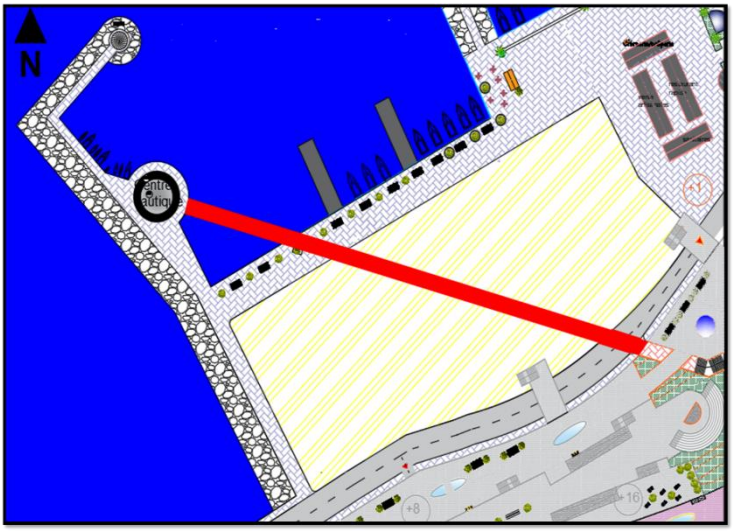

Cette prolongation donnera par la suite la naissance d'un axe structurant par rapport à notre projet, et qui ferra guise d'une rue principale Kabyle **Avrid amokrane**.

2/ L'organisation et la disposition des blocs dans notre projet est faite d'une façon concentrique (concept Kabyle), d'une manière a formé 3 entités différentes, afin de faire une référence à **Thakharrubth** (voir la définition page 22). Les blocs sont organiser a qu'ils soient parallèle et/ou perpendiculaire par rapport aux différents voies et esplanades qui entoure notre site d'intervention.

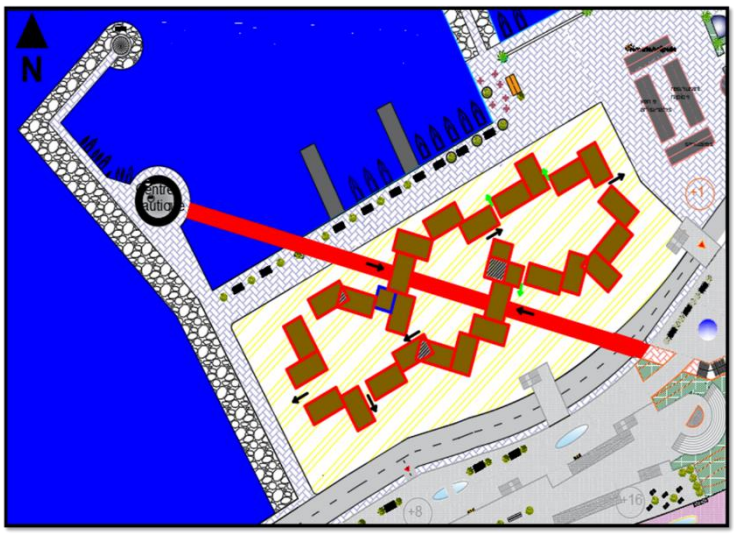

3/ Les trois entités résultante de l'organisation concentrique, représentent deux éléments fondamentaux dans le structure du village Kabyle, ces résultante sont le **Tadjemaat** (espace publique) qui marque le centre et le cœur de notre projet ainsi qu'il définit un point d'articulation entre les deux entrées principale vers les deux **Harat** (espace semi-privé) au niveau des deux autres entités

Ajoutons à cela, quelques distances figurent entre certain blocs afin de créer des accès qui mène à l'intérieur des Harat matérialisé par des flèches noir, ainsi que d'autres petites ouvertures en guise d'échappés visuelles afin de garantir la liaison du projet avec la mer.

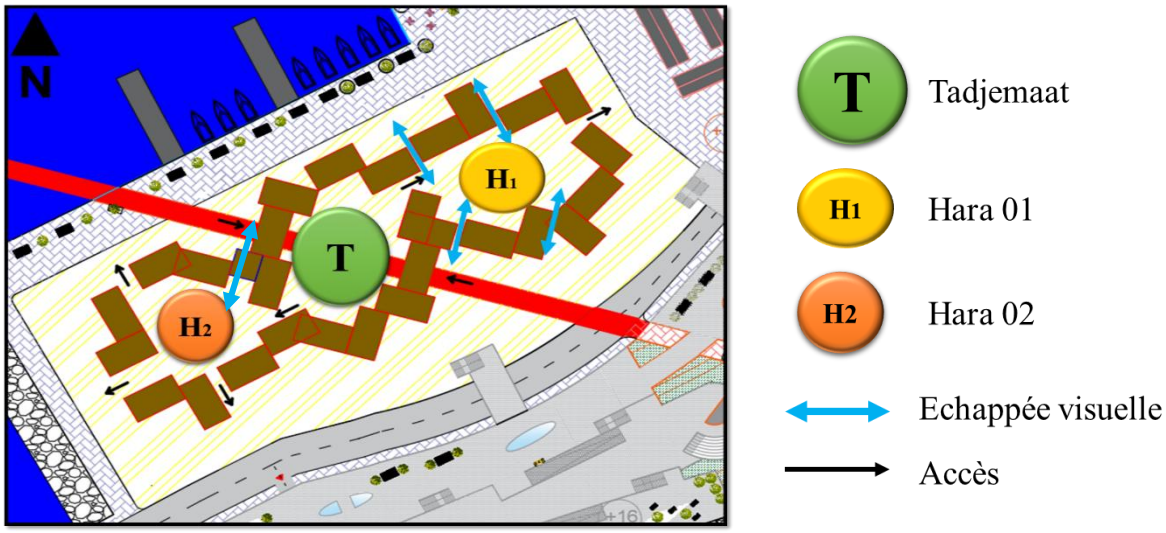

4/ La forme rectangulaire des blocs est inspiré à partir de la forme rectangulaire de la maison Kabyle, quand à leurs dimension, est le résultat de la subdivision des dimensions de la basilique romaine à Tigzirt 31m x 17m (dans les vestiges s'y trouve toujours), et dont on a pris le ¼ de la basilique ce qui fait 15.5m x 8.5m comme il est démontré dans le schéma qui suit.

Tout en sachant que le module de base (la basilique 31m x 17m) était utiliser par les colons comme un module d'urbanisation de la ville par but de gardé un lien historique dans la ville ; à l'époque française le site antique était en bonne état et très bien intégré dans la ville.

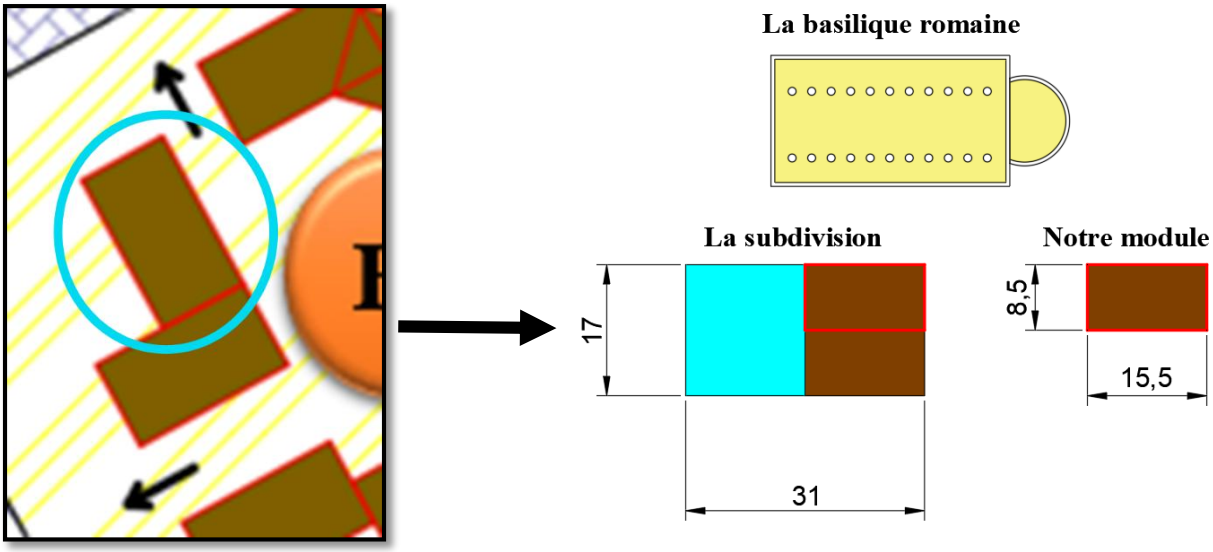

5/ Apres avoir organisé et disposé nos blocs (nos modules), ces derniers en subit une séries d'addition et de soustractions afin de créer des décrochements dans la volumétrie et cassé la linéarité des bols, et de créer un rapport entre le plein et le vide dans la volumétrie.

Et cette volumétrie est assurée par les différents gabarits que procèdent nos blocs qui varies entre des RDC, des R+1 et des R+2 par but d'avoir un panorama urbain mouvementé.

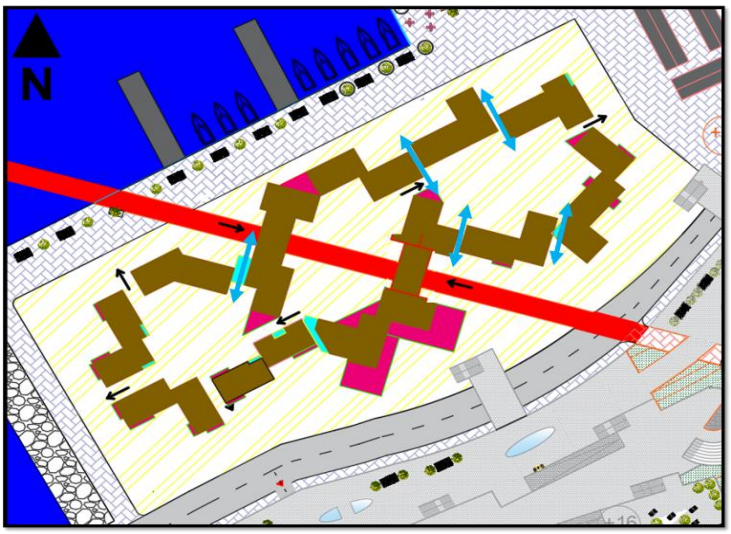

Les additions

Les soustractions

Echappée visuelle

Accès

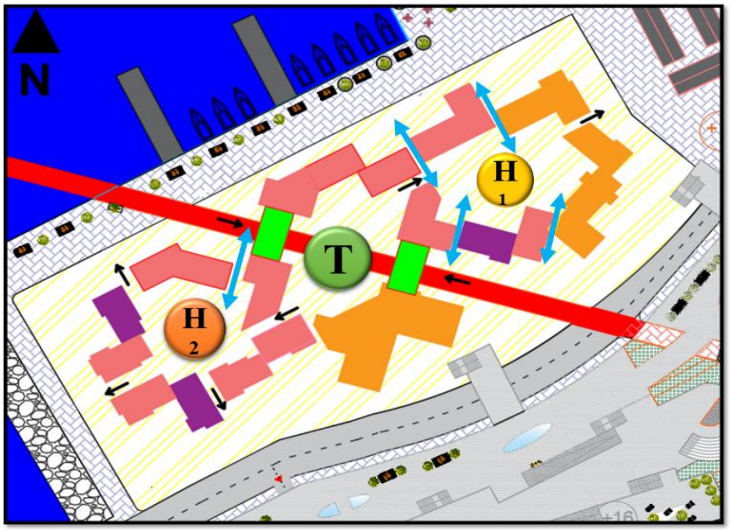

RDC

R+1

R+2

Bâtiment pond

Echappée visuelle

Accès

Remarque : les additions et les soustractions effectuées représentent un rapport de ½, ¼ et de $^{1}/_{31}$ du module de base (31m x 17m).

6/ Et au finale, pour dynamisé notre projet dans son ensemble, et de lui apporter une touche de modernité supplémentaire, on a opté pour la rotation des terrasses privatives (terrasses des derniers étages des blocs d'hébergements) et faire ressortir le couronnement du bâti.

Par la suite quelques photos prisent à partir de la dernière esquisse validé et réalisé en atelier.

10.3- La programmation :

- Port de plaisance :

Afin d'alléger la surcharge sur le port de pêche existant qui abrite la combinaison de deux activés au même temps et lieu (pêche et plaisance), on a proposé un nouveau port de plaisance à travers l'extension de l'existant (dont est une volonté de l'état de Tigzirt), et pour l'animé et le rendre attractive, nous avons proposé le programme suivant :

- Des consommations : restaurants, restauration rapide, salon de thé, crêperies, glacier, tabac…etc.

- Des commerces : boutiques de souvenir, ventes artisanale (vente de bijoux Kabyle, poterie…).

- De loisirs : cinéma, des jeux de tire/pêche des canards et peluches.

Toutes ces activités sont destiné afin d'animé l'esplanade du port de plaisance, l'axe structurent de notre projet, le Tadjemaat et aussi afin de faire référence aux activités qu'on trouve dans la rue principale Kabyle **Avrid amokrane.**

- L'équipement appart-hôtel :

D'après notre recherche spécifique intitulé « Les nouvelles tendances d'hébergements touristiques », nous avons pu ressortir à la fin de ce chapitre une conclusion qui résume les activités que procède ce type d'équipement, et nous avons proposé le programme qui suit :

- Les hébergements.

- Une administration.

- Une salle de remise en forme.

- Une salle de conférence.

- Espaces de rencontre (Tadjemaat intérieur).

- Piscine extérieur publique et certain hébergements sont dotés de piscine privée.

- Les appartements : Idem pour nos appart-hôtels, leur programme était conclu à la fin de l'analyse spécifique et qui se présente comme suit :

- Séjour.
- Les chambres.
- kitchenette.
- Salle de bain.

Il est à savoir que nos appartements font aussi à leur tour référence à la maison Kabyle, et cela à travers son organisation tripartite (voir figure 22 pages 23) qui donnera naissance alors d'une mezzanine qui accueillera les espaces nuits (les chambres), sans oublier la différence entre les espaces de vie de 40cm.

10.4- Traitement de façades :

Suite à la présentation de la ville littorale sur le plan architecturale au premier chapitre, on sait que les couleurs jouent un rôle très important pour diminuer la quantité d'énergie solaire absorbée par les parois extérieure, et de ce fait nous avons choisis les couleurs blanc et bleu pour le traitement de notre projet, ainsi que des baies vitrées afin de dominé les différentes vues panoramiques, car il est à savoir que notre projet procède 360° de vues différentes :

- Au Nord et Nord-Ouest des vues vers l'horizon de la mer méditerrané.
- Au Nord-Est et à l'Est des vues vers l'Ilot, la Presqu'ile et le port de pêche et ses esplanades.
- Au Sud-Est, des vues vers le site archéologique et la falaise aménagé.
- Au Sud et au Sud-Ouest, des vue vers la falaise aménagé.

10.5- La structure :

La structure qu'on a utilisée pour les hébergements est de type poteaux poutres, suivant une trame de 10m x 8,5m (la portée varie selon les espaces), des plancher corps-creux, et pour les parois on a opté pour des parois préfabriquées en béton armé avec un isolant[50] afin de suivre l'industrialisation du bâtiment sa tendance actuel.

[50] Parois industrielles préfabriquées, page 55.

Plan d'aménagement de la ville de Tigzirt

Ech : 1/1000